

République Algérienne Démocratique et populaire  
Ministère de l'enseignement supérieur et de recherche scientifique  
Université Saad Dahleb de Blida  
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



## **Mémoire de Master**

**Option:**

**AZUL: Architecture en Zone Urbaine Littorale**

**(Joint en annexe le rapport explicatif du projet)**

**Thème : Les Aménagements touristiques au  
milieu littoral**

### **Présenté par :**

-Belhacene Imane

-Ahmed Chaouch Nesrine Hayette

### **Porteur du Master :**

-Mr ICHEBOUBENE  
Youcef(Docteur).

### **Encadré par :**

-Mr: A .ABBAS (Architecte).  
- Mme: H.Benaliouad (Architecte).  
-Mr K.Debz (Architecte).

**Année académique : 2016/2017**

## ***Remerciement***

***Nous tenons à rendre hommage à notre regretté professeur de cette année Mr Abbas que dieu lui accueille dans ces vastes paradis, à qui le mérite revient de nous avoir appris tant de choses avec patience et amour.***

***Nous remercions aussi notre assistant Mme : H. Benaliouad d'avoir partagé tout son savoir et de nous avoir appris énormément de choses.***

***Nous remercions aussi Mr: Kamel Debs qui a poursuivi avec nous le travail après notre malheureuse perte.***

***Nous remercions aussi tous les membres de notre jury.***

## ***Dédicace***

***JE remercie en premier lieu dieu de m'avoir donné la force et la puissance pour élaborer ce Modest travail, et je le dédié :***

***A celle qui a consacré sa vie pour me donne le bonheur et la réussite et qui ne cesse d prier pour moi, ma chère mère, que dieu la protégé et la garde pour nous.***

***A celui qui a enduré pour me voir satisfaites dans la vie, a mon chère père que dieu le protège et le garde pour moi***

***A mes chers frères : Redha Saber Charaf el din Nabil Fayçal pour leurs présence à mes côté***

***A mon âme sœur que j'ai partagée avec elle les moments de peines et de joie Narimen***

***A mes sœurs que j'ai partagées avec eux les bons moments de ma vie Besma samah***

***A mes belles sœurs qui m'on donné de l'aide et le soutien Meriem Malika***

***A mes neveux surtout Farouk et Ishak***

***Grand dédicace à Karima et Hachemi pour leurs aides et leur soutien***

***A ma très chère amie Asma.***

***A mes amis et collègues du groupe 2 surtout Sidali Chakib Kiki Imad Sihem Hadil***

***A mon amie et binôme Imane***

***A madame ABBAS pour le bon accueil et le soutien***

***En fin j'insiste à remercier l'homme qui m'a le plus marqué dans cette vie et qui m'a appris le sens de la douceur et la persévérance Mon prof abbas allah yrahmo.***

**Nesrine Ahmed chaouch**

## ***Dédicace***

***Merci Allah de m'avoir donné la capacité de faire ce modeste travail, la patience d'aller jusqu'au bout du rêve et le bonheur de lever les mains vers le ciel et de dire HAMDOULAH***

***Je dédie ce modeste travail à :***

***Mon père qui n'a ménagé aucun effort pour ma réussite***

***A ma chère mère qui a veillé toujours à ce que je ne manque de rien.***

***Je les remercie particulièrement et je serais reconnaissante le long de ma vie pour tout leurs soutient, Engagement sacrifices, amour et affection***

***Mon mari Malik qui été toujours près de moi, et aussi à ma belle mère***

***Un spécial dédicace à A mon beau père rabi yerahmo pour son encouragement.***

***A mes très chers frères : Mohamed, Sid Ahmed, Imad, Azzedine, Hichem***

***A mes neveux surtout : ishak, khaled***

***A ma chère sœur Mezoura Pour leur présence, a tous épreuve***

***A ma belle-sœur qui m'a donné de l'aide et le soutien noussaiba***

***A mon amie et binôme Nesrine***

***A mon petit-fils qui je l'aime Mohamed***

***Imane belahcene***

## Table des matières :

Introduction Général.....	2
Présentation du master Azul .....	3
Structure du mémoire. ....	4
I) Etat de connaissance .....	5
Section 01 : Thématique général : Architecture en zone urbaine littorale..	6
I.1. Présentation du littoral en général.....	7
I.1.1 Le littoral .....	7
I.1.2 Les types de littoraux.....	7
I.1.3 Présentation de la ville littorale en général .....	8
I.2. Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique. ....	8
I.2.1 Les formes de développement urbanistique des villes littorales.....	9
I.2.2 Les aménagements urbains spécifiques aux villes littorales: .....	10
I.3. Présentation de la ville littorale sur le plan architectural .....	11
I.3.1. La volumétrie.....	11
I.3.2. L'orientation .....	11
I.3.3. Les ouvertures .....	11
I.3.4. Les couleurs .....	12
I.3.5. Les matériaux de constructions .....	12
I.4. Particularités spécifique aux villes littorales .....	13
I.4.1 Les catastrophes naturelles et leurs impacts sur l'urbanisme et l'architecture .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I.4.2 L'économie des villes littorales et son impact sur l'urbanisme et l'architecture .....	14
I.5. Cas de la ville littorale Algérienne.....	15
I.5.1. Aperçu sur le littoral algérien en général .....	15
I.5.2. Présentation sur le plan urbanistique .....	16
I.5.3. Présentation sur le plan architectural.....	16
I.5.4. Aperçu sur la réglementation algérienne relative aux s littorales .....	17
I.5.5. Les instruments d'urbanisme relatif aux villes littorales .....	17

## Section 02 : Thématique spécifique : Aménagement touristique en zone littoral

I.1. Letourisme.....	19
I.1.1. Définition.....	19
- notion et terminologie.....	19
- le visiteur.....	19
- Le touriste.....	19
- Activité touristique.....	20
-Zone d'expansion touristique (ZET).....	20
- Site touristique.....	21
- Aménagement touristique.....	21
- Le produit touristique .....	21
I.1.2. Pratique du tourisme .....	22
I.1.3. Histoire et évolution .....	22
I.1.4. Tourisme à l'échelle mondiale .....	23
I.1.5. Types et formes de tourisme .....	23
a). Selon la motivation ou l'activité créée.....	24
b). Selon la distance.....	26
I.1.6. Les fonctions du tourisme.....	27
I.1.7. Les infrastructures touristiques .....	28
I.1.8. Les éléments générateur du tourisme .....	29
I.1.9. L'impact du tourisme .....	30
I.2. Le tourisme en Algérie .....	31
I.2.1. Définition .....	31

I.2.2.histoire du tourisme en Algérie .....	32
I.2.3. Potentialité touristique .....	33
I.2.4. Les type de tourisme en Algérie .....	34
I.2.5.Politique de tourisme .....	35
I.3. Tourisme de santé .....	36
I.3.1 Définition .....	36
I.3.2 Thermalisme .....	36
I.3.3 Produit thermaux en Algérie .....	37
I.3.4Thalasso thérapie.....	38
I.4.Cas d'étude : complexe touristique.....	36
I.4.1. Analyse des exemples.....	43
-un exemples national .....	43
- un exemples internationale.....	50
<b>II) Conclusion .....</b>	<b>53</b>
<b>III) Bibliographie.....</b>	<b>54</b>
<b>IV) Annexe : PFE : Aménagement d'un complexe touristique et conception d'un thalasso thérapie a Cherchell.....</b>	<b>47</b>

Introduction	
Motivation du choix de la ville de Cherchell.....	55
I.1 Présentation de la ville de Cherchell.....	56
I.1.1 donnée géographique.....	56
I.1.2 donnée climatique.....	57
I.1.3 Donnée morphologique.....	57
I.1.4Présentation de la ville de Cherchell sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire .....	58
I.2 analyse morphologique .....	61
I.2.1 Les parcours.....	61
I.2.2 Gabarit.....	62
I.2.3 Typologie de bâtis.....	62
I.2.4La croissance de la vile .....	63
I.3 le constat.....	64
I.3.1 Le noyau ancien .....	64
I.3.2 Le front de mer.....	65
I.3.3 Les nouvelle extension.....	68
I.3.4 Plan d'action.....	69
I.4 Choix et la délimitation de la zone d'intervention.....	70
I.4.1 Echelle de la ZET zone d'intervention.....	71
I.4.2 Etat de fait.....	73
I.4.3Echelle de l'aire d'intervention .....	74
I.4.4 Etat de fait .....	76
I.5 programmation de projet.....	77
I.5.1 Programmation de complexe touristique.....	77

I.5.2 Hiérarchisation des pôles .....	78
I.5.3 Les parcours .....	79
I.5.4 Les séquence .....	80
I.5.5 Principe schéma de structure .....	81
I.5.6 Programme des pôles .....	81
I.5.7 Logique d'implantation .....	82
-Synthèse .....	88
I.6 Projet architectural .....	89
-Conclusion .....	110

# ***INTRODUCTION GÉNÉRALE***

## ➤ Introduction générale :

Depuis l'antiquité le littoral ne cesse de subir des évolutions et des transformations au niveau de son écosystème. Les zones littorales sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et ses activités. Ils constituent assurément des milieux très commandés et désirés par l'ensemble des citoyens, investisseurs, administrateurs...etc. Il est plus que tout autre espace, un endroit de plus en plus aménagé pour des activités économiques comme la pêche, le transport maritime, la construction navale, l'industrie, l'habitat...etc. Cet aménagement le rend un espace convoité et menacé<sup>1</sup>

Cependant, ils nécessitent un aménagement spécifique sur le plan urbanistique et architectural, et cela ne peut se concevoir sans une prise en compte réelle de ses particularités et de ses potentialités naturelles.

L'aménagement touristique du littoral relève d'un ensemble de mesures concertées qui règlent l'utilisation de l'espace et son équipement de manière à assurer le plein épanouissement des touristes. Cet aménagement doit réunir trois objectifs essentiels et contradictoires dont le développement touristique au profit des régions réceptrices et de l'économie nationale axée sur le tourisme et enfin la valorisation et protection du patrimoine naturel par l'intégration de la durabilité touristique ce qui va donner naissance à l'aménagement touristique durable.

L'Algérie par ses variétés paysagères et son patrimoine archéologique le plus riche et diversifié de tout le bassin méditerranéen, ainsi que sa richesse en ressources naturelles et culturelles lui offrent de larges possibilités pour le développement de l'activité touristique notamment au sein de son littoral qui est un espace attractif, vu son climat, sa position géographique, les potentialités et les richesses qu'il dispose. C'est un endroit qui se distingue par ses particularités paysagères, environnementales, patrimoniales, et économiques, ces sites sont devenus de plus en plus désirés et fréquentés, ce qui explique la concentration des deux tiers de la population algérienne, et leurs activités multiples dans ces zones côtières, ceci a généré un urbanisme non contrôlé et désordonné<sup>2</sup>. Les gens utilisent la mer pour se nourrir, communiquer pour eux la mer est un Espace de libération et un territoire de loisirs. Mais la majorité ignorent ou délaissent la pratique et a richesse maritime à cause de l'absence des moyens qui mettent en valeur cette richesse et insuffisance des endroits ludique et halieutique.

---

<sup>1</sup> Extrait tiré du rapport de la DATAR (Construire ensemble un développement équilibré du littoral), Paris, 2004

<sup>2</sup> MEGHFOUR Kacemi M. Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales. Editions Dar El Gharb 2004. p34

## ➤ Présentation du master Azul

Architecture en Zone Urbaine Littorale (**AZUL**) est un atelier qui s'intéresse essentiellement au rapport **Site/Projet** et comment assurer l'intégration du projet architecturale dans son environnement littoral tout en respectant les spécificités naturelles de ce milieu.

Notre choix d'intervenir en zones urbaines littorales est motivé par les particularités si significatives qui distinguent ces zones du reste du territoire. Ces particularités résident d'abord dans les qualités dont jouissent les villes du littoral tant sur le plan naturel (climat doux et ensoleillé, beaux paysages ; la mer et les montagnes etc. ...), sur le plan social et économique (elles présentent une forte concentration d'activité et de population) et, surtout par rapport à la beauté du paysage bâti, où les modèles d'architecture et d'urbanisme présentent des caractères originaux comparé aux modèles urbain courants.

Ces dernières années dans certaines zones urbaines littorales, un paysage bâti ne cesse de se dégrader et perdre de sa beauté d'antan. Il faut dire que cette belle architecture et ce bel urbanisme envahis de nos jours par des extensions urbaines irréflechies, souvent sans rapport avec les particularités évidentes de la ville littorale.

En tant qu'étudiants en option Architecture en Zone Urbaine Littorale, ce qui nous préoccupent le plus c'est comment arriver à identifier, comprendre et expliquer les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en zones urbaines littorales, à travers leur développement en matière de production d'espace bâti.

Nous nous intéressons dans un premier temps à cette belle architecture et ce bel urbanisme d'antan. Puis à l'identification et à l'explication des problèmes que vivent aujourd'hui les villes du littoral en général petites, moyennes et grandes, et plus particulièrement sur le plan architectural et urbanistique.

Nos intentions à travers cela sont :

- Une meilleure **adaptation** aux particularités du milieu littoral, dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti.
- Réfléchir dans une démarche de **développement durable**, ceci pour une meilleure protection et mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux.

Nous terminerons par proposer des aménagements en zone littorale dans une perspective de développement durable, et aussi par redonner à ces villes littorales une - image architecturale et urbanistique, tout en préservant leurs potentialités naturelles.

## ➤ Structure du mémoire

La présente étude a été élaborée dans le but de satisfaire les objectifs pédagogiques du master Architecture en Zone Urbaine Littorale (AZUL).

Notre mémoire de master se compose d'une introduction générale, un état de connaissance et d'une conclusion générale.

L'introduction générale comprend la présentation du master AZUL (Aménagement des Zones Urbaines Littorales), les objectifs de l'atelier et une initiation sur les villes littorales et leurs particularités.

L'état de connaissance se compose de deux sections, la première section est la thématique générale où on va élaborer une étude sur les villes littorales et leurs particularités sur le plan urbanistique et sur le plan architectural, et aussi les particularités naturelles et socioéconomiques et leurs impacts sur le développement de la ville littoral.

Et comme exemple, on va traiter le cas de la ville littorale Algérienne, avec ses particularités, ses lois relatives à la protection et la mise en valeur du littoral algérien.

La deuxième section sera réservée à la connaissance de la thématique spécifique à notre étude, qui est l'aménagement touristique en zone urbain littoral, elle comporte la définition, l'origine, l'importance et les activités liées au tourisme, et aussi des analyses d'exemple des aménagements touristiques.

Au final, le mémoire sera achevé avec une conclusion générale contenant l'objectif de notre étude.

En annexe, on trouve la partie du PFE (Projet de Fin d'Étude), en premier lieu, on va présenter une bref analyse sur le cas d'étude (la ville de Cherchell) ; sa situation, l'accessibilité, ses particularités ainsi que son développement sur le plan urbanistique et architecturale à travers l'histoire.

La finalité de cette étude, va nous orienter vers la définition du constat général de la ville, puis l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis jusqu'à l'arrivé au plan masse et au projet architectural pour répondre aux objectifs établis dans notre travail.

# **I. ETAT DE CONNAISSANCE**

# **Section 1**

## **Thématique générale**

## I.4.2 Etat de fait de la zone d'intervention :

- **D'un tissu urbain** : des agglomérations mal structuré qui manque d'équipements et d'infrastructures touristique, des habitats précaires.
- **D'une forêt** : qui est à son état brut ou personne peut en profiter
- **Des terrains agricoles** : qui occupe de grandes surfaces du front de mer donc elle cause des coupures urbaines inconvenables.
- **Des poches vides** : une partie est à proximité de la ZET et c'est dans laquelle on va intervenir, l'autre est situé à côté des agglomérations et elle est destinée à des projets d'état.



Habitas individuelles



Le cours d'eau Oued el Bellah



Des poches vides



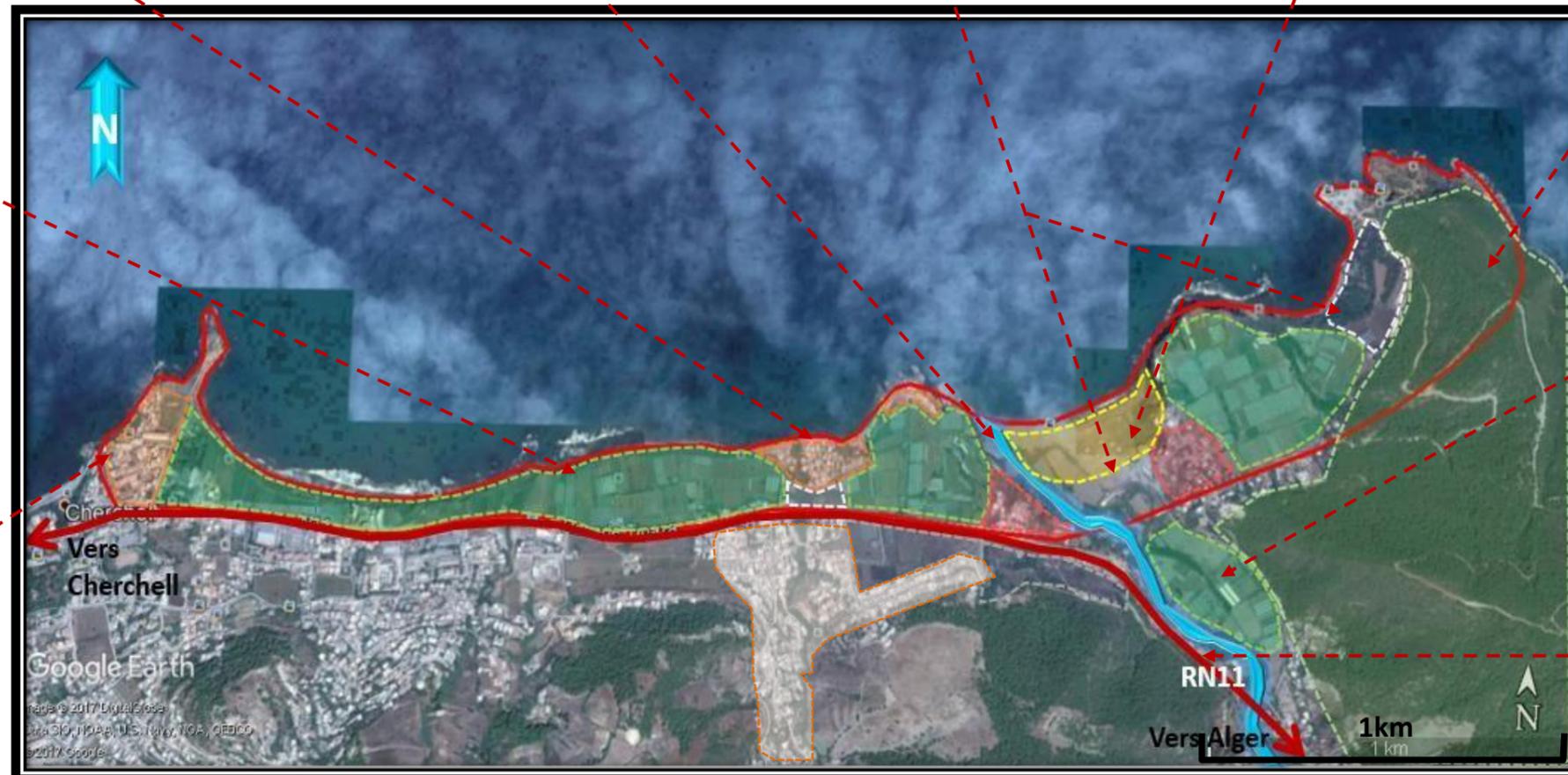
Les équipements sanitaires de campine



Le foret d'Oued el Bellah



Les terrains agricoles



Source : Google Earth pro modifié par le binôme



Les terres agricoles de la ZET



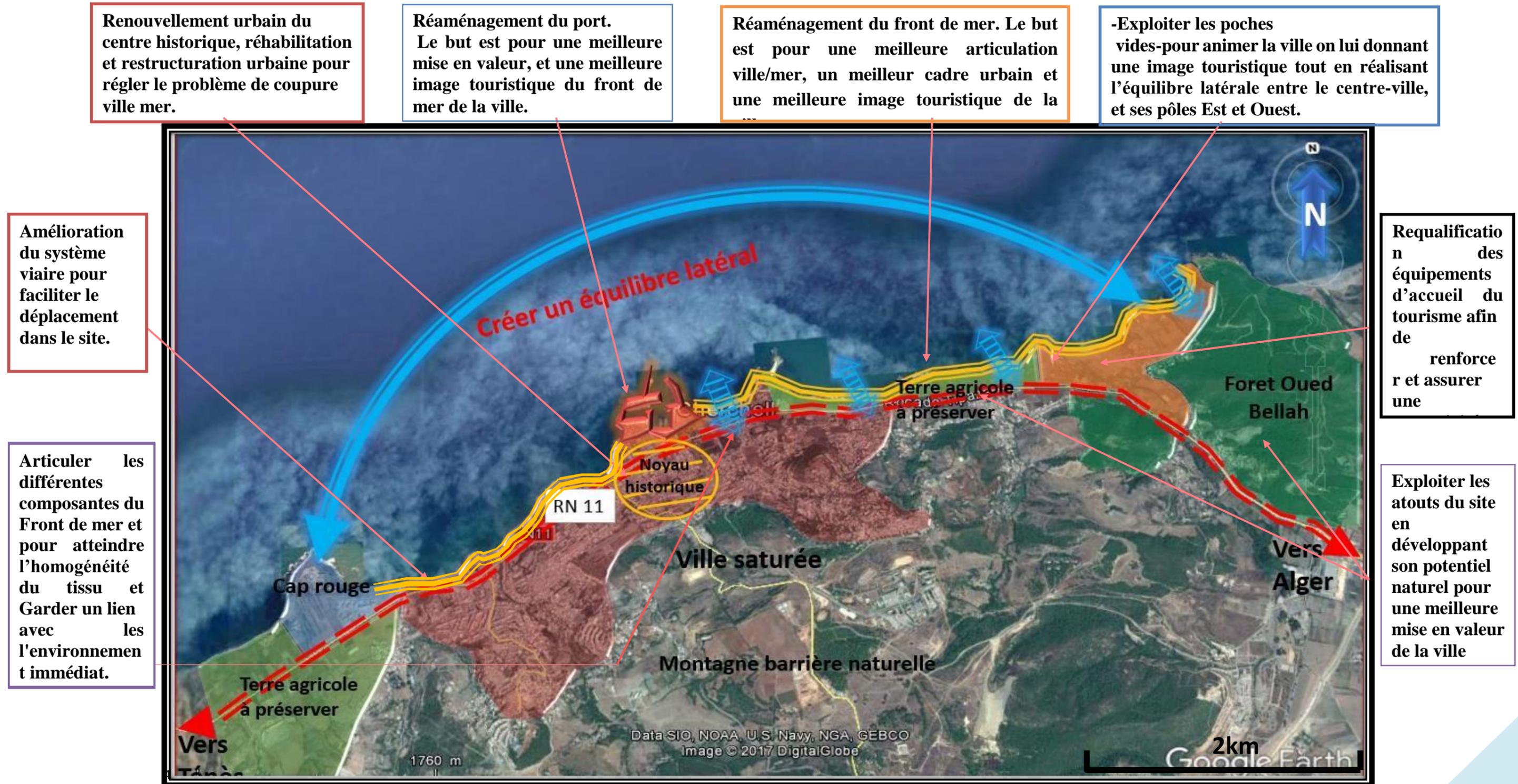
Le Cap de Tizirine



La RN 11 l'entrée de la ville Cherchell

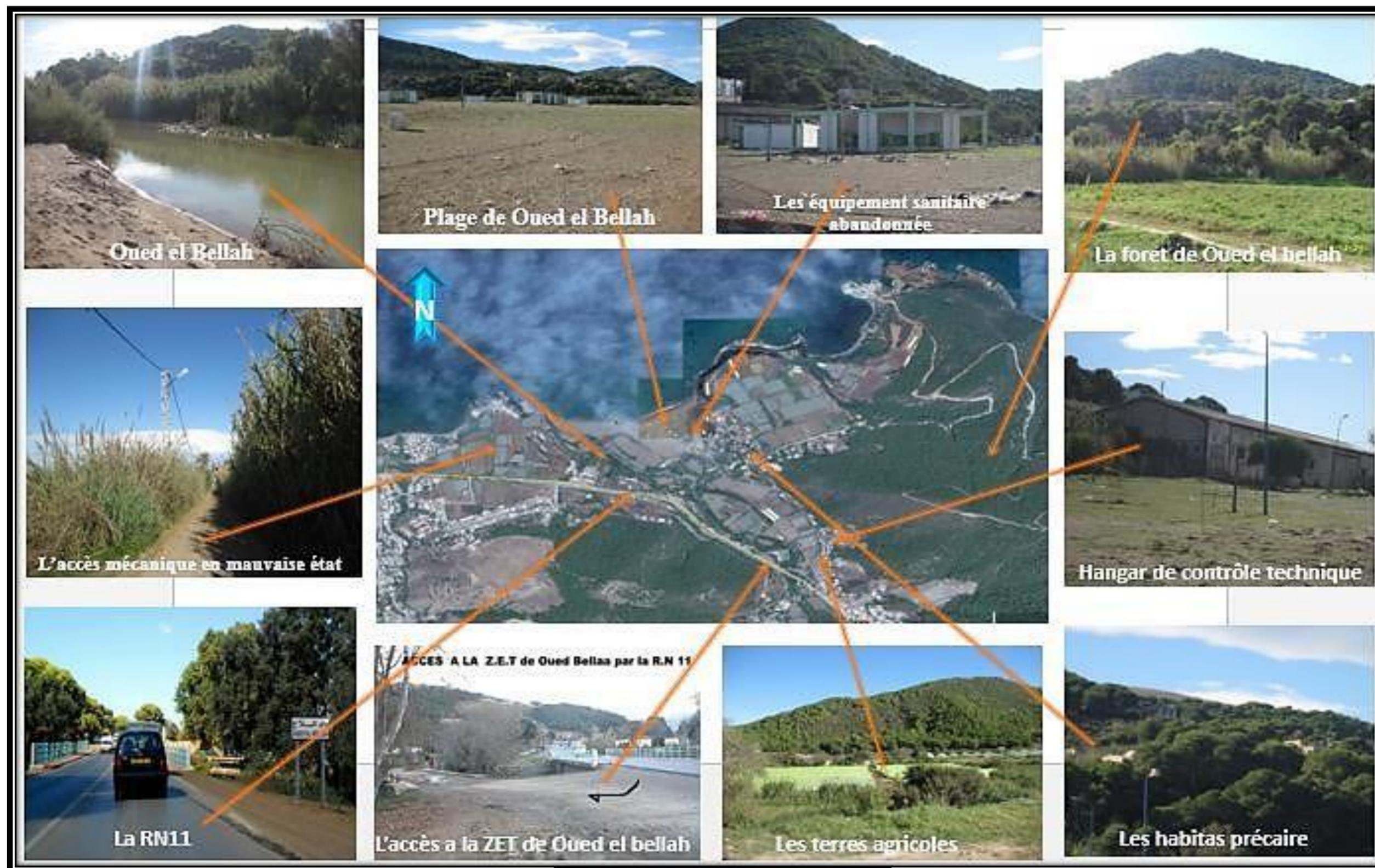
### I.3.4 Plan d'actions:

Selon le Constat établie, et les principes de l'option et les particularités de littoral, et les connaissances acquise à travers le mémoire de recherche notre plan d'actions portant sur le réaménagement du site a été établi comme suit :



Source : Google Earth pro modifié par le binôme

#### I.4.4 Etat de fait de l'aire d'intervention



Source : Google Earth pro modifié par le binôme



### Architecture en zone urbaine littorale

Le but de cette recherche est d'approfondir les connaissances sur les villes littorales, particulièrement sur le plan urbanistique et architectural. Cette section sera consacrée à des facteurs influençant la production architecturale et urbanistique des villes littorales.

#### I.1. Présentation du littoral en général.

##### I.1.1 Le littoral

La zone littorale est définie comme une bande terrestre et marine dont la largeur varie en fonction du milieu et des besoins de l'aménagement. Elle correspond rarement à des entités administratives ou de planifications existantes. La proximité de l'eau développe un environnement particulier; dunes, galets, falaises, estuaires.

##### -Le littoral méditerranéen:

La Méditerranée dispose d'un littoral privilégié, qui explique sa forte attractivité. La diversité et la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager. Une mer avec un climat doux et ensoleillé en hiver a été à l'origine du tourisme sur la côte méditerranéenne au XIXe siècle, avec la création des premières (villes d'hiver). Le climat chaud et sec en été a permis l'essor considérable du tourisme balnéaire pendant la seconde moitié du XXe.

##### I.1.2 Les types de littoraux

###### ❖ Littoraux rocheux :

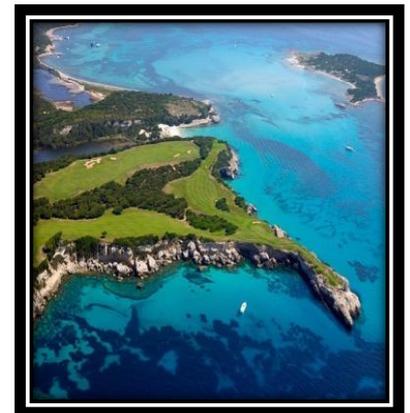
Favorable à l'implantation des ports mais la navigation est délicate et Constituées essentiellement de falaises. Les littoraux rocheux sont gouvernés par l'érosion. Lors de la submersion d'un paysage terrestre par la mer, le départ des altérites, suivi d'une attaque de la roche en place, détermine deux niveaux d'évolution :

- Les littoraux à dénudation sont les littoraux rocheux les moins évolués. Ils ont été exploités de leur couverture meuble, mais la roche en place est simplement mise à nu, sans avoir subi d'attaque érosive forte. (Voir fig. :01)

- Les littoraux à falaises se forment quand la roche en place, attaquée par l'érosion, recule. Le dégagement des parties érodées conduit alors à la formation d'une plate-forme d'abrasion marine au pied des parties restées debout qui forment des falaises.

Fig. 1 : Le littoral méditerranéen

L'île de corse en France.



Source : Fibladi.dz

# ETAT DE CONNAISSANCE

## THÉMATIQUE GÉNÉRAL

### ❖ Littoraux sableux :

Les côtes basses sableuses caractérisent les plaines littorales, bordées par des côtes d'accumulation et régularisées par l'action répétée des vagues, de la dérive littorale et des courants côtiers. Les côtes sableuses sont mobiles : l'apport de sédiments le fait avancer sur les mers alors que l'érosion due à la mer et au vent les fait reculer.

Ces phénomènes combinés entraînent une dynamique importante du trait de côte.

Les côtes sableuses sont presque au niveau de la mer et c'est sur cette partie du littoral qu'on retrouve les estuaires, les lagunes, les deltas et les plages proprement dites. Elles représentent la partie la plus vulnérable du littoral.

### I.1.3 Présentation de la ville littorale en général

Les villes littorales sont des villes qui bordent et qui se développent le long du littoral, zone comprise entre une étendue maritime et le continent, elles figurent parmi les lieux les plus dynamiques. L'organisation interne des villes est différente, en fonction du climat, de la situation géographique

### I.2. Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique.

L'urbanisme littoral se développe en extension des agglomérations existantes ou en aménagement nouveaux ces aménagements sont des développements multifonctionnels bien caractérisés et spécifiques.

#### I.2.1 Les formes de développement urbanistique des villes littorales

##### ➤ Développement parallèlement à la mer :

c'est le cas le plus courant; ou la ville se développe parallèlement à la mer qui peut dire tournée vers le principal centre d'attraction qui est la mer

La ville s'est urbanisée parallèlement au littoral. La mer oriente l'habitat, détermine les axes urbains et angles de vue, et articule le parcellaire ;en reconstituant des axes bien marqués avec des boulevards et des avenues.

Fig2 : plage sableuse nice



Source : Fibladi.dz

Fig.3 : La ville d'Oran en Algérie, la 2ème grande ville littorale



Source : Fibladi.dz

Fig. 4 : Benidorm (Espagne) est une ville touristique



Source : Fibladi.dz

**Les éléments climatiques:** tels que les *vents* on en profitant de la *ventilation naturelle*

**Facteurs économiques:**

Les citadins des villes littorales trouvent la mer comme une source de leur revenu, donc elle joue un rôle *économique* important pour cela il faut pas tourner le dos à la mer ce qui permet de développer l'activité économique (portuaires ,touristiques ou agricoles)

**Facteur social:** l'esprit des ces habitant d'être en face à la mer

➤ Développement perpendiculaire à la mer :

Les villes qui se développent perpendiculairement à la bande côtière se situent généralement sur des sites accidentés. Les risques naturels jouent un rôle très important sur le développement de la ville, leur impacte fait que cette dernière s'éloigne de la cote et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts (humidité, le vent, l'inondation). Ce développement se caractérise par des percées qui découpent les ilots et donnent des échappés visuelles vers la mer, comme le cas du village d'Azzefoune ou son implantation était perpendiculaire à la mer, dans le but de se protéger des vents violents du nord et de bénéficier d'une ventilation naturelle.

Le bâti se forme en dégradé ce qui permet la construction des terrasses et des balcons pour avoir des vues panoramiques sur la mer.

L'implantation du village perpendiculaire à la mer dans le but de:

- -se protéger des *vents violents* du nord
- -de bénéficier d'une *ventilation naturelle*
- -de créer *des percés visuelle*

➤ Développement perpendiculaire sur les sites accidenté :

Ce type de relief, particulièrement remarquable par les points de vues offerts sur la mer Dans ce cas de site; L'implantation des constructions .

sur des sites surélevés et les roches ont pour but une protection naturelle de l'humidité et d'exposition aux inondations fréquente ,et pour s'écarter des zones très exposés aux vents et profiter des douces brises d'été .

Fig. 5: Développement perpendiculaire à la mer à Azzefoune



Source : Mémoire d Master sur Azzefoune

Fig. 6 : (Positano, Italie) Bâtie de part et d'autre d'une étroite vallée



Source : 123rf.com

Le tracé urbain suit la morphologie du terrain selon les lignes de crête créant des formes organiques ainsi obtenant une dégradation de niveau pour avoir une vue global sur le paysage maritime.

➤ Développement de la ville dans toutes les directions :

Cette organisation est faite d'une manière aléatoire causée par des obstacles qui bloquent l'évolution et engendre l'apparition de sont généralement naturels (montagne, terres agricoles, cours d'eau).

### I.2.2 Les aménagements urbains spécifiques aux villes littorales

➤ L'aménagement des percées:

Les villes littorales se caractérisent par la structure urbaine en particulier l'organisation des voiries et des percées découpant les îlots qui sont faites dans le but :

-D'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.

-Régulariser l'écoulement régulier de l'air dans la ville.

➤ L'aménagement des espaces publics :

Ils sont généralement orientés vers la mer pour avoir une belle vue. Ces espaces sont bien aménagés pour se détendre, se balader, et bien profiter de l'ensoleillement (facteur touristique, climatique). On a comme exemple : L'aménagement des terrasses publiques:

Les villes littorales se caractérisent par la présence de terrasses

publiques de différents types, couverte ou non couverte, permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel, comme elles offrent une vue sur la mer.

➤ L'aménagement des espaces vert :

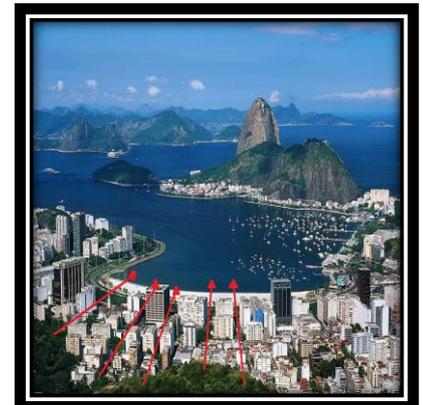
La présence de la végétation le long des rues, dans les places et à l'intérieur des constructions, est fortement recommandée pour la protection du soleil ou Du vent et une réduction de la contrainte de chaleur en abaissant les températures.

Fig. 7 : Miami Amérique



Source: thèse d'oued Bellah

Fig. 8 : Echappées visuelles vers la mer à Rio De Janeiro



Source : ameriquedusud.org.

### I.3. Présentation de la ville littorale sur le plan architectural :

L'architecture des villes littorales connue par sa particularité qui résulte de la particularité du littoral; Les différentes caractéristiques architecturales sont :

#### I.3.1. La forme et la volumétrie :

Les villes littorales se caractérisent par une merveille d'architecture dont la majorité des formes symbolisent une voile gonflée par le vent ; généralement les bâtiments seront de grandes hauteurs.

Les facteurs naturels: L'élément naturel le plus important c'est la mer qui inspire les architectes.

La morphologie du site : les architectes tentent de s'adapter aux sites littoraux par la forme.

Le climat : les éléments climatiques imposent aussi la forme architecturale comme les vents

Les facteurs économiques : réalisation des projets attractifs peut devenir comme une source de revenu pour la ville.

Fig.8 : Hôtel jumairah a Dubaï



Source : e-architect.co.uk

#### I.3.2. La localisation et l'orientation du bâtiment :

L'implantation d'une construction en bord de mer doit résoudre avant tout la contradiction entre les vents dominants et la vue sur la mer.

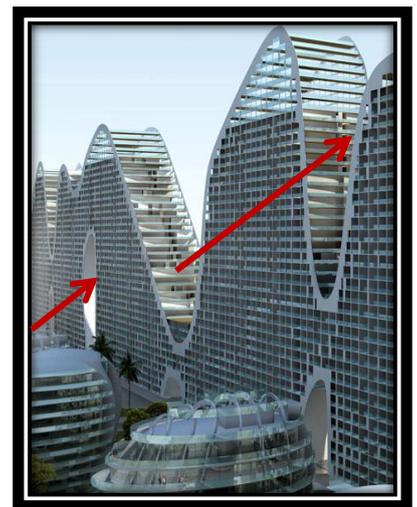
Pour se protéger du vent, les constructions en bord de mer se sont dotées de protection, ces protections ont pris diverses formes. D'où la nécessité de prévoir des ouvertures pour laisser passer le Vent.

#### I.3.3. Les ouvertures :

Utilisation des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération (ventilation) et des vues panoramiques et aussi la protection du rayonnement solaire; on utilisant des éléments de protection

(Pare-soleil horizontal, pare-soleil vertical)

Fig.9 : Fake Hills par MAD Architectes (la Chine)



Source : jumeirah.com

Fig. 10 : restaurant avec une vue sur mer.



Source:yellowtrace.com

Fig. 11 : Chambre qui donne sur la mer bien éclairée avec une vue panoramique



Source : yellowtrace.com

### I.3.4. Les couleurs :

claires en revêtement des façades tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie. Ce choix est comme une réponse à des exigences climatique tel que le soleil car cette solution renforce la protection solaire

### I.3.5. Les matériaux de constructions :

L'utilisation du brique, béton, le béton cellulaire, les panneaux isolés, bois naturel, le verre

-Aussi il faut éviter l'utilisation de l'acier (les problèmes de la corrosion)

Le choix de ces matériaux est fait en considération

Des facteurs climatiques(le soleil, les vents l'humidité et pluie,

Et les risques naturel comme la corrosion causée par les airs salins

fig.12: santorin –grece -oia



Source: thèse d'Oued Bellah

Fig.13: panneaux solaire permet l'économie de l'énergie:(substitution des sources conventionnelles par l'énergie solaire) et de les intégrer dans l'esthétique architecturale.



Source: materiaux.com

### I.4. Particularités spécifique aux villes littorales

#### I.4.1 Les catastrophes naturelles et leurs impacts sur l'urbanisme et l'architecture

Une catastrophe naturelle est un phénomène qui résulte d'un événement naturel tel que le séisme, éruption volcanique, tsunami, l'orage et les tempêtes.

##### 1. La submersion marine :

Inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères provoquant des ondes de tempête. Elle envahit en général des terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers.

Fig. 14 : La commune de La Faute-Sur-Mer, France.



Source : Euronews.com

##### 2. L'érosion côtière :

Sous l'action des vagues et des vents, le sable se déplace le long du littoral. Ce déplacement est permanent mais lors des tempêtes marines, il prend des proportions très importantes et entraîne des érosions irréversibles.

Fig. 15 : L'érosion côtière en Aquitaine, France



Source : Euronews.com

##### 3. L'humidité et le phénomène de corrosion :

Du fait de l'humidité et de l'air saliné du littoral, la corrosion constitue un phénomène naturel spécifique et remarquable pour les constructions des villes littorales.

Fig.16 : Corrosion du béton



Source : 4geniecivil.com

##### 4. La vulnérabilité sismique :

Parmi les phénomènes induits par le séisme en zone côtière, le tsunami est une catastrophe naturelle de remontée des eaux et de déferlement sur les parties terrestres de la cote, provoquant ainsi des dégâts matériels et humains.

### I.4.2 L'économie des villes littorales et son impact sur l'urbanisme et l'architecture:

L'économie littorale est faite à la fois d'activités liées à la mer mais aussi d'activités industrielles, portuaires, agricoles, et touristiques. Son développement doit pouvoir s'adosser aux infrastructures et équipements touristiques nécessaires au maintien mais aussi au renforcement compétitif d'espaces littoraux ouverts sur l'économie mondiale.

#### I.4.2.1 Activité touristique :

Initialement rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, etc. ...)

Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont:

- Le tourisme balnéaire : (plages, complexes...)
- Le tourisme de santé : (thermes, spas...)
- Le tourisme culturel: (patrimoine architectural, musées...)
- Le tourisme «vert»: (réserves naturelles, forêts, parcs...)

#### I.4.2.2 L'activité portuaire :

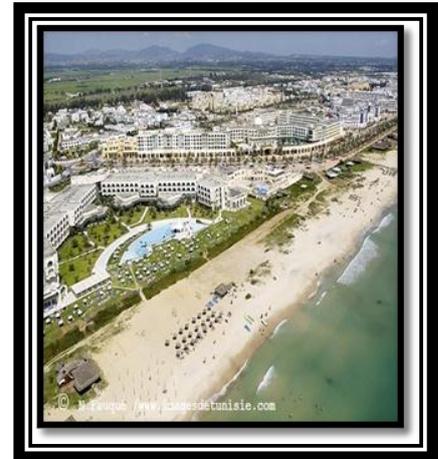
##### ❖ Le port industriel:

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage, d'entrepôts, etc.

##### ❖ port de plaisance:

Son impact est d'engendrer un paysage composé d'infrastructures de plaisance, de loisirs et de distraction

Fig.17 : La ville de Hammamet en Tunisie



Source : agence-de-voyage-

Fig.18: Le Port pétrolier de Beiaia



Source: bladi.dz

Fig.19: port de Royan (port de plaisance)



Source: bladi.dz

### ❖ port de pêche :

Cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales; et avoir un impact sur le plan architectural et urbanistique.

Car en plus des espaces aménagés pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs et de distraction sont également aménagés.

Fig.20 : Port de pêche Azeffoun



Source: bladi.dz

### ❖ Le Port militaire :

Les ports militaires représentent le plus souvent des obstacles à la continuité urbaine en zone littorale.

Leur interdiction au public gère la promenade du touriste et gêne le caractère agréable de la mer

Fig. 21: Port militaire de Mers El Kebir à Oran, Algérie



Source: bladi.dz

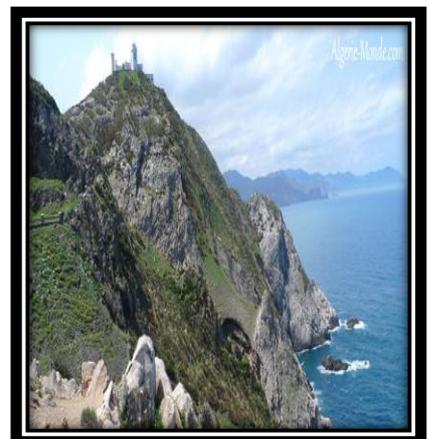
## I.5. Cas de la ville littorale Algérienne

### I.5.1. Aperçu sur le littoral algérien en général

Le littoral algérien s'étend sur une longueur de 1200 KM ; d'une superficie de 9824 km<sup>2</sup>, 0.4% de la superficie du pays; il représente un écosystème riche et fragile. Cette espace littoral couvre 159 communes maritimes, incluant L'ensemble des territoires des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba).

La loi algérienne, enfin, définit le littoral comme suit : le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental, ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents (800m) longeant la mer

Fig. 22: Le littoral algérien ; la ville de Annaba



Source : Fibladi.dz

### I.5.2. Présentation sur le plan urbanistique

#### -Le littoral en Algérie : un état de fait

Il représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population (2/3 de la population sur 4% du territoire), des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière.

Après l'indépendance l'Algérie a connu deux politiques d'aménagements qui ont été appliquées sur le plan urbanistique et architectural.

-L'état a préféré s'intéresser aux grandes villes qui sont **Alger, Oran et Annaba** et quelques moyennes villes comme **Bejaïa** et au détriment des petites villes (**azeffoun**) qui sont restées relativement délaissées ou en stagnations.

Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (elles sont sur-urbanisées) par contre les petites villes qui sont sous-urbanisé

Fig.23 : Alger :la plus grande ville du pays



Source : Fibladi.dz

Fig. 24 : Bejaia: moyenne ville



Source : Fibladi.dz

Fig.25: Azeffoun: petite ville



Source : Fibladi.dz

### I.5.3. Présentation sur le plan architectural

On ressent les particularités des villes littorales dans l'architecture coloniale comme le montre les photos ci-dessus.

Après l'indépendance l'aménagement était pour répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchi pour tous les cas du littoral algérien

Dans la période actuel l'état pris des décisions par des nouveaux plans d'aménagement qui correspond aux particularités des villes littorales comme le projet de la Médina d' Alger

Fig.26 : Le front de mer de la ville d'Alger



Source :Fibladi.dz

#### I.5.4. Aperçu sur la réglementation algérienne relative aux villes littorales

**La loi littorale:** Elle fixe une politique globale d'aménagement, de protection et de mise en valeur. La réalisation de cette politique d'intérêt général implique une coordination des actions de l'Etat et des collectivités locales, ou de leurs groupements.

##### Ces lois ont pour but :

- ❖ Préserver le patrimoine culturel mais aussi naturel de la zone littorale
- ❖ Encourager de part l'implantation les activités économiques
- ❖ Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littoral
- ❖ Mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturel ou patrimoniale

##### Les lois relatives au littoral :

- **Loi 02-02 du 05-02-2002** : relative à la protection et à la valorisation du littoral : a pour objet l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale spécifique d'aménagement et de protection du littoral et de revalorisation des espaces côtiers.
- **Loi n° 03-03 du 17 février 2003** : qui définit les principes et les règles d'identification, de promotion et de gestion des ZET.

Les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002 :

##### Bande 1 :

- Il s'agit de la bande inconstructible des 100 mètres instaurée par la loi 90-294, dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage

Pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages). Les conditions et les modalités d'extension de cette zone et d'autorisation des activités permises sont fixées par voir réglementaire.

##### Bande 2 :

- D'une largeur de 800 mètres où sont interdites:

Les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage.

Toutefois, en raison des contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

### I.1 LE TOURISME

#### Introduction :

Le but de cette recherche est de saisir le contexte dans lequel s'inscrit le tourisme de santé et le thermalisme, et de connaître leur opportunité sur le plan touristique. A la fin nous étudierons le tourisme en Algérie et à Jijel pour mieux situer les différentes difficultés.

#### I.1.1. Définition :

##### Notions et terminologies du tourisme :

Le tourisme est « l'action de voyager pour son agrément ». Aussi « c'est l'ensemble des questions d'ordre technique, culturel et financier qui soulève dans chaque pays ou région, l'importance du nombre de personnes qui font des voyages d'agrément »<sup>1</sup>

Le tourisme c'est « l'art de satisfaire les aspirations les plus diverses qui incitent l'homme à se déplacer hors de son univers quotidien »<sup>2</sup>

« C'est l'ensemble des activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leur environnement habituel pour une durée inférieure à une limite donnée, et dont le motif principal est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité. Ainsi, le tourisme se résume à une forme d'évasion de l'habituel et de la monotonie »<sup>3</sup>.

Le tourisme est « l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale ». Il implique au moins un découché, c'est-à-dire une nuit passée hors du domicile quoique, d'après certaines définitions « il faudrait au moins 4-5 nuits passées hors de chez soi »<sup>4</sup>

##### ❖ Le visiteur:

Le visiteur est « toute personne qui se rend dans un pays autre que celui où elle a sa résidence habituelle, pour toute raison autre que celle d'y exercer une profession rémunérée dans le pays même »<sup>5</sup>.

##### ❖ Le touriste:

Le touriste est un « visiteur temporaire séjournant au moins 24h dans le pays visité et dont les motifs de voyage peuvent être les loisirs, visites familiales, missions, réunions »<sup>6</sup>

<sup>1</sup> D'après le dictionnaire : petit Larousse, 2<sup>ème</sup> édition, paris, France, 1984, p.1018

<sup>2</sup> D'après la revue : l'économie touristique, p.103

<sup>3</sup> O.M.T : organisation mondiale du tourisme.

<sup>4</sup> Encyclopédia Universalis.

<sup>5</sup> Boussaid Hayet, vers une nouvelle conception de l'espace hôtelier exemple des hôtels à Jijel, thèse présentée pour obtenir le diplôme de magister, option architecture, département d'architecture, Université Mentouri Constantine, p.11,

<sup>6</sup> Ibidem P.11.

### ❖ L'activité touristique:

L'activité touristique est « toute prestation de commercialisation des voyages ou d'utilisation d'infrastructures touristiques fournies à titre onéreux avec ou sans hébergement »<sup>7</sup>

### ❖ La Zone d'expansion touristique:(Z.E.T)

La ZET est « toute région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au Tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploitée pour le développement d'une ou de plusieurs formes rentables de tourisme »<sup>8</sup>

A travers sa double dimension juridique et spatiale, la notion de Z.E.T revêt trois (03) significations :

#### **a. Les Z.E.T, en tant qu'espace protégé**

« Conformément aux dispositions de l'ordonnance N°66-22 et de son décret d'application N°66-75, les Z.E.T font l'objet de mesures particulières de protection contre toute forme de dégradation ».

#### **b. Les Z.E.T, en tant qu'espace classé et territorialement délimité**

«Les sites touristiques qui ont fait l'objet d'identification, d'évaluation et de déclaration sont délimités puis classés par ordre d'implantation dans l'intérêt touristique et par ordre de priorité au développement ».

#### **c. Les Z.E.T, en tant qu'espace organisé**

Sur le plan spatial, les Z.E.T sont organisées comme suit :

##### **i. Zone constructible :**

« Regroupe les terrains susceptibles de servir de terrain d'assiette aux équipements touristiques et les terrains nécessaires à une éventuelle extension de ces équipements ».

##### **ii. Zone de protection :**

«Partie d'une zone d'expansion ou d'un site touristique non constructible nécessitant une protection particulière en vue de conserver ses qualités naturelles, archéologiques ou culturelles ».

<sup>7</sup> Article n°3 de la Loi n° 03-01 du 17 février 2003, relative au développement durable du tourisme, journal officiel de la république algérienne n°11, du 19 février 2003.

<sup>8</sup> Ibidem.

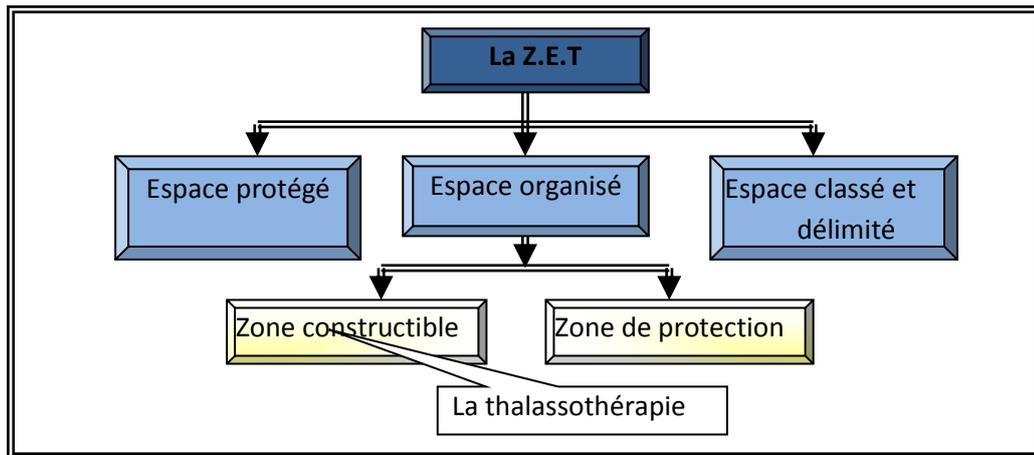


Schéma représentant les trois (03) composantes de la Z.E.T

### ❖ **Le produit touristique :**

Le produit touristique est un ensemble d'éléments qui forment un tout indivisible. Un produit touristique est :

- Un patrimoine touristique de ressources naturelles, culturelles, artistiques, historiques ou technologiques, qui va attirer le touriste et l'inciter au voyage.
- Il est composé d'un ensemble de présentations appartenant au domaine des services et non celui des biens. A l'ensemble des prestations qui constituent les valeurs du produit (l'hôtel, les repas, les installations sportives, etc.) s'ajoutent certaines valeurs aussi importantes pour le client – le site, le paysage, le climat, l'accueil, l'hospitalité, le contact avec l'autochtone.

### ❖ **L'aménagement touristique<sup>9</sup>:**

«Ensemble des travaux de réalisation des infrastructures de base pour les espaces et les étendues destinées à accueillir des investissements touristiques. Il est matérialisé par des études qui fixent la nature des aménagements et la typologie des activités des infrastructures projetées ».

### ❖ **Le site touristique :**

Le site touristique est «tout paysage ou lieu présentant un attrait touristique par son aspect pittoresque, ses curiosités, ses particularités naturelles ou les constructions y édifiées, auquel est reconnu un intérêt historique, artistique, légendaire ou culturel, et qui doit être valorisé dans son originalité et préservé tant de l'érosion que des dégradations du fait de la nature ou de l'homme ». <sup>10</sup>

<sup>9</sup> Article n°3 de la Loi n° 03-01 du 17 février 2003, relative au développement durable du tourisme, journal officiel de la république algérienne n°11, du 19 février 2003.

<sup>10</sup> Article n°3 de la Loi n° 03-01 du 17 février 2003, relative au développement durable du tourisme, journal officiel de la république algérienne n°11, du 19 février 2003.

## I.1.2 PRATIQUES DU TOURISME:

### 1. Définition :

Le tourisme est « l'ensemble des activités liées au déplacement des personnes sur une certaine distance dans le cadre d'une activité de loisir. Sur le plan statistique la définition inclut les déplacements de plus de vingt-quatre heures (24h) et par extension les voyages d'affaires. Par contre, les migrations, les mouvements de militaires ou de professionnels du transport (chauffeurs, marins, etc.) ne font pas partie des mouvements touristiques. Pour les voyages de moins de vingt-quatre heures (24h), les statistiques utilisent les termes d'excursions et d'« excursionnistes ».<sup>11</sup>

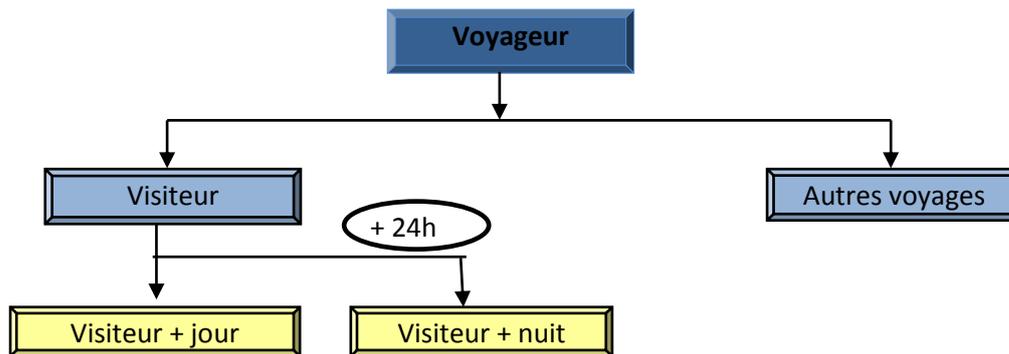


Schéma représentant le concept du tourisme selon l'O.M.T <sup>12</sup>

## I.1.3 Histoire et évolution:

Le tourisme est apparu à une époque précise, en Europe, au environ du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'origine anglaise (*tourisme*), le mot s'appliquait à l'origine au « grand tour » que les jeunes Anglais de la haute société réalisaient en Europe continentale et parfois jusqu'au Moyen-Orient. Ce voyage avait au départ une valeur d'initiation et de découverte des peuples européens et des civilisations du passé (Rome, la Grèce, la Terre Sainte).

La curiosité pour les mœurs locales et les plaisirs exotiques y étaient associés. Très tôt, une certaine commercialisation de l'entreprise touristique est intervenue, en particulier sous la forme de voyages organisés, auxquels est associé le nom de Thomas Cook. Le développement du tourisme a été favorisé par les progrès en matière de transport (chemins de fer, paquebots, et plus tard le voyage aérien) et aussi par des innovations dans la grande hôtellerie et dans les systèmes de commercialisation des voyages.

Le tourisme qui était au début l'apanage des milieux aristocratiques, des rentiers ou de retraités fortunés, a conquis dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle de nouvelles catégories sociales qui ont pu à leur tour profiter des plaisirs du voyage.

<sup>11</sup> « Tourisme » Microsoft encarta 2006[CD]. Microsoft corporation, 2005

<sup>12</sup> Organisation mondiale du tourisme

La démocratisation du tourisme est un phénomène fondamental qui explique l'accroissement rapide de cette activité dans des régions du monde toujours plus nombreuses et aussi une certaine banalisation de la consommation touristique sous la forme de ce que l'on appelle le tourisme de masse — expression souvent péjorative qui renferme un préjugé moral à l'encontre des touristes. On observe cependant qu'il reste encore des régions du monde qui demeurent encore peu touchées par les mouvements touristiques, soit que leurs populations n'aient pas un revenu suffisant pour des déplacements de loisirs, soit que les conditions naturelles, climatiques, les difficultés d'accès ou encore les conditions de sécurité ne permettent pas cette activité.

### **I.1.4 Le tourisme à l'échelle mondiale :**

Le tourisme international a connu un développement spectaculaire depuis la Seconde Guerre mondiale. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), qui est affiliée au système des Nations Unies, a chiffré à 612 millions le nombre d'arrivées de touristes internationaux en 1997, soit cinq fois plus qu'il y a trente ans (112,8 millions en 1965).

Ce secteur pèse ainsi aujourd'hui de façon notable sur les grands équilibres économiques — emploi, investissement, équilibre des échanges extérieurs — qui constituent autant de facteurs essentiels de la croissance.

D'après les prévisions de l'OMT, le tourisme devrait même devenir à l'horizon 2015 la première activité économique à l'échelle du monde, dépassant le commerce des produits énergétiques et des biens manufacturés. Pour les pays anciennement industrialisés, nouvellement industrialisés ou en voie de développement, le tourisme représente une source considérable de revenus, en termes de rentrées de devises étrangères, de recettes privées et publiques et de créations d'emplois.

### **I.1.5 Types et formes de tourisme :**

Le changement des lieux et des statuts des vacances, ainsi que l'augmentation des revenus – qui tendent de plus en plus à être considérés comme nécessité – ont provoqué une diversification des types de tourisme qui se classent comme suit :

**a-Selon la motivation ou l'activité créée:** on distingue

#### **1. Le tourisme d'agrément :**

Il se conjugue aux notions de loisirs et de détente. Ce type de tourisme se traduit par une multitude de formes selon la prédominance des facteurs qu'y interviennent.

Toute activité de détente pratiquée par les touristes pendant leur séjour dans les sites ou établissements touristiques tels que : parcs de loisirs et d'attraction, les sites montagneux et les édifices culturels et sportifs. On peut expliquer ce type par le schéma suivant :

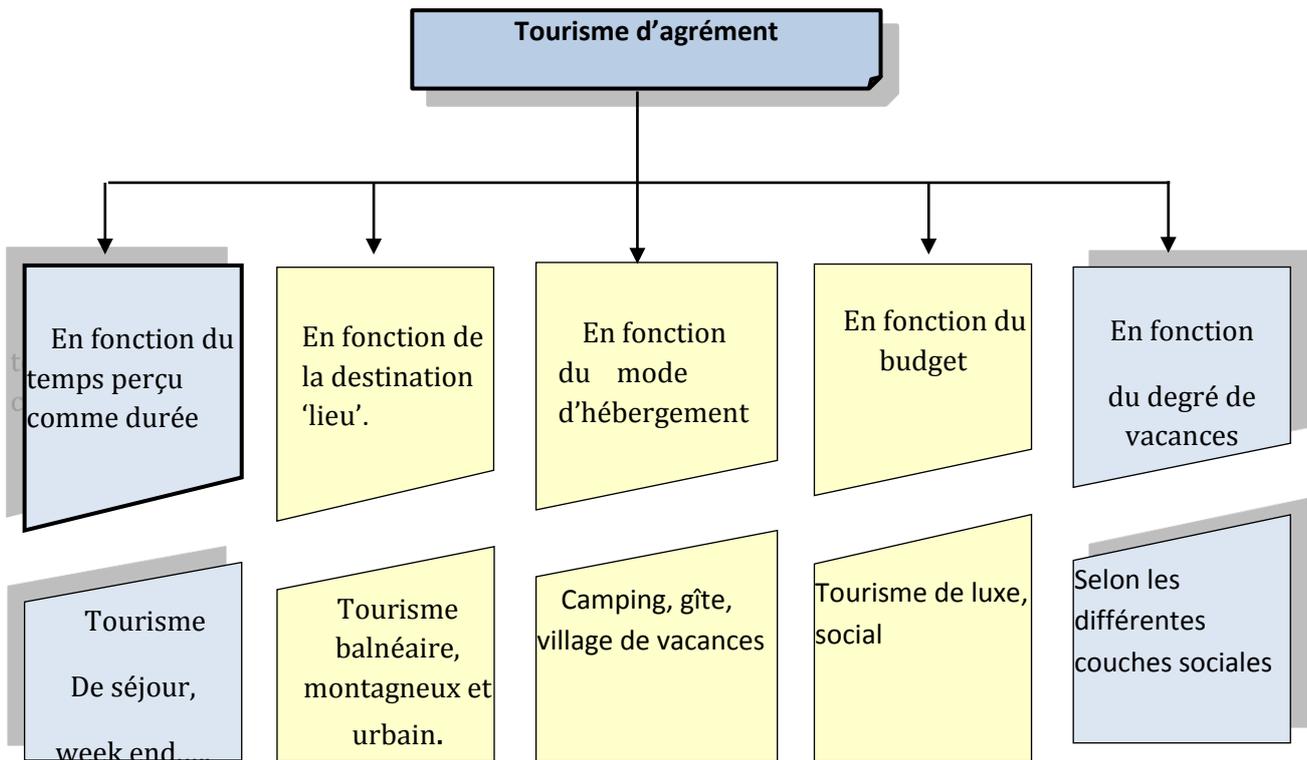


Schéma explicatif du tourisme d'agrément

Fig. 27: Les iles maldives



Source.tourisme.fr

## 2. Le tourisme de santé :

C'est un tourisme qui se pratique dans un contexte récréatif (repos, cure) ou thermalisme (recevoir des soins médicaux). Il couvre une clientèle qui nécessite des traitements dans un environnement équipé d'installations de soins et de détente. Actuellement ce genre de tourisme occupe une place très importante dans le marché car on y joint l'utile à l'agréable<sup>13</sup>. On distingue:

- **Thermalisme :** Toute infrastructure pour un traitement naturel à base d'eau de sources thermales et minérales.

Fig. 28: thalassothérapie



Source : Sidi feredj.dz

<sup>13</sup> Voir « le tourisme de santé », p.22.

### 3. Le tourisme d'affaire :

C'est un tourisme qui se pratique en toute saison dans un intérêt professionnel, technique et/ou scientifique. Il se définit comme tout séjour temporaire des personnes hors de leurs domicile, effectué essentiellement au cour de la semaine et motivé par des raisons professionnelles.

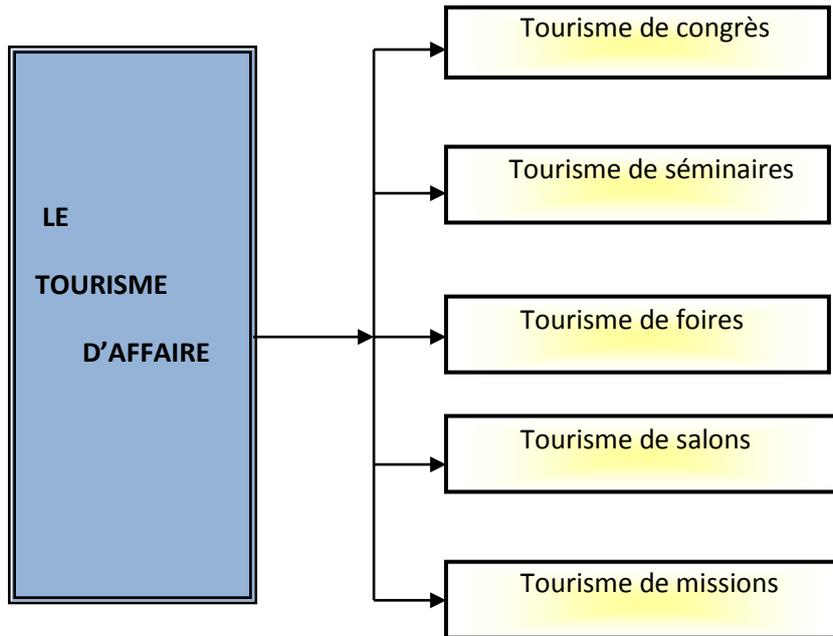


Schéma explicatif du tourisme d'affaire

Fig.29 : Bourdi El Arab



Source.tourisme.fr

### 4. Le tourisme culturel et culturel :

Toute activité de détente dont la motivation principale est la recherche des connaissances et des émotions, à travers la découverte d'un patrimoine architectural tels que les villes, villages, sites archéologiques, jardins, édifices religieux ou d'un patrimoine immatériel, tels que les fêtes traditionnelles et les coutumes nationales ou locale<sup>14</sup>.

Fig. 30: Eglise



Source.tourisme.fr

<sup>14</sup> Article n°3 de la Loi n° 03-01 du 17 février 2003, relative au développement durable du tourisme, journal officiel de la république algérienne n°11, du 19 février 2003

b. **Selon la distance** : On distingue deux (02) types :

1. **Tourisme urbain** :

Il s'exerce dans les lieux urbains et dans des villes qui attirent les touristes par leur nom, leurs patrimoines architecturaux telles que : Venise, Rome, Paris, Vienne...

2. **Tourisme non urbain** :

Il englobe les types suivants :

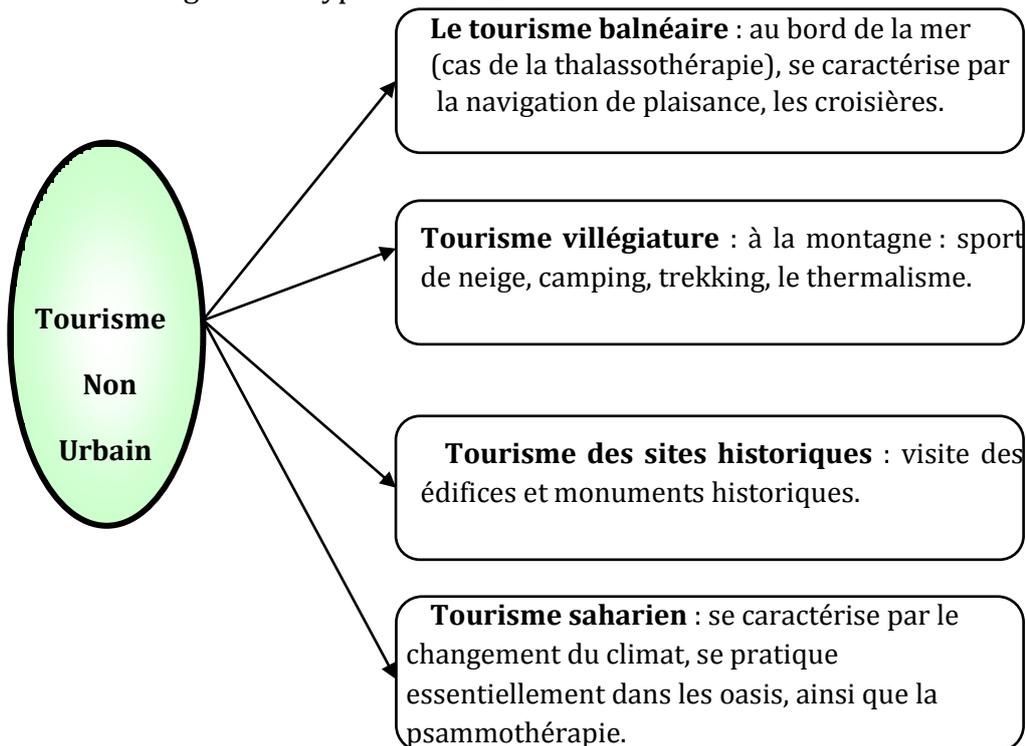


Schéma représentant le tourisme non urbain

Fig. 31: Oasis du Sahara



Source.bladi.dz

Fig. 32: Ski nautique



Source.tourisme.fr

**I.1.6 Les fonctions du tourisme :**

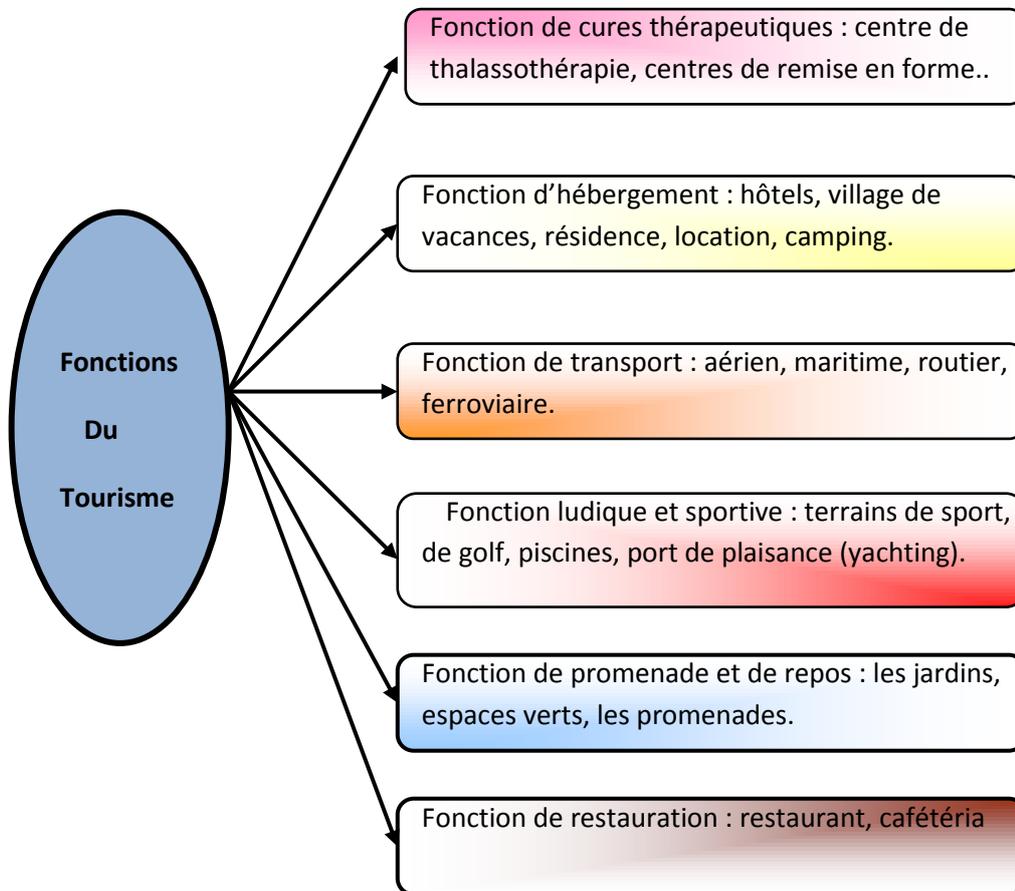


Schéma représentant les différentes fonctions du tourisme

Fig.33 : Fonction ludique et sportive



Source.tourisme.fr

## ETAT DE CONNAISSANCE

### THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

#### I.1.7 Les infrastructures touristiques :

Le tableau suivant montre les différents équipements ainsi que les services qui s'y trouvent :

Équipement		Situation	Services
<b>Station balnéaire</b>		En bordure de mer, avec logement et restauration.	<b>Loisirs et distractions</b>
<b>Station thermale</b>		Près des sources thermales.	<b>Services médicaux, de détente, d'hébergement et de restauration.</b>
<b>Station d'hiver</b>		Généralement en haute montagne avec complexe hôtelier.	<b>Pratique des jeux d'hiver : sport de glisse (ski-luge).</b>
<b>Centre de vacances</b>			<b>Séjours de vacances et de loisirs dans des établissements d'accueil, à un prix forfaitaire.</b>
<b>Hôtellerie</b>		Hôtels urbains ; Hôtels balnéaires ; Hôtels sahariens.	<b>Pension complète offrant des loisirs divers.</b>
<b>Camping</b>		Dans les forêts ou sur la côte, sur un terrain d'assiette, avec l'accord du propriétaire.	<b>Se pratique en collectivité ou individuellement dans des terrains spécialement aménagés et équipés.</b>
<b>Caravaning : mobile home</b>		Permet de s'installer en bordure de mer ou en montagne.	<b>Dans un confort relatif permet de se déplacer par soi-même et de ne pas dépendre d'un établissement commercial.</b>
<b>AGRO TOURISME</b>	<b>Auberges rurales</b>	Etablissement hôtelier de petite dimension, en général de 8 à 10 chambres, situé en zone rurale.	<b>Permet de profiter du contact avec la nature, etc.</b>
	<b>Les gîtes ruraux</b>	<b>En montagne dans des locaux réalisés par des agriculteurs ou des artisans ruraux.</b>	<b>Permet aux ruraux d'obtenir des revenus complémentaires tout en gardant le patrimoine immobilier rural.</b>

Tableau: Schéma explicatif des différents équipements touristiques

### I.1.8 Les éléments générateurs du tourisme :

Les éléments générateurs du tourisme se résument en 04 points :

**a. Les ressources touristiques :** elles constituent la condition de base du développement touristique ; sans rapport à l'origine avec le tourisme, elles déterminent néanmoins la forme d'attraction d'une région et station en définissant les potentialités et les atouts touristiques. On peut distinguer :

1. **Les ressources naturelles :** Extrêmement variées et diversement exploitées, elles définissent l'espace touristique. On peut citer à titre d'illustration : climat, relief, paysage, végétation, la faune, la mer et les plages, les lacs et les plans d'eaux, les fleuves et les rivières, les sources thermales, etc.
2. **les ressources créées par l'homme :** D'une part, tout élément construit par l'homme, intéressant par sa nature et sa destination, monuments divers, musées, etc., et d'autre part les activités humaines et l'existence même de l'homme, civilisations et peuples, mœurs et coutumes, jeux, fêtes, religions.

**b. Le transport :** Le transport est l'un des caractères essentiels du tourisme. Le transport fait donc partie intégrante du système touristique. Il rend possible le tourisme techniquement et psychologiquement (changement de milieu).

**c. L'hébergement :** les moyens d'hébergement touristique sont très nombreux et variés, en fonction des différents types de clientèle, aux diverses localisations, à la diversité des modes de tourisme.

**d. L'équipement distractif et d'animation :** faire venir le touriste, le nourrir, le loger, ne suffisent pas. Le touriste se déplace dans un but précis; profiter des ressources touristiques et pratiquer certaines activités. Il faut lui donner donc cette possibilité de se distraire ; c'est le rôle de l'équipement distractif et de l'aménagement des ressources.

L'équipement distractif permet de bénéficier directement des ressources touristiques, et assure leur exploitation, comme il permet l'animation de la station ou du centre d'hébergement ; on peut distinguer quatre groupes d'équipements distractifs :

- Les équipements liées à la nature : parc naturel, musées océanographiques.
- Les équipements sportifs.
- Les équipements culturels.
- Les équipements de divertissement : discothèque, salle de jeux...

### I.1.9 L'impact du tourisme :

Le tourisme a un impact sur les plans

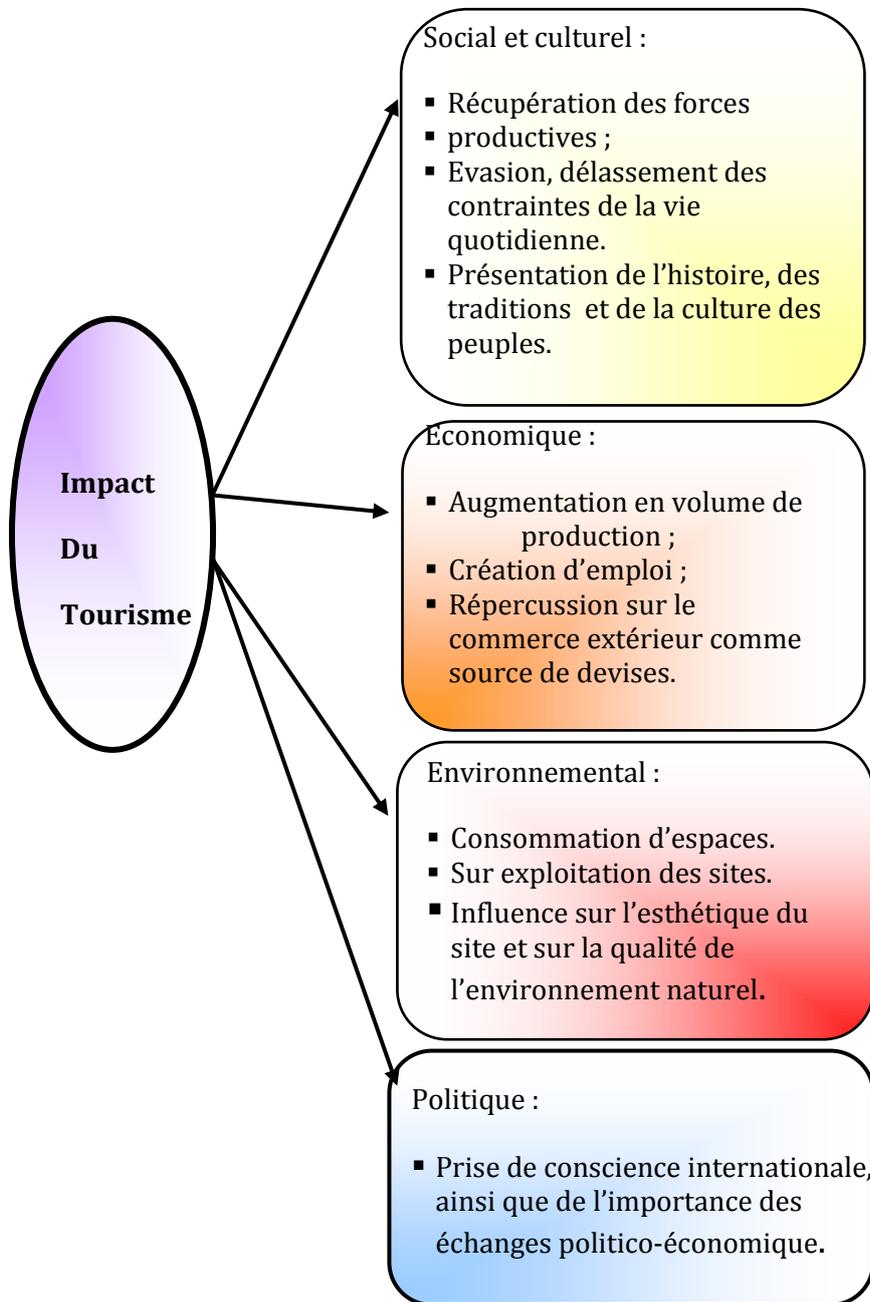


Schéma explicatif de l'impact du tourisme

Fig. :34: Les attraits de la nature



Source.tourisme.fr

### I.2. LE TOURISME EN ALGERIE :

#### I.2.1 Définition:

L'**Algérie**, pays de contrastes, située au Nord de l'Afrique, s'étend sur une superficie de 2.381.741 km<sup>2</sup>. Des frontières longues de 6000 Km, la séparent du Maroc, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Sahara Occidental, du Niger, du Mali et de la Libye.

En effet, le nord algérien s'ouvre sur le bassin méditerranéen, sur une longueur de 1200 km<sup>2</sup> de côte. Ainsi, l'Algérie possède un climat méditerranéen, extrêmement favorable, permettant de voyager en toute saison, soit au bord de la mer, soit à la montagne qui fait également partie du paysage algérien (forêts,...).

Si l'été est la saison des vacances au bord de la mer, l'automne et l'hiver vous permettent de mieux découvrir la splendeur du Sahara et des sommets enneigés des monts de Kabylie et des Aurès, d'autant que la population de ces régions est connue pour son hospitalité et son attachement aux traditions.

Multiples activités touristiques peuvent être pratiquées pendant toute l'année dans des pôles touristiques où l'exotisme dispute la vedette à la beauté des régions:

Fig. 35 : Plage à Ziama El Mansouriah, wilaya de Jijel

- La bande côtière.
- Les monts des Aurès.
- La région de Kabylie.
- La vallée du M'Zab.
- Le Hoggar et le Tassili.
- Le Touat, le Gourara, et la Saoura
- L'Oued Souf.
- Les vergers ou route des Oasis



Source : bladi.dz

L'ensemble de ces régions disposent de **172** Zones d'Expansion touristique (ZET) classées par décret n° **88-232** du **05** novembre **1988**.

**Deux cents deux** sources thermales ont été recensées, pour leurs caractéristiques physico - chimiques, et leurs propriétés, sur tout le territoire national. Ces sources sont classées par la **Fréquentation des stations thermales**, comme suit:

- 136 sources thermo- minérales d'importance locale.
- 55 sources thermo - minérales d'importance régionale.
- 11 sources d'importance nationale.

## ETAT DE CONNAISSANCE

### THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

#### I.2.2 Histoire du tourisme en Algérie :

L'Algérie a connu plusieurs civilisations. Chacune a laissé plusieurs vestiges et de monuments qui en témoignent. Le tourisme s'est adapté à ces différentes étapes de l'histoire.

Epoque	Evènements
Romaine	Le tourisme qu'ont connu les Romains consistait en un déplacement de la population vers les thermes pour se distraire et se reposer.
Musulmane	C'est l'édification des lieux saints comme les Zaouïas, visités régulièrement, d'où le déplacement d'un grand nombre de pèlerins nécessitant des lieux d'hébergement.
Turque	Avec l'arrivée des turcs, l'édification de petits villages dans la périphérie des grandes villes : les fahs, pour leur détente. Ce qui caractérise cette période, ce sont les loisirs des bains publics et la construction des hammams.
Française	Durant cette période, le tourisme moderne a été pleinement exploité et puisque l'Algérie est un pays de ressources (mer, montagne et Sahara), la colonisation française a exploité ces richesses pour développer le secteur du tourisme. En outre, cette période a été très marquée par le développement du thermalisme à cause de l'existence des hammams, ce qui nécessite l'édification des infrastructures d'accueil.
Après l'indépendance	Après l'indépendance, l'Algérie a élaboré une politique touristique qui se base sur l'assistance de conseillers internationaux. Elle se matérialise par l'édification d'infrastructures touristiques (complexe touristique sidi Fredj à Alger), dont le but est d'animer le développement d'un tourisme rentable.
De 1990 à nos jours	Une dégradation et un recul du secteur de tourisme durant la période noire qu'a connu l'Algérie.

Tableau: Résumé de l'évolution historique du tourisme en Algérie

**I.2.3 Les potentialités touristiques :**

Les recherches sur les potentialités touristiques existantes en Algérie, nous permettent de dire que notre pays peut être divisé en sept (07) régions principales, chacune offrant beaucoup d'attraits et richesses qui sont autant de pôles d'attraction touristique de grande importance :

Région	Richesses et potentialités
Algéroise	Mer, soleil, vestiges historiques ; patrimoine architectural (Casbah) et colonial.
Oranaise	Mer, soleil, richesses architecturales et historiques de Tlemcen, Oran, Ain Temouchent.
Constantinoise	Quartiers pittoresques et Casbah à Constantine. Gorges du Rhumel. Sites et paysages, corniche jijellienne,
Des Aurès	Balcon de Gouffi, gorges d'el Kenitra, vestiges de Timgad.
Des oasis	Paysages et soleil, artisanat, palmeraie, dunes de sable, cultures particulières (traditions et architectures locales) ; M'Zab.
De la Saoura	Carrefour d'échange entre l'Afrique du nord et l'Afrique centrale.
Du Hoggar et du tassili.	Paysages grandioses, gravures et peintures rupestres.

Tableau 1: Résumé des potentialités touristiques en Algérie

Fig. 36 : Oasis de kerzaz



Source : Encarta

Fig. 37: Ville de Ghardaïa



Source : Encarta

Fig. 38: Peintures rupestres



Source : Encarta

### I.2.4 Les types de tourisme en Algérie

L'Algérie dispose des atouts naturels dont la valorisation peut donner naissance à une industrie touristique étendue et prospère, caractérisée par les types suivants :

#### a. Le tourisme de loisir :

L'Algérie, pays méditerranéen, a des atouts majeurs dans le domaine des loisirs. Il possède des richesses naturelles (paysages) et culturelles (différentes régions et donc divers coutumes et traditions). L'activité de loisir en Algérie s'appuie sur :

- ❖ Les villes côtières ;
  - Les sites naturels de grande valeur comme les forêts.
  - Les parcs d'attraction (animalier et naturelle) et les réserves.

Fig. 40: Ski nautique



Source : tourisme .Fr

#### b. Le tourisme balnéaire :

L'Algérie possède une façade maritime de 1200 km de long, une saison balnéaire d'environ six (06) mois (d'avril à septembre) pendant laquelle la température est supérieure à 18°C, d'où la création de Z.E.T qui remplissent ces critères :

- ❖ Proximité des villes.
- ❖ Beauté des sites avec existence de moyens de communication.

Fig. 41: Sahara algérienne



Source : tourisme .dz

#### c. Le tourisme d'aventure :

Le Sahara offre aux touristes un spectacle fascinant. C'est un véritable don du ciel, connu par les oasis, les vastes dunes de sables et les paysages du Hoggar et du Tassili.

#### d. Le tourisme d'altitude :

Station hivernale de Tikjda (1500m d'altitude) offre aux touristes un cadre agréable pour les sports d'hiver ainsi que des vues extraordinaires.

Fig. 42 : Le tourisme d'altitude à Tikjda



Source : tourisme .dz

#### e. Le tourisme thermal :

A travers le pays, il existe un nombre important de sources thermales à proximité des- quelles sont implantées les stations thermales.

### 4. Politique du tourisme en Algérie :

Dès l'indépendance, l'état s'est fixé comme objectif de développer le secteur hôtelier et d'exploiter les ressources naturelles disponibles afin de créer une industrie touristique à travers la politique suivante :

#### ❖ La nouvelle politique touristique en Algérie :

Le tourisme est devenu une priorité nationale, il n'est plus désormais un choix, c'est un impératif; il constitue une ressource alternative aux hydrocarbures en tant que ressource épuisable au cours de ce siècle.

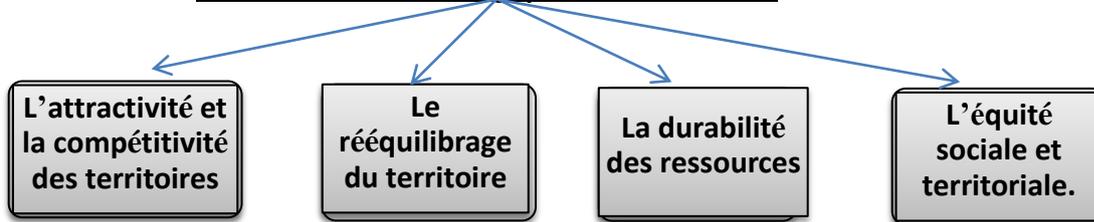
#### La nouvelle politique touristique poursuit trois objectifs majeurs :

- Améliorer les équilibres macroéconomiques: l'emploi, la croissance, la balance commerciale et financière et l'investissement.
- Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH « secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique », Industrie...)
- Aider à la socialisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.

#### Le SNAT (schéma national d'aménagement du territoire) :

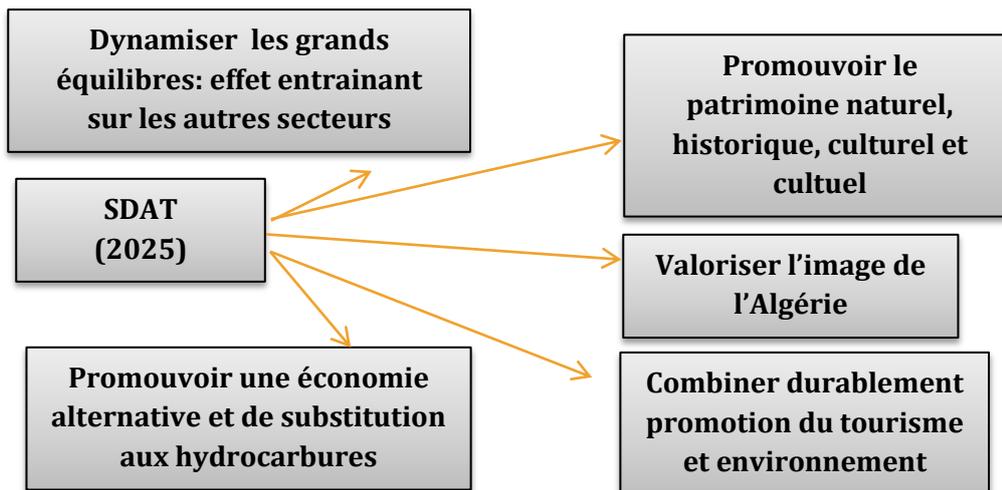
C'est un acte par lequel l'État affiche son projet territorial. Il est de ce fait un instrument qui traduit et met en forme pour l'ensemble du territoire, comme pour chacune de ses parties, les orientations stratégiques d'aménagement durable du territoire.

#### Les orientations stratégiques du SNAT 2025 :



#### Le SDAT (schéma directeur d'aménagement touristique) :

C'est une partie intégrante du (SNAT 2025) : il constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie.. Montre dans un cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique à l'échelle du pays tout entier pour les 25 à venir.



### I.3. LE TOURISME DE SANTE :

#### I.3.1 Définition :

C'est un tourisme récréatif qui prend en charge les soins et le repos. Les trois (03) principaux secteurs caractérisant cette forme de tourisme sont le thermalisme, la thalassothérapie et la remise en forme, auxquels on pourrait associer dans certains cas la climatothérapie et la rééducation fonctionnelle.

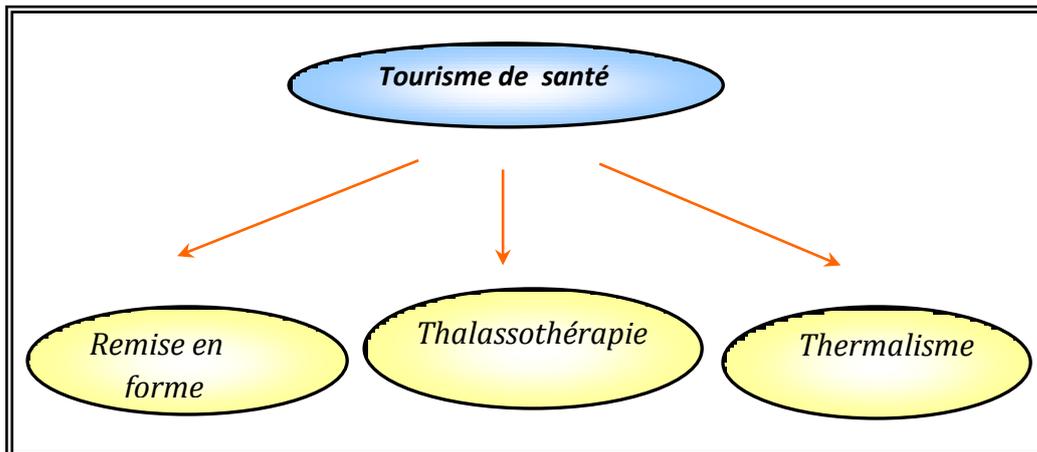


Schéma représente les trois (03) secteurs du tourisme de santé

#### I.3.2 Le thermalisme :

##### a. Définition :

Le thermalisme est l'ensemble des moyens médicaux, hôteliers, hospitaliers et administratifs mis en œuvre pour l'utilisation thérapeutique des eaux de sources<sup>15</sup>.

##### b. Caractéristiques des eaux thermales :

Les eaux thermales se distinguent théoriquement par leur thermalité (c-à-d leur température), leur radioactivité et leur composition chimique. Les eaux hyperthermales sont les plus chaudes et les plus radioactives, et les eaux hypothermales sont les plus froides et les moins radioactives. Du point de vue chimique, on distingue :

- Les eaux bicarbonatées (calciques, sodiques) ;
- Les eaux sulfatées ;
- Les eaux chlorurées sodiques ;
- Les eaux faiblement minéralisées ;
- Les eaux riches en minéraux particuliers (fer, cuivre, silicium)<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Petit Larousse de la médecine, p.765

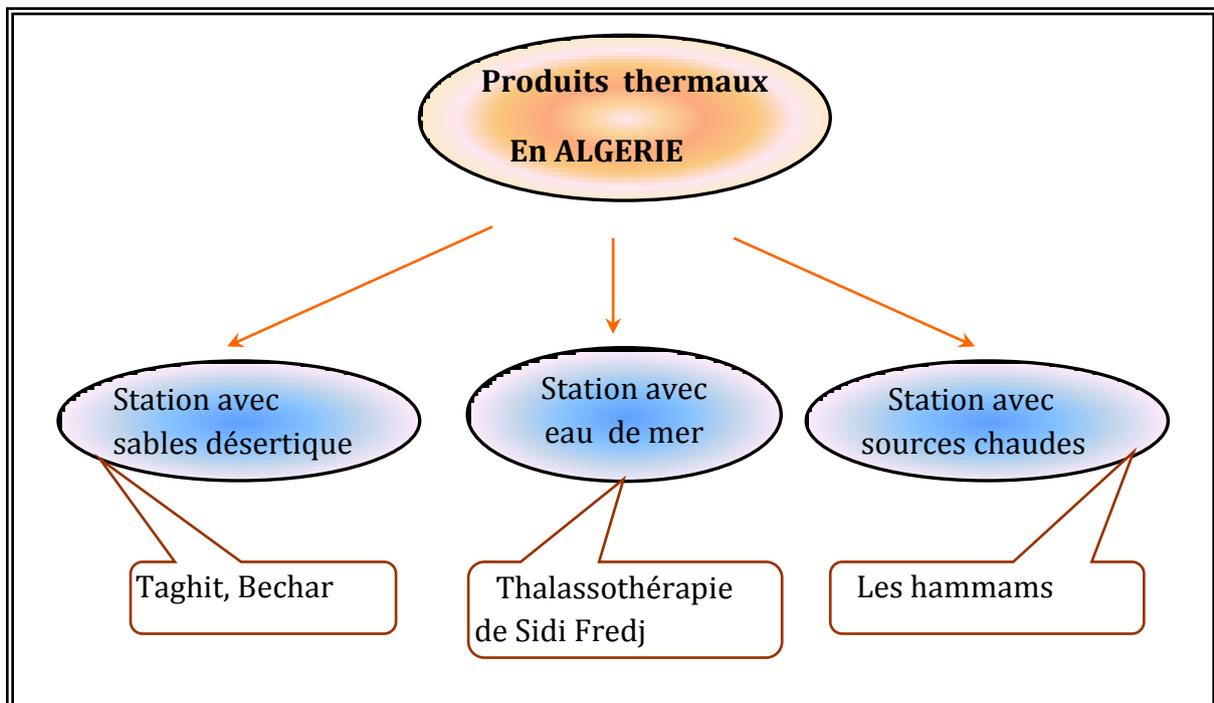
<sup>16</sup> Ibidem, p.765

### I.3.3 Produits thermaux en ALGERIE :

Le thermalisme est une discipline très ancienne qui s'est propagée dans le bassin méditerranéen et qui remonte à la période romaine. Les thermes apparaissent particulièrement représentatifs de la civilisation romaine. Il s'agissait d'établissements de bains, mais, au-delà de l'hygiène, ils favorisaient le sport, l'épanouissement du corps et de l'esprit, ainsi que la vie sociale.

En Algérie, les hammams étaient connus depuis des siècles, à travers les différentes civilisations qu'a connu l'Algérie, passant par la civilisation romaine

D'où les vestiges et les fouilles de Djemila (ancienne Cuicul) et de Timgad (ancienne Thamugadi) témoignent la brillance et l'apogée technique des Romains ; arrivant à la civilisation ottomane musulmane (les bains maures) ; étaient appréciés pour l'hygiène corporelle. De nos jours, l'exploitation des ressources naturelles connaît une renaissance marquée par l'édification des différentes stations :



**Schéma représente les trois (03) secteurs du tourisme de santé**

#### **- Stations avec eau de mer :**

L'Algérie a su exploiter les sources thermales, en revanche, elle a complètement négligé une source naturelle inépuisable qu'est l'eau de mer, et la méthode thérapeutique et de remise en forme utilisant l'eau de mer, dit 'thalassothérapie'. La seule et unique station en Algérie est celle de 'Sidi Fredj' dans la wilaya d'Alger

### I.3.4 Les thalassothérapie

#### a)-Définition:

C'est un traitement par des méthodes thérapeutiques reposant sur l'utilisation des propriétés de l'eau de mer et des produits marins (source LAROUSSE).

- thalassa : mer

- therapie : soin

- La Thalassothérapie se définit aussi comme l'utilisation simultanée et sous surveillance médicale des bienfaits du milieu marin (climat, eau, boues, algues et autres substances extraites de la mer)

- même si elle emploie les mêmes techniques thérapeutiques que le thermalisme, elle s'en distingue par le fait qu'elle n'utilise pas l'eau des sources.

- Elle diffère également de la balnéothérapie qui utilise l'eau courante pour ses propriétés d'apaisant.

Fig. .44: thalassothérapie de France



Source : tourisme.fr

Fig. .43: thalassothérapie a Tunisie



Source : tourisme.fr

#### b) \_ Historique :

Le mot « **thalassothérapie** » a été introduit pour la première fois dans l'histoire du tourisme par le docteur « De La Bonnardière » en 1869. Il a associé deux (02) vocables grecs : Thalassa et thérapie, pour définir une thérapeutique qui met l'ensemble des propriétés du milieu marin au service de la santé. La thalassothérapie est l'héritière de la redécouverte, depuis le 18<sup>ème</sup> siècle, des rapports mer-santé dans l'antiquité. Ces rapports bienfaits avaient déjà été perçus par les Egyptiens, les Grecs et les Romains.

### I. Les Egyptiens et les Grecs :

Hippocrate, Galien, Platon et Aristote conseillaient les bains chauds d'eau de mer. Les eaux de la mer morte et de la mer rouge étaient employées pour soigner. Les pharaons organisaient de véritables processions chaque année comme en témoignent de très beaux hiéroglyphes dans plusieurs édifices de Thèbes. Très tôt, les grecs reconnaissent les vertus de l'eau de mer.

### II. Les Romains :

Quand l'ancien faisait servir de l'eau de mer dans du vin cuit à ses esclaves pour restaurer leurs forces. Les Romains utilisèrent un remède miracle et universel, «le thalassa mili » préparé à partir d'eau de mer et de miel ou de raisin écrasé. Ils construisirent des aqueducs pour ramener l'eau de mer jusqu'à Rome afin de répandre ses vertus hygiéniques et curatives. Ils inventèrent les bains de boues marines.

### III. Les Anglais :

En redécouvrant la relation bénéfique entre la mer et la santé au 18<sup>ème</sup> siècle, les Anglais devinrent les pionniers de la thalassothérapie moderne. Les vestiges des bains romains furent mis à jour en 1755 dans la ville romaine « Aqua Sulis » au Sud-Ouest de l'Angleterre. Nommée aujourd'hui 'Bath', la ville est devenue une station thermale de renommée mondiale. En 1697, un londonien nommé FLOYER publie une thèse sur le bon usage des bains de mer.

### IV. Les Français :

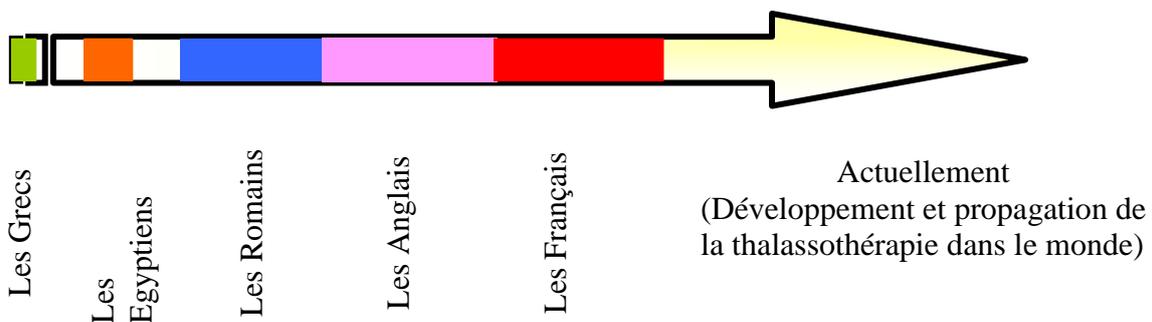
Le littoral français découvre à partir de 1820, importé de l'Angleterre, l'engouement médical pour l'eau de mer

### c)\_ Les premiers établissements :

Les premiers établissements de bains de mer chauds sont construits à Dieppe en 1822, la Rochelle en 1827, Cherbourg en 1829, Trouville, Biarritz, etc.

En 1871, le premier hôpital au bord de la mer est fondé par le docteur Lathan, où toutes sortes d'infections sont soignées en utilisant l'eau et le climat marin.

En 1899, le Dr Louis Bagot fonde à Roscoff l'institut marin Rock Kroum où, pour la première fois, on met en œuvre le traitement des rhumatismes dans l'eau de mer chauffée et, en 1904, René Quinton pose les bases scientifiques de la thérapie par l'eau de mer.

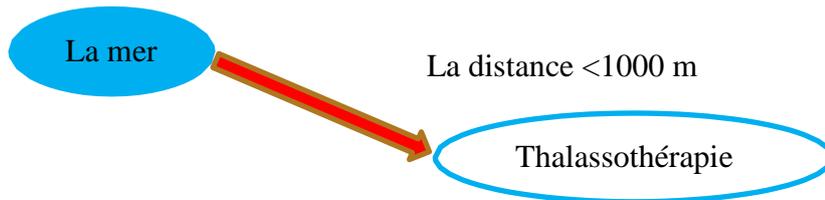


L'évolution historique de la thalassothérapie.

### d) \_ La Fédération Internationale de Thalassothérapie (F.I.T) :

Elle est créée en 1986, date à laquelle on assiste à une inflation de créations de centres sur tout le littoral français, par des médecins, des scientifiques, et des dirigeants "Historiques" de la thalassothérapie soucieux de ne pas voir le concept médical de thalassothérapie se diluer dans celui d'une vague remise en forme.

### e)\_ Relation entre thalassothérapie et environnement :

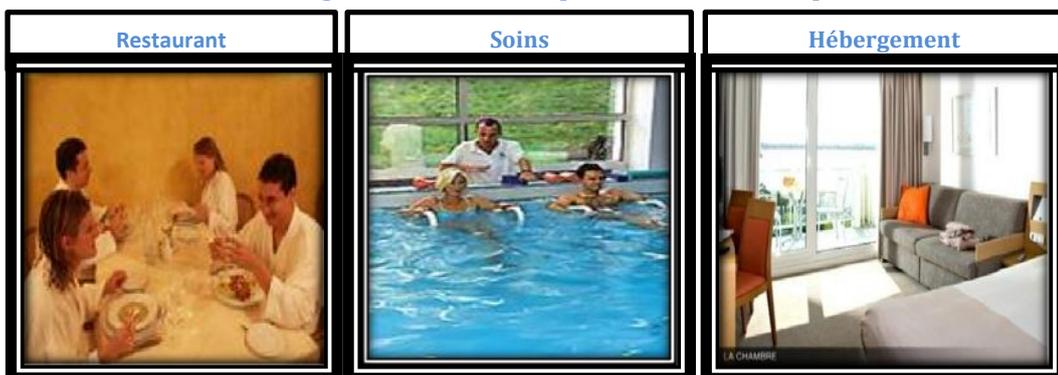


-Il faut que la distance entre la mer et le centre ne dépasse pas 1000m à cause de la Station de pompage d'eau ne fonctionne pas au-dessus d'une distance de plus de 1000m

### f) \_ Les entités principales d'un centre de thalassothérapie:

- **Espace d'accueil** : c'est un espace important de l'équipement qui comporte l'administration et la réception.
- **Hébergement** : c'est une entité qui concerne le curiste interne et qui se matérialise par un hôtel de trois (03) étoiles et plus
- **Soins**: c'est l'entité et la partie la plus importante dans le centre de thalassothérapie. Ces soins couvrent les soins secs, humides
- **Espace commerciale et restauration** : Un bon repas est toujours apprécié, mais aussi il faut leur créer une architecture fonctionnelle et un décor agréable pour leur bien-être et leur détente.
- **Espace de promenade** : c'est un espace de détente, de relaxation et de distraction et loisir.

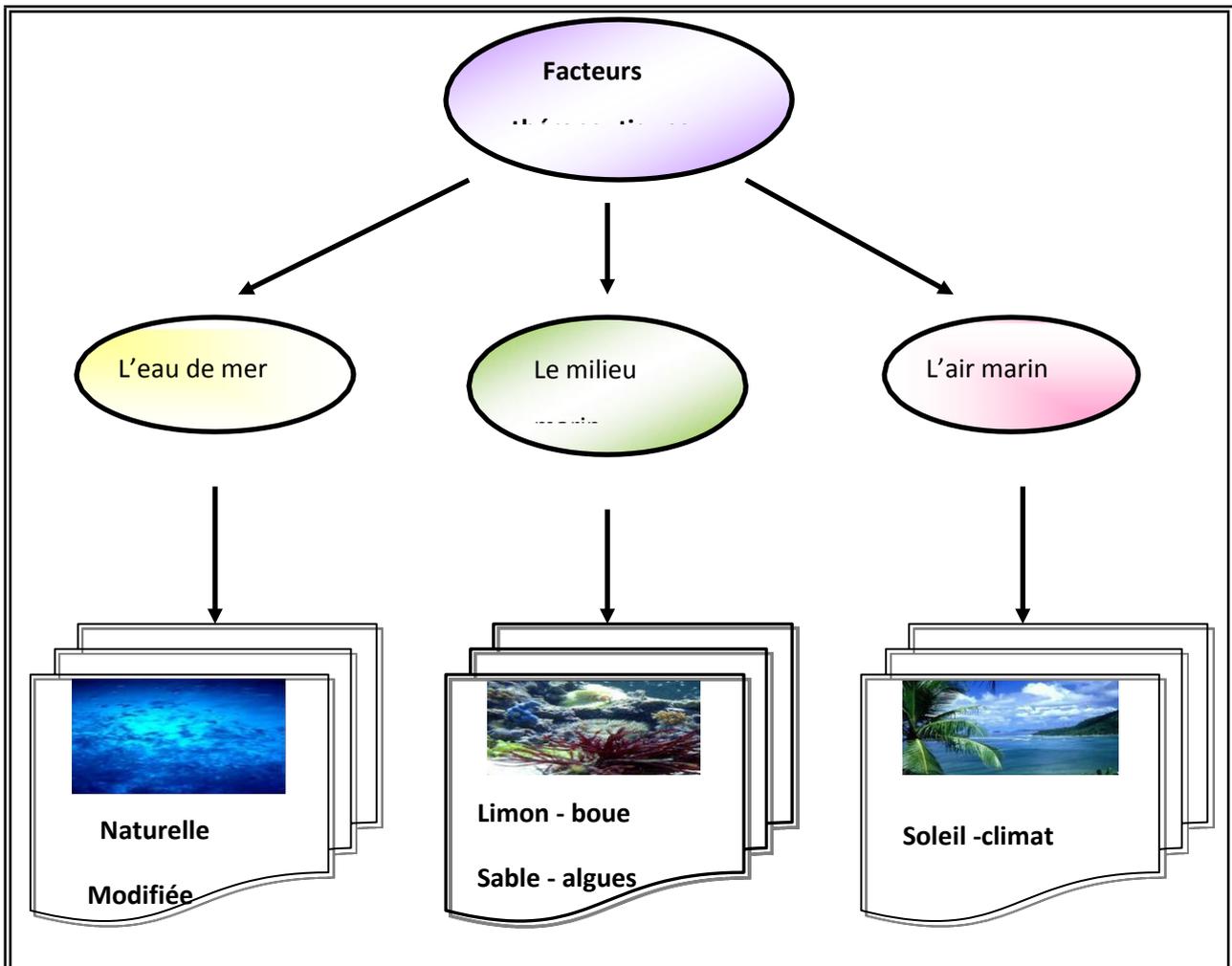
Fig.45: les différents espaces de thalassothérapie



Source : thalassothérapie .Fr

**g) \_ Les principaux facteurs thérapeutiques :**

La thalassothérapie se représente comme une cure thermale et un complexe thérapeutique dans lequel interviennent de nombreux éléments qui composent l'environnement naturel de l'équipement. Parmi ces éléments, on peut citer deux (02) qui sont importants : l'eau de mer et le climat.



**Schéma représentant les principaux facteurs thérapeutiques**

## **h) \_ Les techniques Utilisées En Thalassothérapie**

- La thalassothérapie utilise au maximum les propriétés physiques, chimiques thérapeutiques de l'eau de mer
- chauffée dans un but de rééducation et de Réadaptation fonctionnelle meilleure. Donc c'est un mélange équilibré de:
- L'hydrothérapie : c'est l'utilisation externe de l'eau a des fin thérapeutiques
- Balnéothérapie en piscine, en bain, en douches, en douches sous-marines et a jets.
- L'algothérapie : Bain d'algue.
- La fangothérapie : bain de boue.
- L'aérosolthérapie : c'est thérapeutique utilisant l'aérosol, ce dernier utilisé en cure pour l'affectation O.R.L
- La kinésithérapie comportant les massages sous toutes leurs formes : { sec ou sous l'eau .En rééducation individuelle ou en groupe (collective). En salle ou en piscine ou bains chauffés. En gymnastique simple ou collectives groupe ou individuelle.
- L'électrothérapie : utilisant : ultrasons, radar et ondes, ... etc.
- L'ergothérapie : s'occupant des grosses rééducations neurologiques, mais qui n'est pas utilisée dans tous les centres.

### I.2. Cas d'étude : complexe touristique : thalassothérapie

#### I.4.1. Analyse des exemples :

L'analyse des exemples est la première phase de la programmation, car elle permet d'avoir une première vision globale sur le fonctionnement des espaces et de mieux connaître les différentes relations entre eux. Les exemples sont analysés, synthétisés dans le but d'élaborer les recommandations à suivre lors de la conception du projet.

Pour cela, nous avons opté pour sur les exemples suivants :

#### A Exemple (national) : Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj

##### 1. Présentation du projet :

Sidi Fredj est un nom lié à l'histoire de notre pays. Il forme une presqu'île aux reliefs parfois accidentés et jouissant d'une nature belle et dense. Le thermalisme algérien s'est doté depuis les années 80 d'une nouvelle infrastructure d'accueil. Il s'agit du centre de thalassothérapie, inauguré en 1981. Ce centre de thalassothérapie est non seulement l'un des plus célèbres complexes de thalassothérapie et de remise en forme de la Méditerranée, mais sans doute le plus algérien de tout ce que possède aujourd'hui ce pays. Parce qu'il est unique en son genre, le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj est un pôle touristique fortement apprécié et une station thermale de premier choix, marquée par ses activités particulières et ses soins spécifiques.

Fig. 46: Le centre thalassothérapie



Source : Sidi Fredj .dz

##### 2. Situation :

Le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj est un bâtiment d'architecture moderne, conçu par l'architecte français « Fernand Pouillon ». Il est situé sur un plateau rocheux de la presqu'île de Sidi Fredj dans un site féérique d'une rare beauté, { 25 km { l'ouest d'Alger aux environs de Staouali, à proximité du complexe touristique de Sidi Fredj et du théâtre de verdure en plein air, avoisinant le port de plaisance et les courts de tennis.

Fig. 47: situation de sidi Fredj



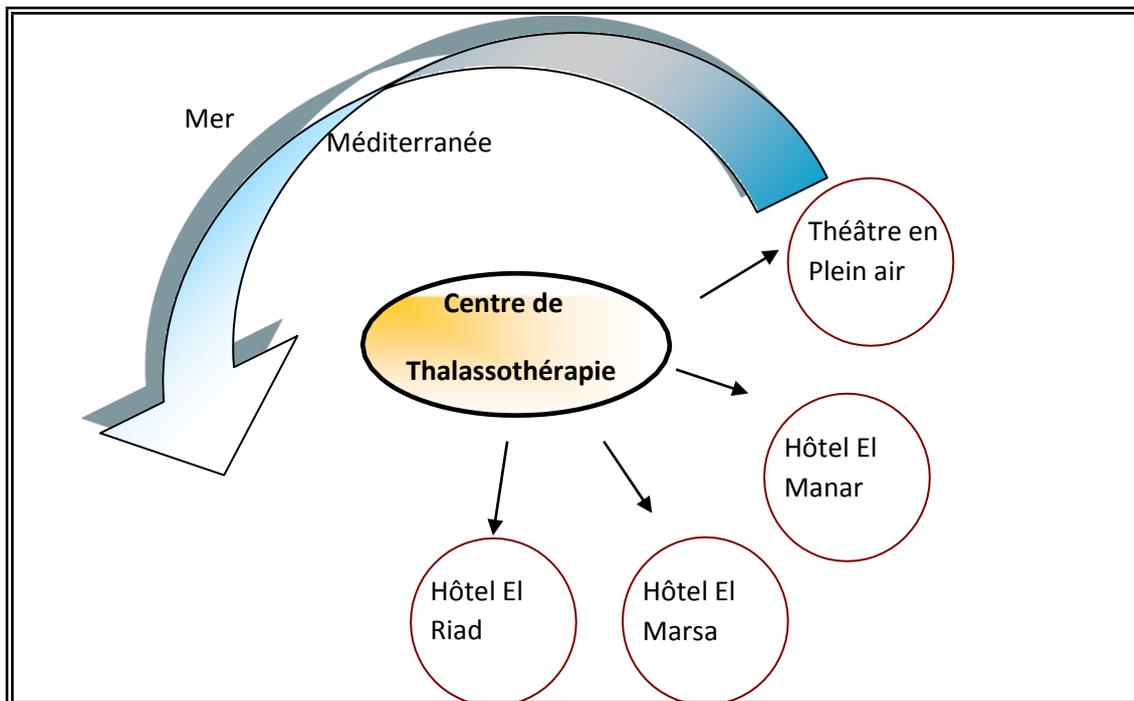
Source : Google earth .dz

# Etat de connaissance

## Thématique spécifique

### 3. Délimitation:

Limites immédiates :



### 4. Accessibilité:

La Z.E.T de Sidi Fredj occupe une position stratégique dans la mesure où ceci la rapproche davantage de la capitale. On y accède à partir du centre-ville d'Alger par le boulevard du front de mer via Ain Béniane. De Staouali, une route secondaire mène directement à la Z.E.T, puis au centre de thalassothérapie proprement dit.



Les limites immédiates et la situation du projet

# Etat de connaissance

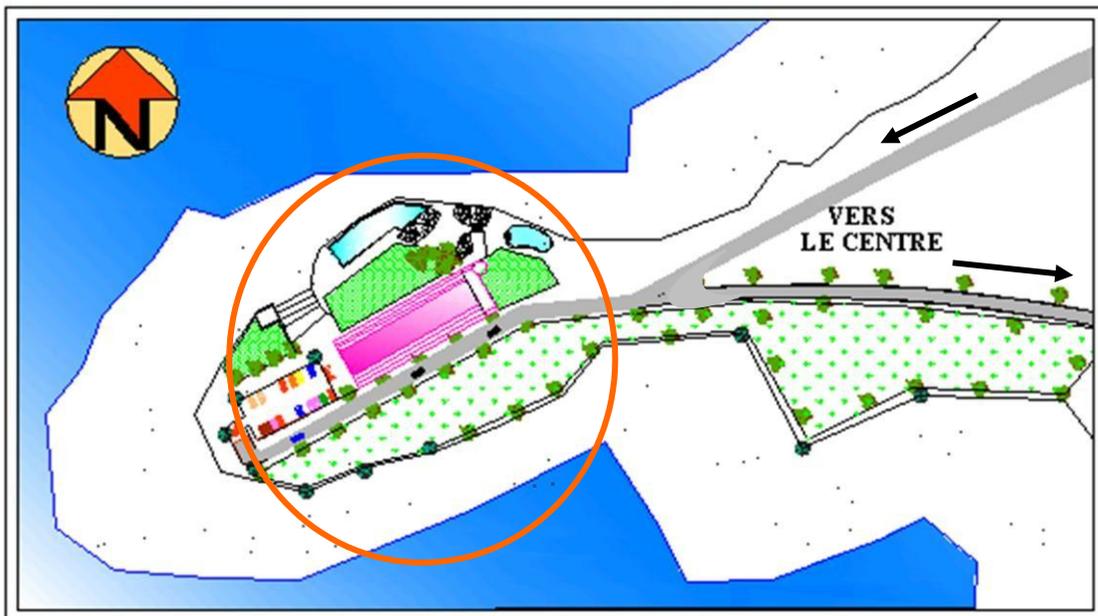
## Thématique spécifique

### 5. Etude des espaces extérieurs :

#### a. Principe d'organisation du plan de masse :

Le projet est organisé en monobloc allongé entouré des aménagements extérieurs :

- Deux piscines dont une pour enfants, reliées par des escaliers et décorées par des rochers.
- Des espaces verts.
- Un parking accessible depuis la route.
- Des escaliers qui mènent directement à la mer.



#### b. Disposition volumétrique :

##### i. La forme :

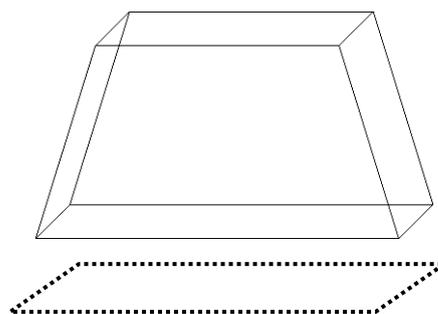
Le projet est caractérisé par sa forme rectangulaire allongée.

##### ii. La volumétrie :

Le projet présente un Gabarit de cinq niveaux d'où se dégage un volume trapézoïdal.



En plan

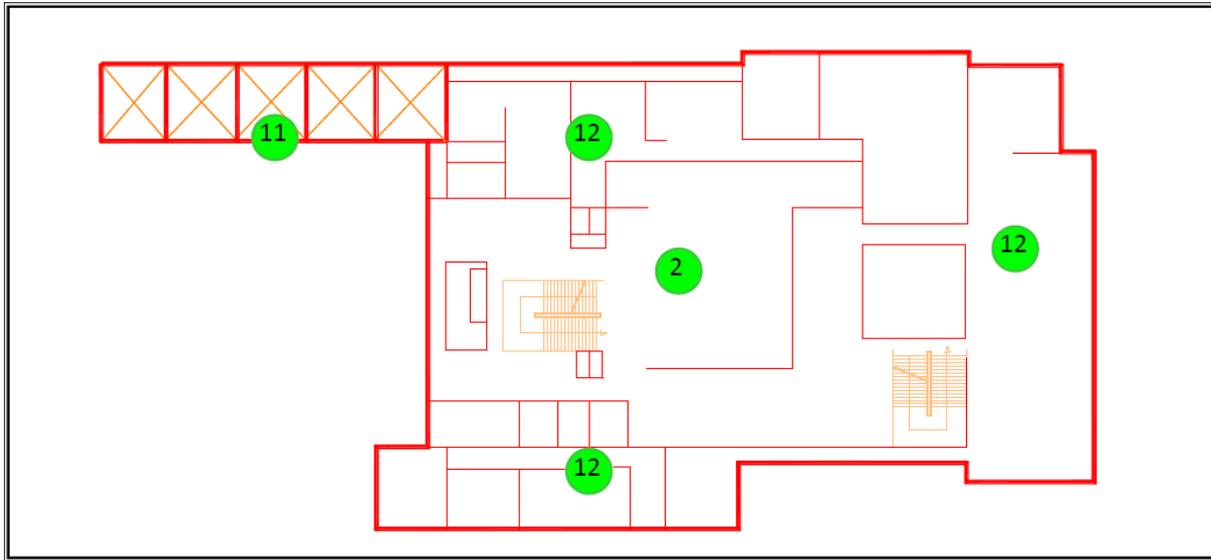


En volume

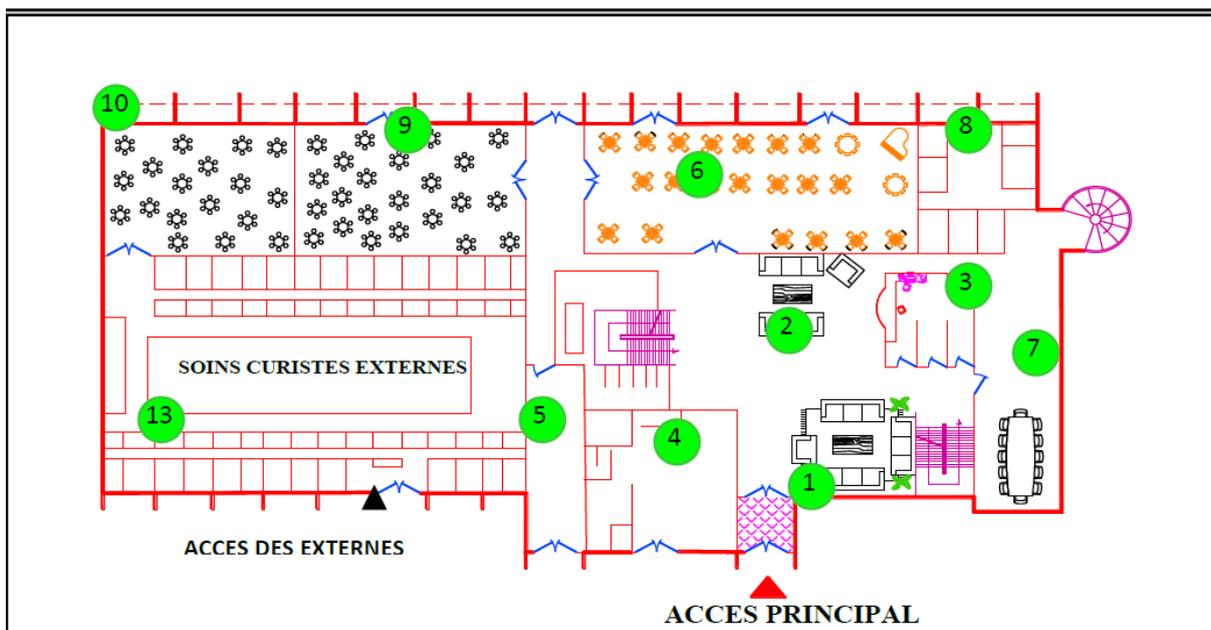
# Etat de connaissance

## Thématique spécifique

### 6- Etude des espaces intérieurs :



Croquis 1: Plan du sous-sol  
Ech : 1/375



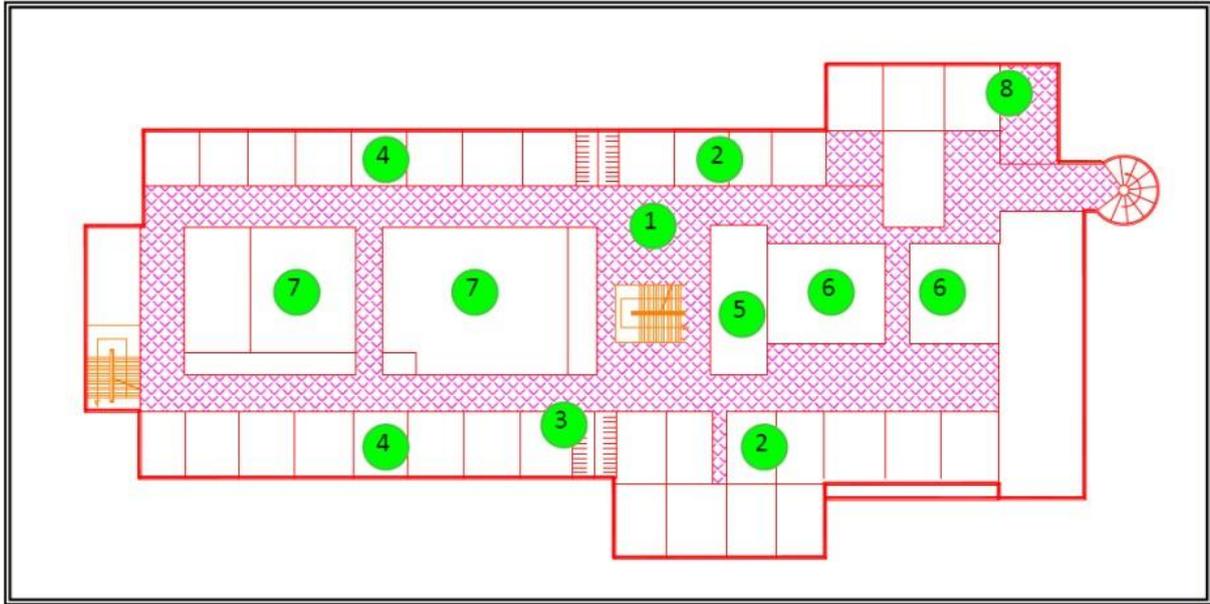
Croquis 2: Plan du R-D-C  
Ech : 1/375

#### Légende 1:

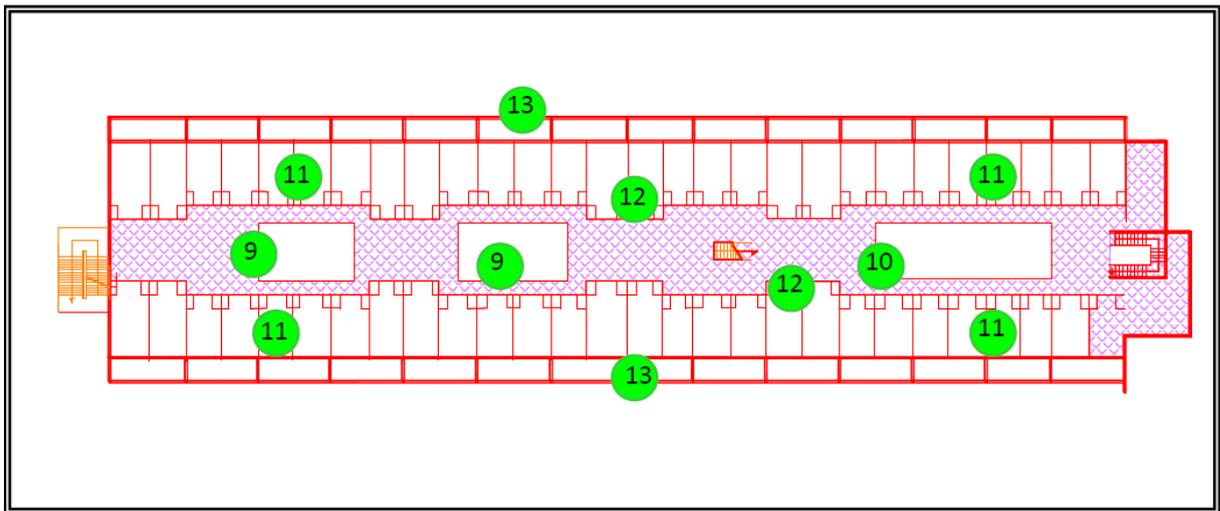
- |                          |                                  |  |
|--------------------------|----------------------------------|--|
| 1 : sas                  | 6 : restaurant                   | 11 : locaux techniques                       |
| 2 : hall                 | 7 : administration               | 12 : stockage et dépôts /locaux d'entretiens |
| 3 : réception            | 8 : cuisine/préparation          | 13 : boîtes des soins des externes           |
| 4 : salle des fêtes      | 9 : cafétéria pour les internes  |  |
| 5 : salle de conférences | 10 : cafétéria pour les externes | ▲ : Accès principal                          |

# Etat de connaissance

## Thématique spécifique



Croquis 3: Plan du 1er étage  
Ech : 1/375



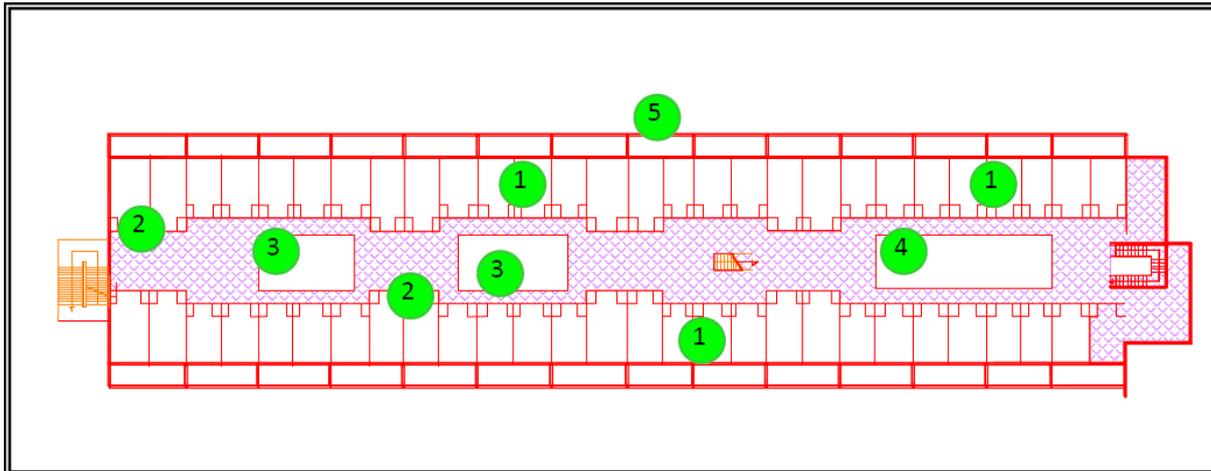
Croquis 4: Plan du 2<sup>ème</sup> étage  
Ech : 1/375

### Légende 2:

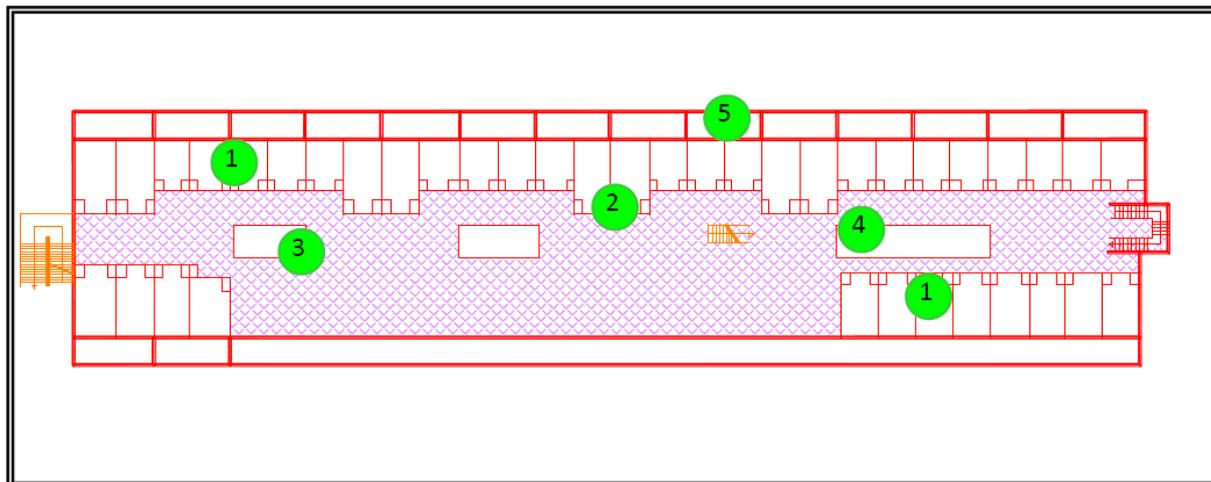
- |  |  |
|--|--|
| 1 : hall de circulation                      | 8 : terrasse accessible                          |
| 2 : boxes des soins secs individuels         | 9 : vide au-dessus de la piscine d'hydrothérapie |
| 3 : sanitaires                               | 10 : vide sur hall                               |
| 4 : boxes d'hydrothérapie individuelle       | 11 : chambre à 01 lit                            |
| 5 : planning médical                         | 12 : chambre à 02 lits                           |
| 6 : la kinésithérapie                        | 13 : balcon                                      |
| 7 : piscines pour l'hydrothérapie collective |  |

# Etat de connaissance

## Thématique spécifique



Croquis 5: Plan du 3<sup>ème</sup> étage  
Ech : 1/375



Croquis 6: Plan du 4<sup>ème</sup> étage  
Ech : 1/375

### Légende 3 :

- 1 : chambres à 01 lit
- 2 : chambres à 02 lits
- 3 : vide sur l'hydrothérapie
- 4 : vide sur hall
- 5 : balcon

# Etat de connaissance

## Thématique spécifique

### Synthèse :

#### Points positifs :

- \* Bonne situation touristique : à proximité du complexe touristique.
- \* Richesse du paysage et de l'environnement.
- \* Equipement situé à proximité de la mer.
- \* Accès direct à la mer.
- \* Trois façades du projet avec vue sur la mer.
- \* Répartition verticale des espaces selon la fonction.
- \* Hiérarchie des espaces, en passant du public au privé.
- \* Intimité de l'équipement intérieur et extérieur.

#### Points négatifs:

- \* C'est un monobloc compact. Tout se déroule {l'intérieur du centre, ce qui fait penser un hôpital, hormis la présence du restaurant et des cafétérias.
  - \* L'intégration de la partie thermale {l'étage a créé des problèmes d'humidité aussi bien au plan vertical (vers le R-D-C) qu'au plan horizontal (touchant les services adjacents).
  - \* Mauvaise orientation, surtout pour la partie hébergement.
  - \* Manque d'activités de détente en hiver ; le centre fonctionne comme un hôpital durant cette période.
  - \* Manque de terrains de jeux et de sports en plein air, qui sont nécessaires {l'évolution de l'état de santé des curistes.
  - \* Manque d'aménagement extérieur sauf pour le jardin de détente, et quelques promenades au bord de la mer.
  - \* Confusion entre le circuit du personnel et celui des curistes.
- Manque de salles de repos

Fig. 48 : Vue du centre depuis la mer



Source : sidi ferj.dz

Fig. 49: La salle des conférences



Source : sidi ferj.dz

# Etat de connaissance

## Thématique spécifique

### Exemple2 (international) : Le Complexe «Sofitel Thalassa » au Quiberon (France) :

#### 1. Présentation du projet :

**Quiberon**, un nom devenu symbole de sante et de tourisme en France en un quart de siècle. Situe à l'extrémité d'une presqu'île de 14km de long sur la côte bretonne. Le site de Quiberon est mondialement connu pour son climat ensoleille, vivifiant et tonique, sa côte sauvage et son eau d'une extrême pureté

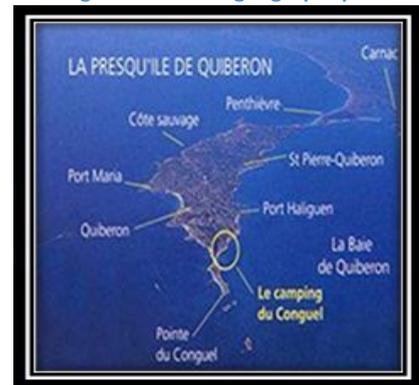
#### 2. Situation

Situe à la pointe de la presqu'île de Quiberon (l'extrême sud), au contact direct de l'Océan, le site de Thalassothérapie jouit d'un Spectacle unique, face à Belle Ile en Mer.

Fig. 51: centre thalassothérapie



Fig. 50: situation géographique1

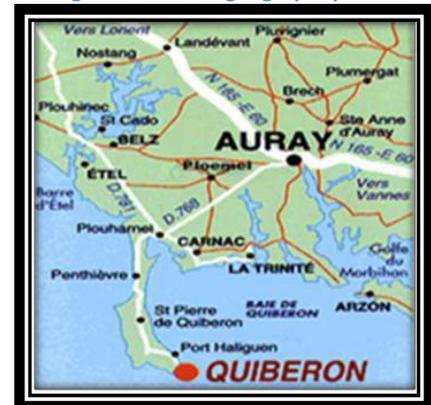


Source : m3mar.com

#### 3. Accessibilité :

Directement relie à l'institut de Thalassothérapie, le Complexe est situé face à Belle-I le en Mer, à 30 min de la gare TGV d'Auray.

Fig. 52: situation géographique2



Source : m3mar.com

#### 4. Etude des espaces intérieurs :

##### Composition du projet :

Le complexe est organisé en blocs ; il est composé de deux hôtels directement reliés : Le **Sofitel Thalassa** nouvellement rénové et le **Sofitel Diététique**. L'Hôtel **IBIS** se situe à 200 m. Les hôtels et les soins sont reliés par une galerie (conception éclatée).

# Etat de connaissance

## Thématique spécifique

### Hôtel Thalasso Quiberon\*\*\*\* :

- L'ho tel dispose de 133 chambres, sur mer et sur jardin, dont 15 suites et 2 appartements avec terrasses privées
- Les chambres allient fraîcheur contemporaine et inspiration du bord de mer. La vue est superbe avec Belle-I le al'horizon.
- L'institut de thalasso est réservé uniquement aux soins dits humides avec grande piscine d'eau de mer, solarium, hammam, sauna, gym. Pour les activités extérieures, il y a le jogging, le tennis et le vélo.

### Hôtel Sofitel Diététique\*\*\*\*

- Véritable temple de la minceur, le Sofitel Dié te tique est unique en son genre, on y vientessentiellement pour maigrir et mincir.
- L'ho tel dispose de 78 chambres (dont 2 appartements avec terrasse), offrant une vue exceptionnelle sur la mer.
- Les deux ho tels Sofitel sont relie s au centre de thalassothérapie.

## 5.Principe de conception du bloc therma

- Le bloc thermal est un volume horizontal a un seul niveau.
- Il est très ouvert sur l'extérieur (côte Sud), et ferme de l'autre cote pour répondre aux exigences techniques (côte Nord).
- Il regroupe toutes les activités s d'un bloc thermal, chaque zone ayant une relation visuelle avec l'autre dans le but de créer une atmosphère douce et naturelle.

### Accessibilité :

On accède au bloc thermal soit par l'hôtel, soit par l'autoroute

## 6. Organisation spatiale :

On remarque deux parties :

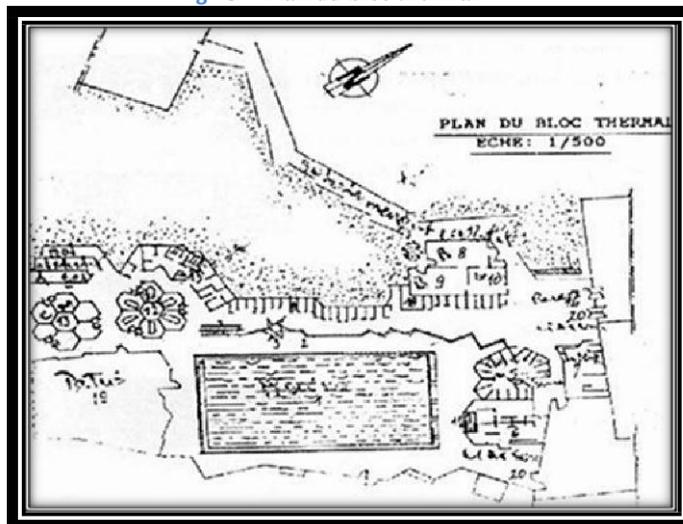
- La piscine, avec ses locaux de rechange, est réservée à hydrothérapie collective.
- La partie réservée à hydrothérapie individuelle.
- N.B. La circulation périphérique se fait autour de la piscine

Fig. .53: vue extérieurs de centre



Source : m3mar.com

Fig. .54: Plan du bloc thermal



Source : m3mar.com

### Synthèse :

A travers l'analyse de cet exemple, on peut tirer les avantages et les inconvénients :

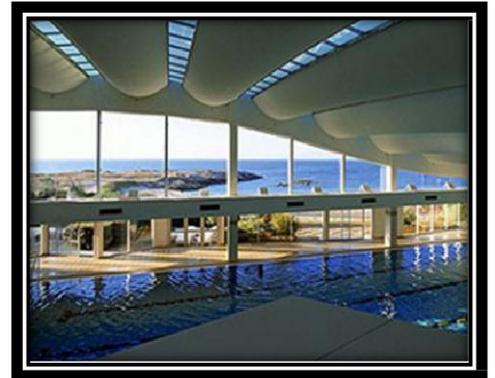
#### Points positifs :

- \*Choix des volumes éclatés et allongés justifie et bien exploite .
- \*Isolement du bloc soins des autres blocs (administration et hébergement)
- \*Hiérarchie des espaces en passant du public au privé par des espaces tampons, parcours équilibré pour les curistes : parking, hôtel, bloc thermal.
- \*Emplacement du parking dans la périphérie pour éviter les problèmes acoustiques et aussi pour dégager le centre. Problèmes techniques bien étudiés .
- \*Facilite d'accès entre les différents espaces de soins , (La circulation est très fluide entre les entités de soins).
- \*Circuit facile par les curistes externes.

#### Points négatifs :

- \*Hébergement très éloigné du bloc des soins ; circuit fatigant pour le curiste.
- \*Inexistence totale de soins dits secs (thermothérapie, mécanothérapie, gymnastique, électrothérapie).
- \*Absence de verdure à l'intérieur et à l'extérieur du centre.
- \*Mais malgré ce manque, «**Quiberon** » possède de une Capacité d'accueil de 500 curistes par jour, capacité la plus élevée de tous les centres en France.
- \*Ce centre vient renforcer l'identité de la thalassothérapie dont l'originalité est de conjuguer la forme et la détente, à thalasso et les loisirs.

Fig. 55: Vue de l'intérieur de la piscine



Source : m3mar.com

Fig. 56: L'orientation du restaurant vers la mer



Source : m3mar.com

### Synthèse

**A travers ces exemples, on constate que le centre doit répondre à plusieurs critères essentiels qui sont :**

- Une proximité immédiate de la mer pour des raisons techniques.
- Des fonctions qui se trouvent dans le programme du centre :
  - Les soins
  - L'hébergement
  - Les détente et loisirs
  - La gestion et administration
- Le centre doit être implanté dans un endroit calme, sans nuisance avec isolement pour une meilleure intimité.
- La séparation entre les blocs, tout en assurant leur liaison, pour assurer le confort du curiste interne, externes, ou visiteurs.
- Une présence des espaces verts { l'intérieur et { l'extérieur du projet.
- Assurer une hiérarchie fonctionnelle.
- Le passage de l'espace public { l'espace privé par des espaces d'articulations.
- Intégrations des activités tels la restauration et des boutiques diverses, pour le rendre plus rentable.

# ETAT DE CONNAISSANCE

## **II –Conclusion**

La recherche théorique effectuée dans ce chapitre sur l'appui des ouvrages et des références nous a permis d'identifier les notions et les cibles urbaines et d'assimiler leurs caractéristiques et leurs enjeux. En outre, les études d'exemples qui ont été munies dans LE cadre de rapprochement avec notre cas d'étude, et qui visent à apporter des solutions adéquates aux problèmes dont le site de oued bellah souffre à l'image de plusieurs sites de la ville de Cherchell nous ont conduit à définir les concepts clés pour une intervention éventuelle.

### III. BIBLIOGRAPHIE

#### LIVRES ET REVUS :

- JEAN BOUGIS. Typologie des littoraux tempérés.
- LA ROUSSE et ENCARTA
- Mr Aouissi K.B. La ville littorale Algérienne.
- PHILIPPE Kerourio, «LE TOURISME EN ESPAGNE (Cours et annexes) » Aix-en-Provence, le 2 juillet 2015, p34
- Pierre LABORDE, architecture, urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral. Recherche urbaines N°8. CESURB, Talence, 1993.
- François Moriconi-Ebrad, Frédéric Dinard. «Tourisme de santé », Mappes Monde,
- Ibidem.

#### DOCUMENTS OFFICIEL :

PDAU de Cherchell 2012

Document de Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT".

Document de Schéma National d'Aménagement Territoire "SNAT".

Agence Nationale de Développement du Tourisme « ANDT ».

- Organisation Mondiale de tourisme « OMT ».

Journal officiel de la république algérienne n°11, du 19 février 2003.

#### SITE INTERNET

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme\\_santé](http://fr.wikipedia.org/wiki/Tourisme_santé)

-[www.Google/earth.com](http://www.Google/earth.com)

<http://www.sidiFredj.equipement.gouv.fr/CDU/accueil/bibliographies/mediterranee/note>

[www.fiblati.dz](http://www.fiblati.dz)

[www.Google/image:e-architect.co.uk](http://www.Google/image:e-architect.co.uk)

[www.yellowtrace.com](http://www.yellowtrace.com)

[Www. Euronews.com](http://Www.Euronews.com)

[www.tourisme.fr/image](http://www.tourisme.fr/image)

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Thalassothérapie>

[www.me3mar.construction.com](http://www.me3mar.construction.com)

#### THESE ET MEMOIRE :

- Thèse : Mise en valeur du rapport de la ville de Cherchell avec son front de mer.Promotion 2008-2009

-Mémoire : Mémoire d Master sur Azzefoune promotion 2010

-Thèse : conception d'un musée des civilisations anciennes (z.e.t d'oued el bellah) Cherchell-2012

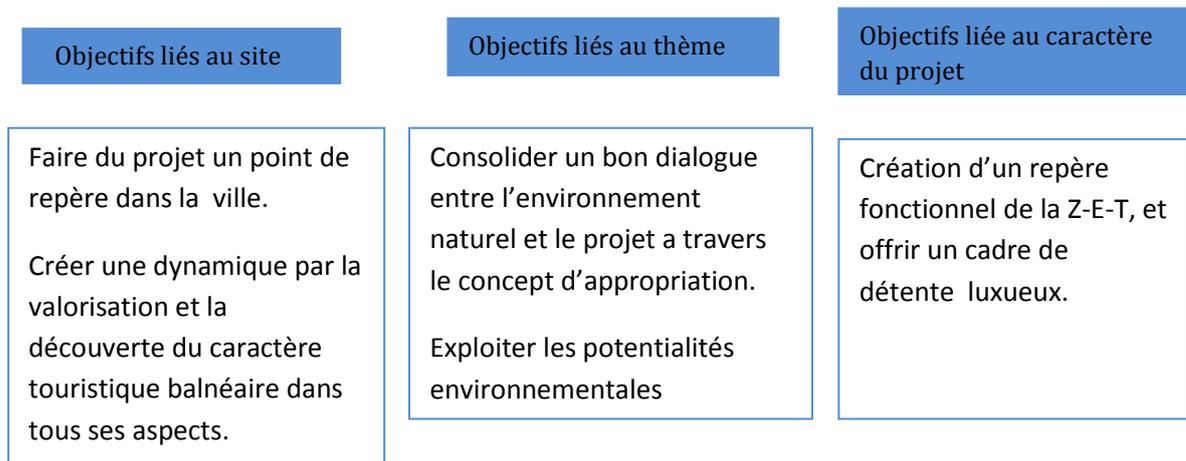
\_ Mémoire: aménagement de la périphérie Est de la ville de cherchell master 2 2014

**I.4.4 etat de fait**

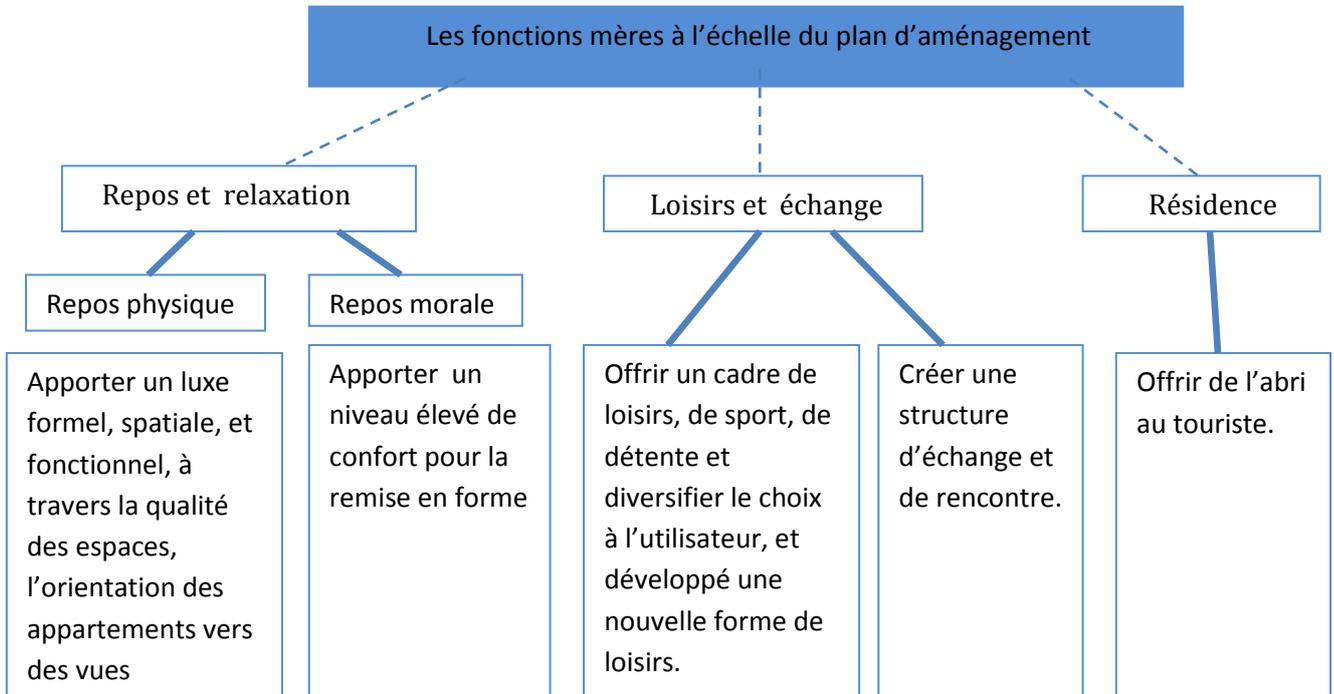
### I.5 Programmation du projet :

#### I.5.1 programmation du complexe touristique

##### Définition des objectifs programmatiques à l'échelle du plan d'aménagement



##### Définition des fonctions mères à l'échelle du plan d'aménagement

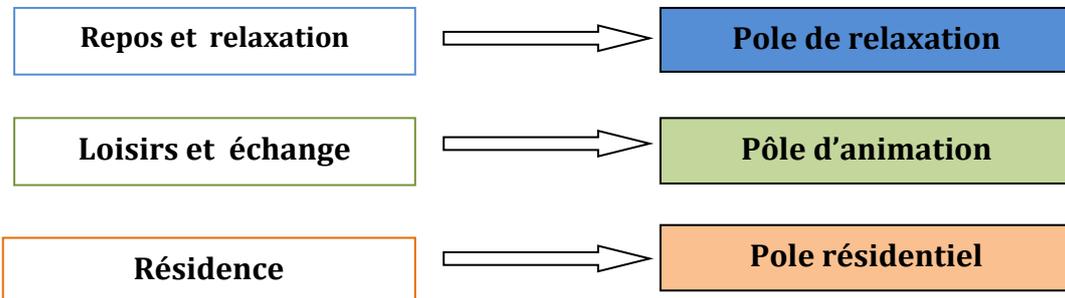


# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

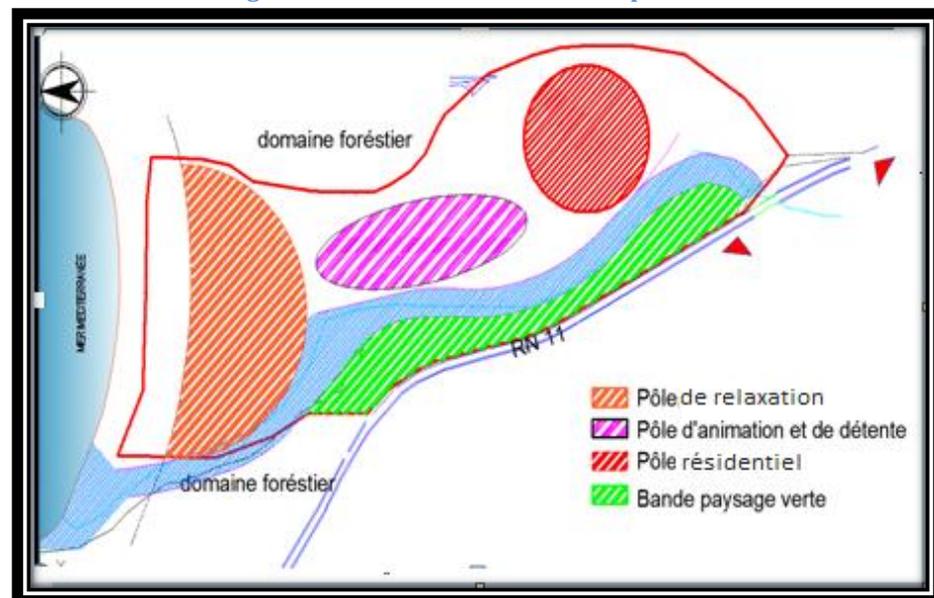
### La conception à l'échelle du plan d'aménagement

Conception des pôles :



### I.5.2 Hiérarchisation des pôles:

Fig.91 : carte de Hiérarchisation des pôles



Source : travaille de binome

Trois pôles principaux sont retenus:

**1-pôle de relaxation** composé de deux entités, l'une spécialisée de soins et l'autre de repos face à la mer dans la partie la plus large de la ZET.

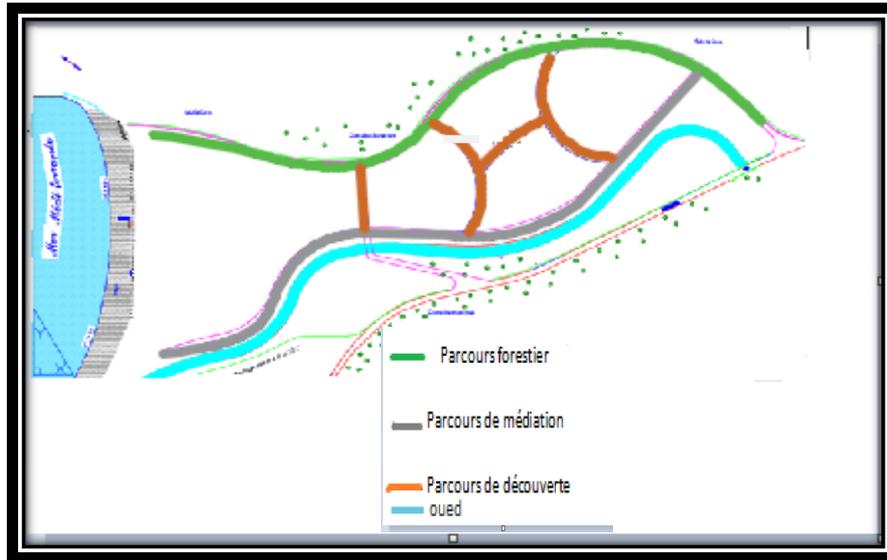
**2-pôle d'animation** : qui se compose en deux affinités: l'une sportive et l'autre culturelle.

**3-pôle résidentiel** implanté dans la partie calme et qui donne une vue directe sur le domaine forestier.

Les 3 pôles sont bordés par **une bande paysagère verte** qui assure la transition, elle est dénommée interlude paysagère pour montrer l'esprit de la détente de la méditation et du farniente

### I.5.3 Les Parcours:

Fig.92 : Carte des parcours



Source : travaille de binôme

**a. Parcours forestier:** Nous avons une voie existante qui passe par le monticule et qui redescend approximativement et qui distribue toute la Z.E.T dans sa longueur jusqu'à la plage. Cette bretelle périphérique, vu son altimétrie dominante sur toute la Z.E.T et sa Nous semble intéressante à préserver.

Cette voie périphérique mécanique relie la séquence d'entrée, le domaine forestier et la plage, mais elle est aussi bordée des parcours piétonniers calmes qui permet la vue directe au domaine forestier. C'est le parcours forestier bordé de pins d'Alep.

**b. Parcours de méditation:** Une deuxième voie est proposée pour rapprocher le pôle résidentiel et le pôle de relaxation par rapport à l'entrée tout en épousant la forme du terrain, ce qui nous fait profiter d'une balade le long de l'oued à travers des aménagements, c'est le parcours de méditation, ici les valeurs cosmiques sont fortes.

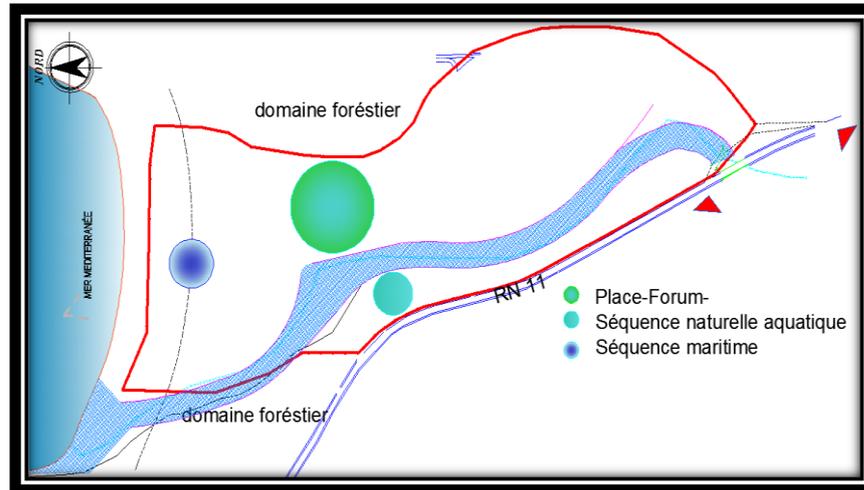
**c.** ces deux pénétrantes périphériques sont reliées à travers une connexion mécanique sous forum.

**Parcours de découverte:** c'est un parcours secondaire qui permet de découvrir l'ensemble de la ZET en reliant entre les deux parcours précédents.

### I.5.4 Les séquences:

Sur l'axe de perspective plusieurs séquences se déroulent: Une séquence naturelle d'entrée, la séquence de l'esplanade-forum-, une séquence naturelle aquatique et une séquence maritime.

Fig.93 : Carte des séquences



Source : travaille de binôme

### Le Forum (la placette):

Notre Z.E.T s'inscrit dans la wilaya de Cherrhell (Ceasarea) ville d'art et histoire fondée par les Romains, ayant eu le principe de projection de tracé de toute ville Romaine: le **Cardo** et **Documanus**, ces deux axes que nous n'avons pas matérialisé par deux voies pures mais simplement en tant qu'éléments. Le Cardo est une ligne virtuelle sur lequel nous avons étalé des pôles amenant à un espace privilégié qui est un espace de rappel de la période romaine que l'on veut mettre en valeur et privilégier.

C'est la conjonction de toutes les activités d'animations, c'est le cœur de la Z.E.T et aussi considéré comme un nœud.

La séquence de la place occupe un statut important dans le circuit touristique par le fait qu'elle est l'espace publique le plus important dans la Z.E.T, elle sera un lieu d'échanges, de communication, de promenades et de détente, en même temps elle structure les immeubles qui viennent se greffer autour d'elle.

### Une séquence naturelle aquatique:

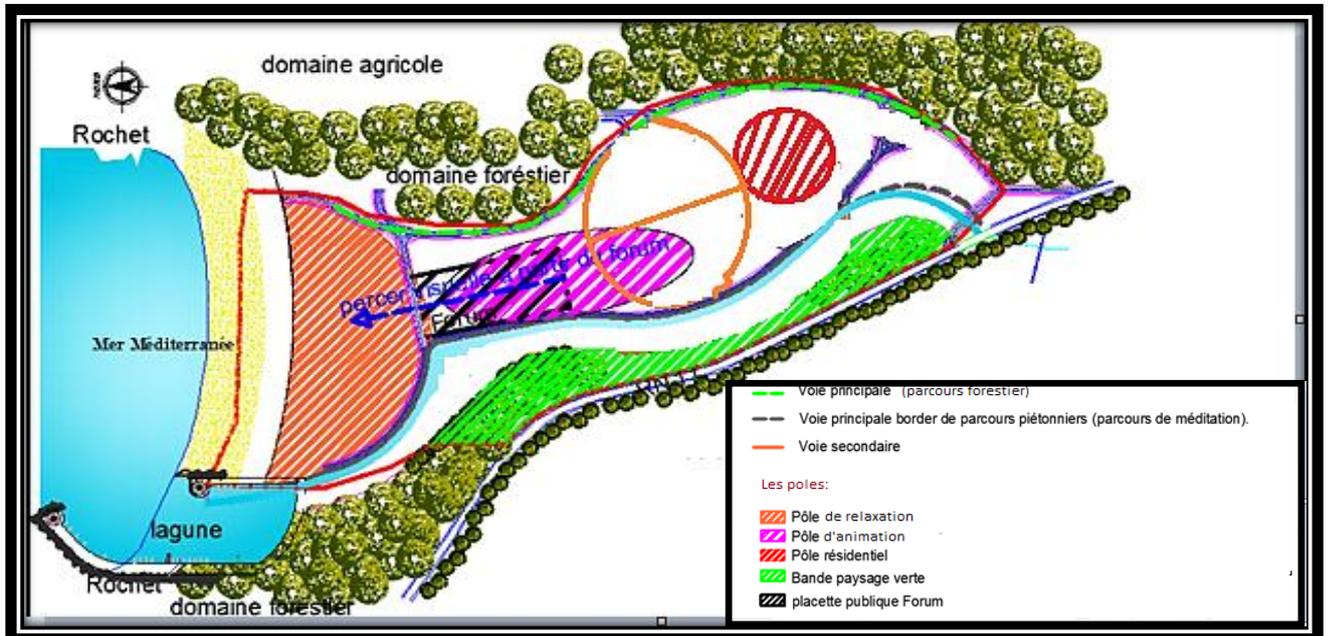
C'est le moment de méditation assuré par deux passions, une naturelle à travers la détente sous la nature et les bivouacs en haute montagne et autre aquatique assurée par la ballade le long de l'oued et la lagune.

### Une séquence maritime :

C'est l'animation face à la mer en relation forte avec le centre de thalassothérapie

### I.5.5 Principe de schéma de structure

Fig.94 : Carte schéma de structure



Source : travaille de binôme

### I.5.6 Programme des pôles

- Superficie totale : 131 ha
- Zone aménageable: 18.34 ha.
- Domaine maritime: 2.08 ha
- 

Pôle de relaxation	Pôle d'animation	pôle résidentiel	paysagère verte (interlude paysagère)
Thalassothérapie Les bungalows	Centre culturel Equipement sportif Centre commercial Des aires de jeux	Des villas individuelles	Des restaurants Espace de détente Aires de jeux

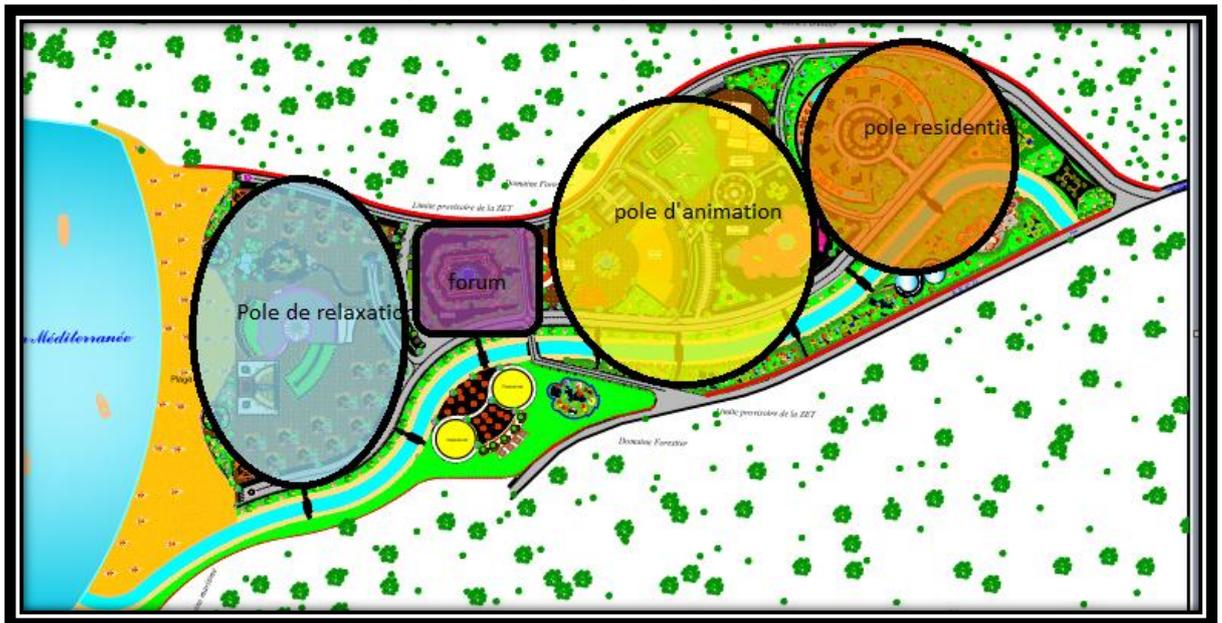
Tableau : programme des pôles

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

### Plan d'aménagement périmètre z.e.t oued el bellah

Fig.95 : Plan d'aménagement (les pôles)

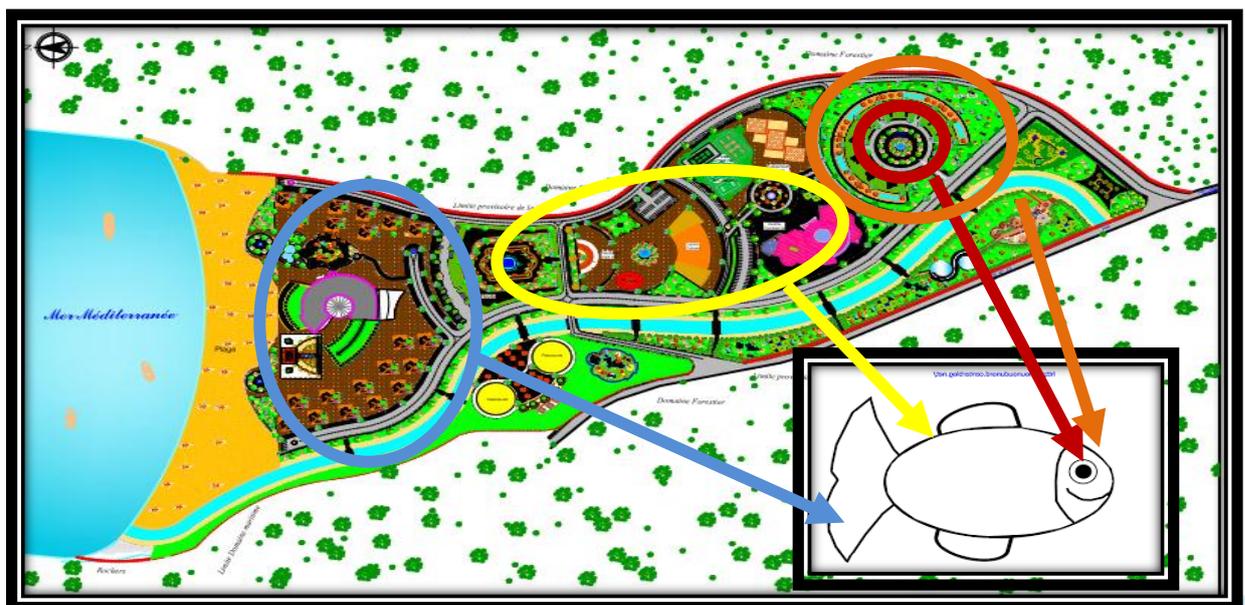


Source : travaille de binôme

### I.5.7 Logique d'implantation des équipements de village

D'après la forme de terrain nous inspirons d'une être vivant maritime en l'occurrence un poisson le poisson qui se trouve être un symbole fort de l'idée que nous voulons faire véhiculer alors nous avons divisé le terrain a trois partie (la tête, corps, et nageoire).

Fig.96 :Logique d'implantation



# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

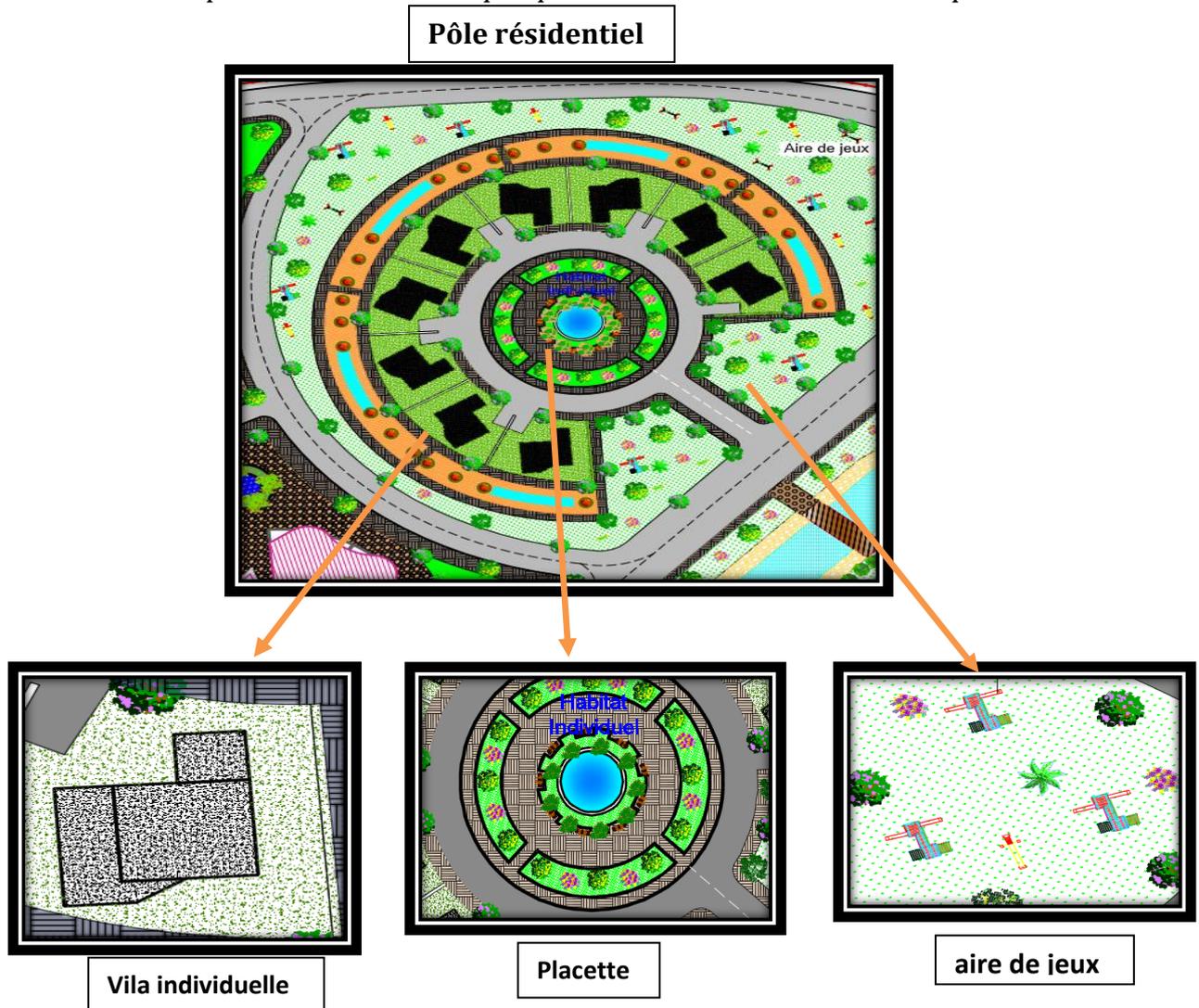
### A) pôle résidentiel: 2.5ha

Il est implanté dans la partie la plus haute de la Z.E.T., sur le monticule, face au domaine forestier avec une vue pittoresque sur tout le village, c'est la partie calme et reculée par rapport à l'ensemble des pôles. Il contient 9 villas individuelles de

R+1, des aires de jeux et une placette au milieu.

L'accessibilité au pôle est faite par une voie mécanique est projetée tout en épousant la forme du terrain.

A l'intérieur du pôle une voie mécanique qui sert à desservir les villas uniquement



# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

### B) Pôle d'animation: 9 ha

Il est implanté entre les deux pôles de repos (résidentiel et de relaxation) pour assurer la dynamique et l'activité au sein du site.

C'est le site qui relie entre les deux pôles avec ses différentes fonctions

C'est le corps actif du village touristique qui répond au besoin des activités quotidiennes :

Echange (centre commercial) activité culturelle (centre culturel) activité sportive (club sportive)

Club sportif

Centre culturel



Centre commercial

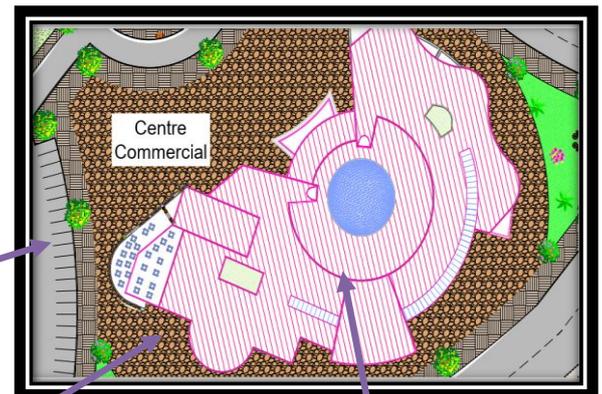
### Centre commercial :

Pour les besoins journaliers (l'achat), il est situé à côté des villas individuelles

Il contient d'autres activités liées au tourisme, tels que des espaces de détente et de loisir.

Stationnement

Détente



Centre commercial

### Equipement sportif :

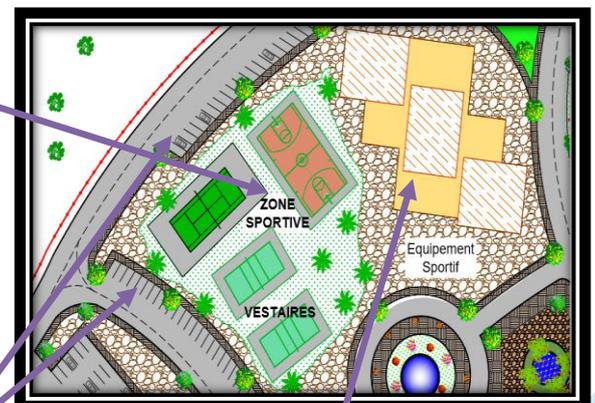
Il comprend un bâtiment englobant des activités sportives, et des terrains tels que basket, football.

Grâce aux deux forêts le club se situe dans une mosaïque de paysage, et à l'extrémité du pôle résidentiel il assure une détente et un moment d'échange et d'aire pure et de tranquillité.

Les terrains

Stationnement

Club sportif



# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

### Centre culturel

Le centre a pour mission de développer la sensibilisation du public au patrimoine de la ville de Cherchell, ville d'art et d'histoire, il se fixe pour mission de réaliser la synthèse entre l'histoire archéologique et socioculturelle.

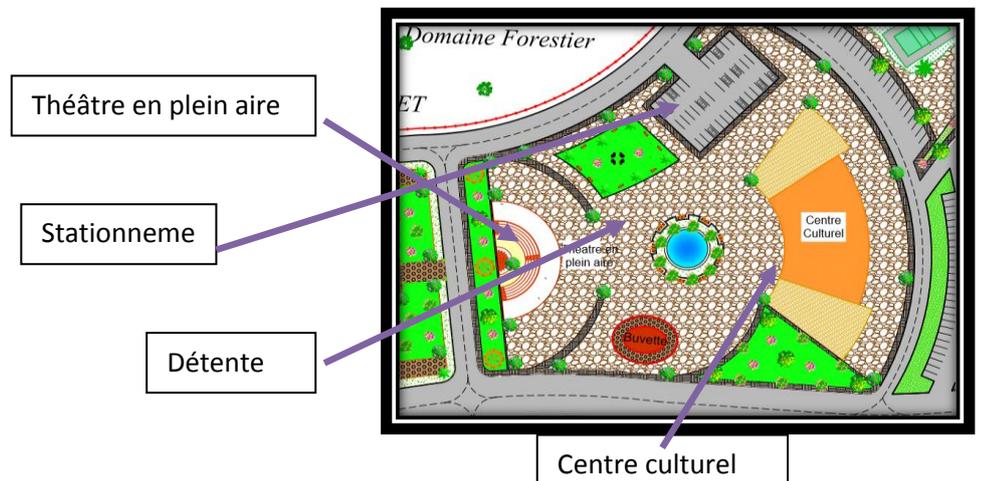
Cet équipement d'animation culturelle qui doit répondre à trois axes prioritaires qui sont:

A- Être un équipement collectif et polyvalent de village à vocation culturelle.

B- Permettre aux usagers de participer aux animations.

C'est un support qui favorise l'échange des activités même des paroles vers l'extérieur, il offre au touriste une grande diversité d'activités qui enrichira leur bagage culturel et aussi rendre leurs vacances plus agréables.

Il contient un théâtre en plein air inspiré de la civilisation romaine qui donne sur le forum



### La Placette : 1 ha

Est la place publique. Elle occupe un grand espace à l'intersection des axes virtuels. Elle abrite les activités d'animation et les activités organisées tels que les soirées en été, on a gardé cet espace comme un espace non bâtis car il existe déjà un forum (les vestiges romain).



Placette

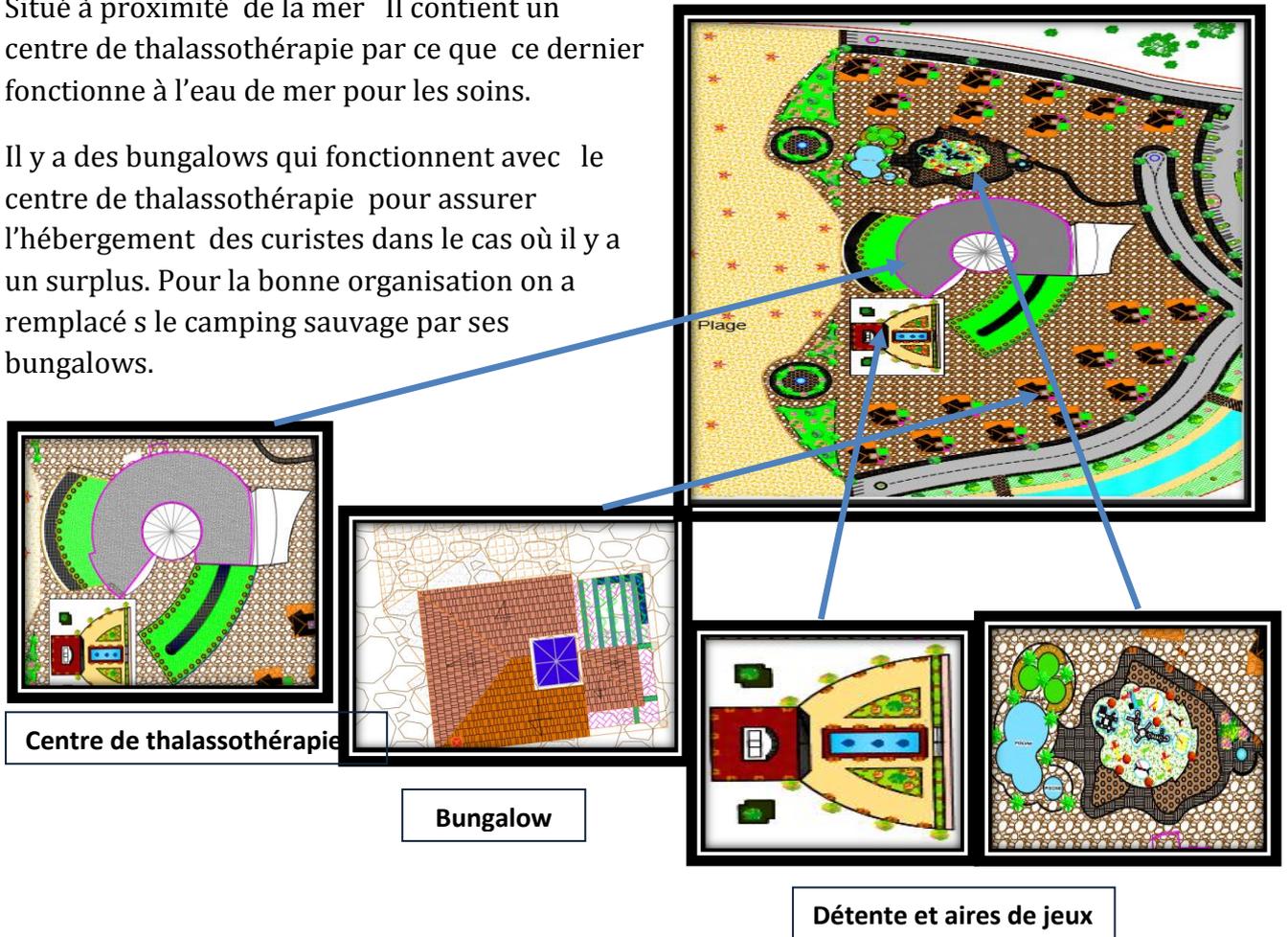
# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

### c) Pole de relaxation : 3 ha

Situé à proximité de la mer Il contient un centre de thalassothérapie par ce que ce dernier fonctionne à l'eau de mer pour les soins.

Il y a des bungalows qui fonctionnent avec le centre de thalassothérapie pour assurer l'hébergement des curistes dans le cas où il y a un surplus. Pour la bonne organisation on a remplacé le camping sauvage par ses bungalows.



### La bande verte (esplanade) :3ha

Les 3 pôles sont bordés par une bande paysagère verte sur les rives du canal qui permet de créer un moment de méditation. (Le canal est d'une largeur de 7 m), on a associé des restaurants, des espaces de détente de Plein Air et de Loisir, et des aires de jeux,



# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

Les pôles	L'équipement	La surface	La forme
<b>Pôle résidentiel</b>	Habitat individuelle	2.5ha	
<b>Pôle d'animation</b>		3.5 ha	
	Centre culturel		
		2.5ha	
	Centre commercial		
<b>Pôle de relaxation</b>		3ha	
<b>Pôle de relaxation</b>	Le centre de thalassothérapie	1.5 ha	
	Les bungalows	1.5ha	

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

### Synthèse :

Selon ce programme proposé on a répondu au constat de la ville de Cherchell c'est une ville avec des richesses naturelles qui lui manque des équipements et des infrastructures touristique qui englobe se ses richesses naturelles et historiques.

On a englobé dans notre plan d'aménagement plusieurs types de tourisme étudié en thématique spécifique (tourisme culturel, commercial, sportif, et de santé ainsi que l'habitat touristique).

Ses infrastructures implantées répondent au tourisme de masse et international.



Plan d'aménagement

### I.7 Projet architectural

#### 1-Présentation du projet et implantation :

Un centre de thalassothérapie est un espace de détente, de repos de loisir et de remise en forme, ainsi qu'un lieu de soins.

Le centre thalassothérapie doit être implanté sur un site offrant un panoramique suffisamment attirant et reposant, et les meilleures possibilités d'aménagement.

Donc l'implantation doit répondre à quelques conditions indispensables :

1-l'eau de mer car la proximité de la mer est impérative pour l'implantation de projet

2-le calme et le confort : le site doit être loin de toute nuisance.

3-la propreté et la pureté de l'eau de mer ce qui implique l'éloignement de toute source de pollution

4-Accessibilité :

Le centre ne doit pas être isolé pour des raisons de rentabilité.

- aussi Prendre en considération les données climatiques et environnementales pour l'implantation et l'orientation du projet. - - Profiter des vues : Mer, Forêt, montagnes

#### 2-Situation de projet

Notre assiette d'intervention présente une place stratégique au sein du village touristique, occupant la surface de 23000 m<sup>2</sup> (3ha), limité par :

-Au Nord : la mer.

-Au Sud : la placette (forum)

-A L'est : bande verte

-A l'ouest : la forêt

Fig.97 : vue arienne de projet



### 3-Objectifs

La conception du projet centre thalassothérapie sera élaborée selon les objectifs suivants :

- Concevoir un projet architectural harmonieux qui s'intègre avec son environnement
- Assurer le confort et le bien-être de l'utilisateur
- Animer le tourisme pas uniquement en été mais pendant toute l'année
- Demeunier la pression sur le seul centre thalassothérapie de Sidi Fredj et Disponibilité pour les wilayas de proximité Concept et intégration

Après avoir tiré les valeurs et les objectifs du site, nous allons développer le projet selon les concepts suivants :

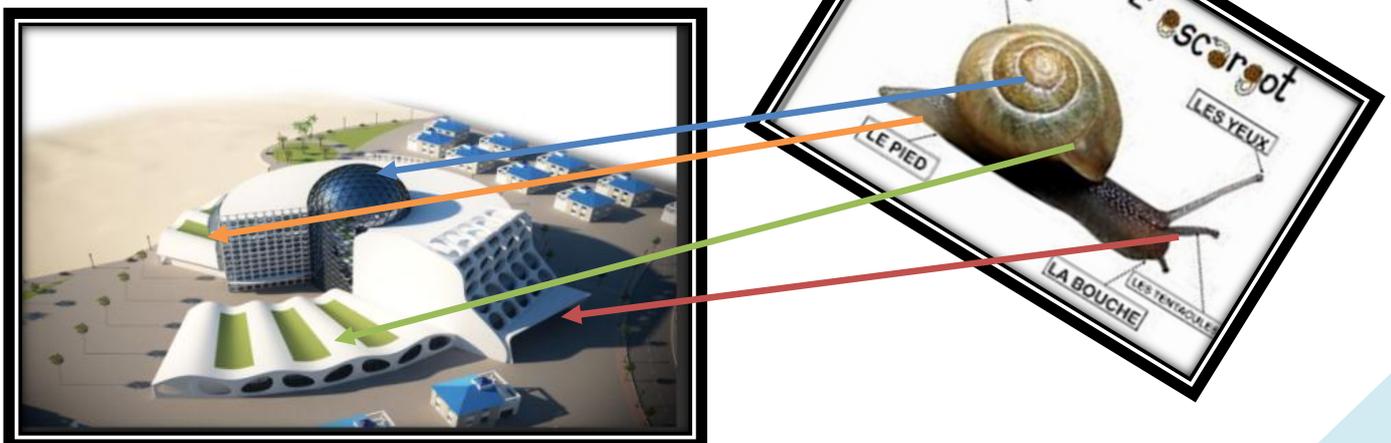
#### -Intégration au site :

C'est un concept qui vise à prendre en considération les données du site à fin de trouver l'implantation judicieuse de différentes entités du projet. La nature de notre Projet est étroitement lié au site ce qui nous incite à respecter l'environnement et d'essayer de s'y intégrer par les principes suivants : - Prendre en considération les données climatiques et environnementales pour l'implantation et l'orientation du projet.

- Profiter des vues : Mer, Forêt, oued.

-le fait de travailler au bord de la mer constitue un atout majeur car il peut servir comme point de développement de la forme ces ainsi que nous avons inspirée de la forme de l'escargot qu'on peut la remarquer facilement par la vue aérienne.

Fig.98: vue arienne de projet



### 4-Genèse de la forme

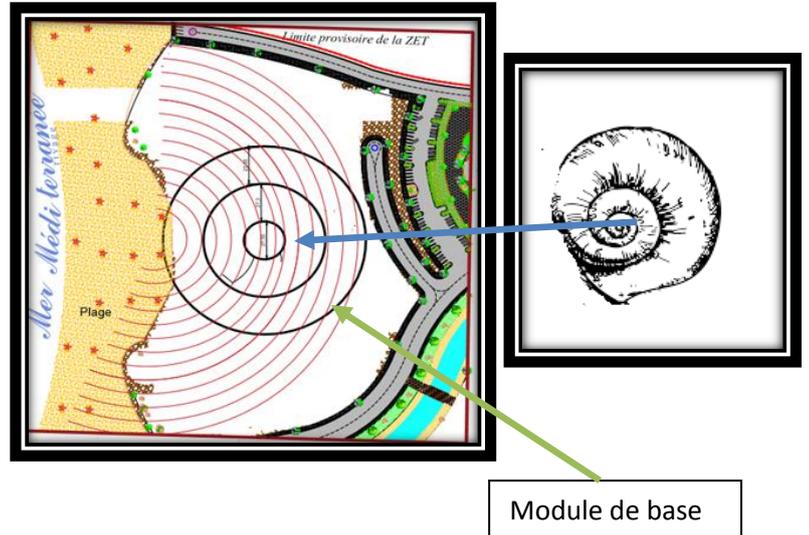
#### 1ere étape :

##### 1-Centralité

Notre module de base C'est un cercle au milieu de terrain

C'est un espace centralisé qui assure l'éclairage et la distribution aux différentes espaces

On a dessiné d'autres cercles sous formes d'ondes pour arriver à la coque de l'escargot.



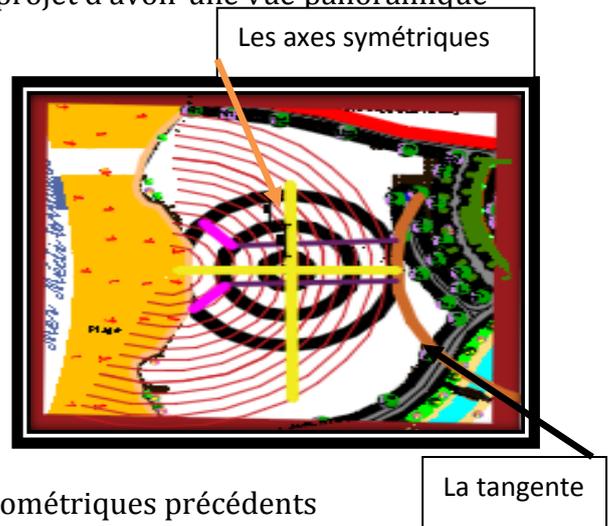
#### 2eme étape :

En fait la tangente du cercle, permettant ainsi au projet d'avoir une vue panoramique dans deux côtés, une vers la mer, l'autre vers tous le projet.

Projection des points de la tangente vers la mer (percé vers la plage)

Dessiner la queue de l'escargot.

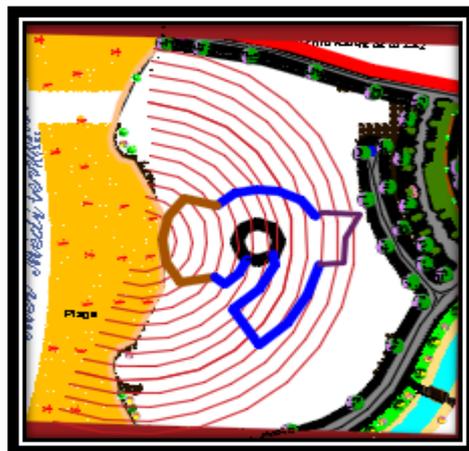
Dessiner deux axes symétriques qui signifient les axes documanus maximus



#### 3eme étape :

Dessiner la forme du projet selon les principes géométriques précédents

##### La forme



### 5-Organisation spatiale et volumétrie :

Hébergement	2, 3, 4,5, ETAGE
Soins sec	1 ETAGE
Accueille + soins humides+ espace de consommation+ administration	R D C

### 6-Description du projet

Nos plans se développent d'une manière dégradée et s'élèvent en R+5

- **SOUS-SOL** :L'accès au sous-sol se fait par un escalier menant par le RDC, un accès mécanique est prévu pour le camion de livraison. Le sous-sol comprend des locaux techniques tels que la chaufferie, la centrale a climatisation et le groupe électrogène, des aires de stockages comme le dépôt de literies et le dépôt de vaisselles, des chambres froides (pour fruits, légumes, viandes, poissons, produits laitiers et pour boissons), il contient aussi des ateliers de d'entretiens et de maintenances, une buanderie et un locale pour ordure placer à proximité de l'accès mécanique,
- **Le RDC** :L'accès principal se trouve au centre du projet il s'ouvre sur un Hall dégagé aménagé, en face de l'entré en trouve l'espace d'accueil et une placette au centre la partie Est est réservé à restauration, pour une meilleure visibilité des espaces les espaces de consommations tels que le cafétéria restaurant , sont doté de vitrines en verre, une cuisine est mise en place pour assurer la préparation des menus, sur partie nord en trouve des salles dédiés au soins humides avec des espaces de préparation des vestiaires et u, la consultation médicale occupe la partie Ouest doté d'un accès direct vers l'extérieur , une cuisine est mise en place pour assurer la préparation des plats. La circulation verticale et assuré par deux cages d'escaliers et deux ascenseurs.
- **Premier étage** :A ce niveau, à la partie nord, on a un grand espace consacré au sales de soins sec, avec une terrasses végétale, la partie sud consacré au sois étatique, médecin avec une grande terrasse végétale, ouest c'est les déferlantes boxes
- **Du deuxieme au ième au cinquieme étage** :Destiné à l'hébergement, en trouve des chambres simples, doubles dotés des balcons pour une meilleure vue soit sur la mer ou sur la grande mosquée et des suites qui se composent d'un séjour, une chambre et des sanitaires. à chaque étage d'Hébergement en trouve un office d'étage et un salon d'étage.

### **7-Le choix du système structurel :**

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

Compte tenu de la nature et de la fonction de notre projet, nous avons essayé d'assurer la simplicité, l'économie et la facilité de réalisation. Ce choix nous a conduits à adopter des trames structurelles en fonction des besoins spécifiques de chaque espace.

### **8-Choix des matériaux :**

Pour le choix des matériaux, nous avons opté pour le béton armé compte tenu de la proximité de la mer, ainsi que l'acier pour les verrières. Nous nous sommes imposés des exigences formelles, volumétriques et techniques (même les contraintes de terrain), qui nous permettent de matérialiser tous les principes voulus. Les avantages du béton armé sont :

- Possibilité de mise en œuvre sur le site (la préfabrication de quelques éléments).
- Faible coût par rapport à la structure métallique.
- Importante ressource de main d'œuvre qui exige moins de qualification que la construction en acier.
- Compatibilité de l'utiliser avec d'autres matériaux.

### **9-Choix de la trame:**

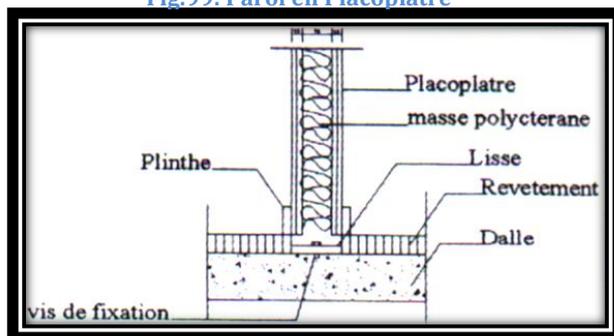
Le choix de la trame est le moyen d'harmoniser la forme et la structure pour n'en faire qu'un, ainsi que pour des raisons d'économie on a essayé d'adopter une trame plus ou moins régulière et qui répond mieux aux normes des surfaces des chambres et boxes de soins.

### **10-Les secondes œuvres :**

#### **a)Les cloisons de séparation :**

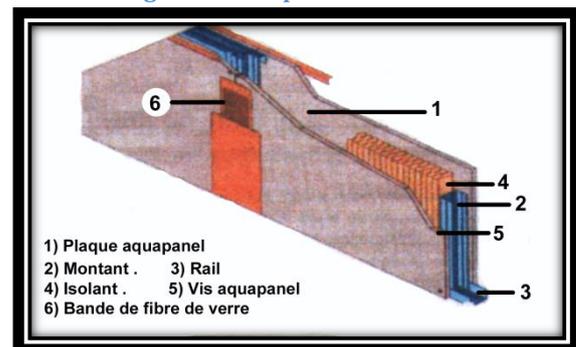
On prévoit de simples parois en maçonnerie pour assurer le confort du curiste. Ce sont des parois en Placoplatre pour les espaces secs et les chambres. Pour les espaces humides, les cloisons seront habillées en céramique, ou bien des parois constituées de parement en plaque de ciment vissé sur une ossature en acier galvanisé compensé de rail et montant.

Fig.99: Paroi en Placoplatre



Source : me3mar.com

Fig.100: Paroi pour local humide



Source : me3mar.com

#### **b) Les faux plafonds :**

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

Insonorisant, démontable pour permettre le passage des câbles et des différentes gaines, en plaques de plâtre suspendues sur une structure secondaire.

### **c)Le revêtement du sol :**

Le choix du revêtement se fait en fonction de l'espace à traiter :

- Plaques de marbre pour l'espace accueil.
- Moquettes pour la partie hébergement, administration, conférence.
- Revêtement antidérapant dans les soins humides pour assurer la sécurité
- 

### **d) Les ouvertures :**

Pour les ouvertures, notre choix c'est porté sur les menuiseries en aluminium. Les fenêtres seront en aluminium équipé d'un verre de 6 mm d'épaisseur (fumé).

### **e)Circulations mécaniques verticales :**

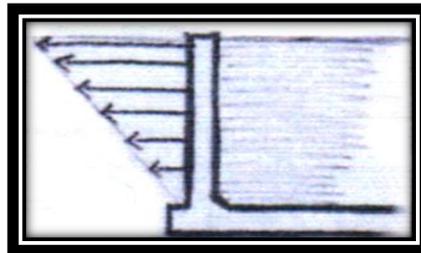
Elles sont assurées par les ascenseurs avec une capacité maximale de 8 personnes.

### **f) Construction des bassins :**

La structure des bassins est en béton armé, pour ces qualités de résistance aux différentes poussées du sol, et de sa maniabilité et libre choix des formes.

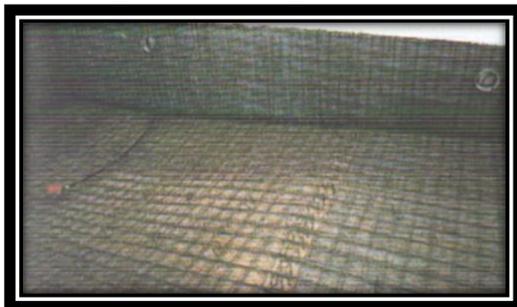
Après avoir fait le terrassement et le coulage du béton de propreté, le ferrailage des parois et du radier est un maillage en acier soudé sur toute la surface du bassin. On insère en suite tous les éléments permettant d'installer le circuit hydraulique.

Fig.101: Radier en béton armé



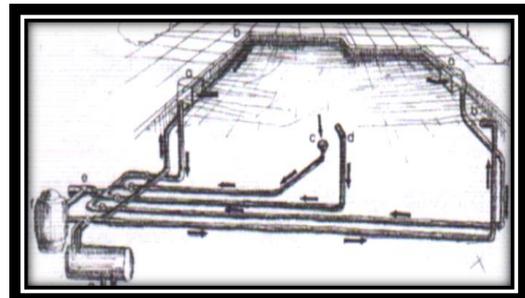
Source : me3mar.com

Fig.102 : Ferrailage du bassin



Source : me3mar.com

Fig.103: Insertion des éléments du circuit



Source : me3mar.com

### 10-Les éléments du bassin :

#### a. Les plages :

Elles sont soumises à un tassement qui risque de créer des fissures à leurs liaisons avec la margelle.

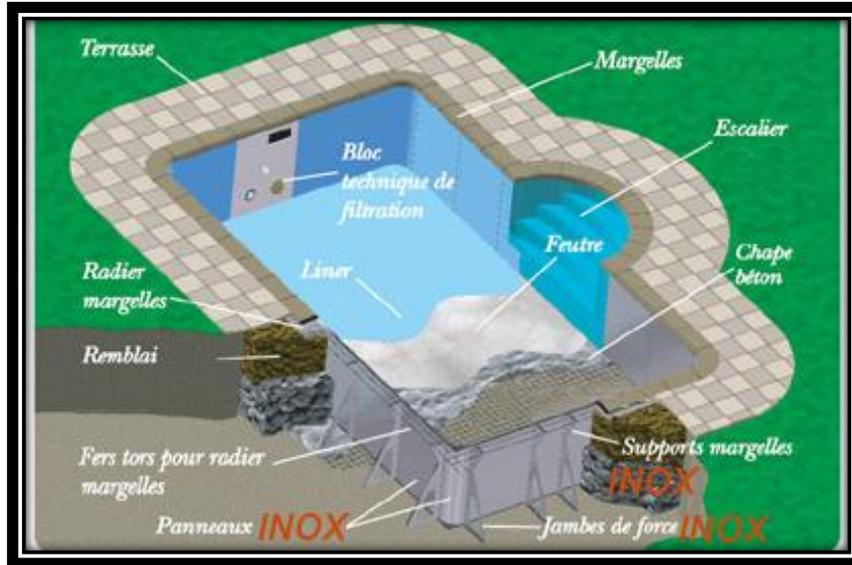
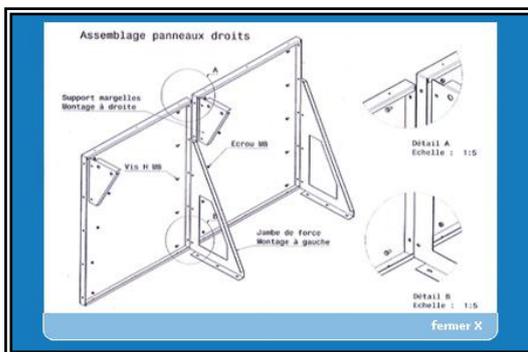


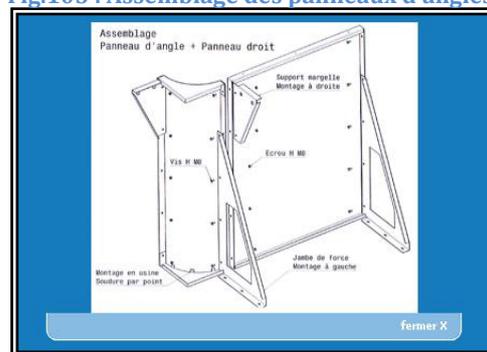
Schéma représentant les éléments du bassin

Fig.104: Assemblage des panneaux droits



Source : me3mar.com

Fig.105 : Assemblage des panneaux d'angles

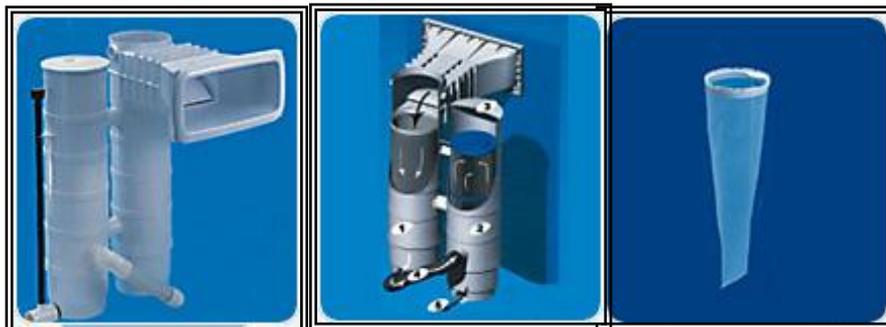


Source : me3mar.com

#### b. Le système du bassin :

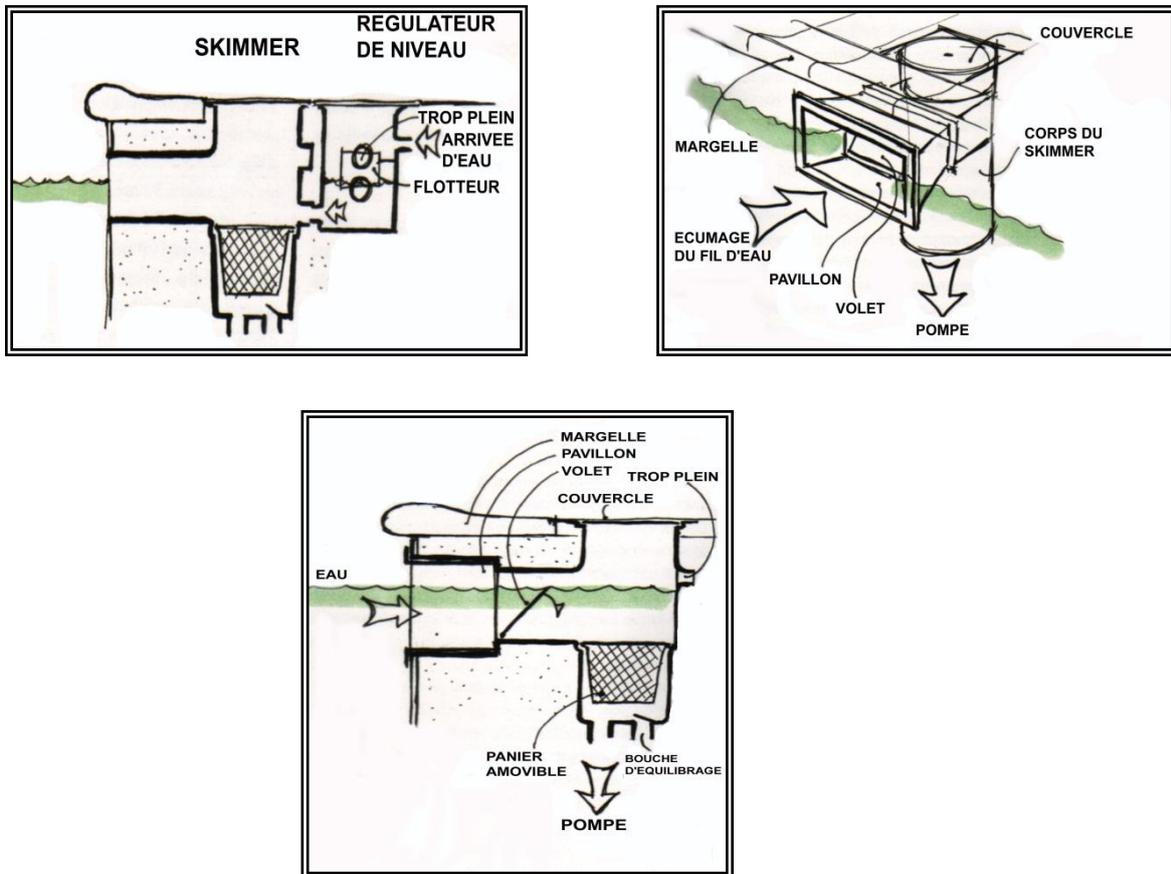
Nous avons choisi des bassins à skimmer qui est un procédé très répandu. Ce sont des bouches d'aspirations intégrées dans la structure du bassin.

Fig.106: Le skimmer



Source : me3mar.com

Fig.107 : Principe de fonctionnement d'un skimmer

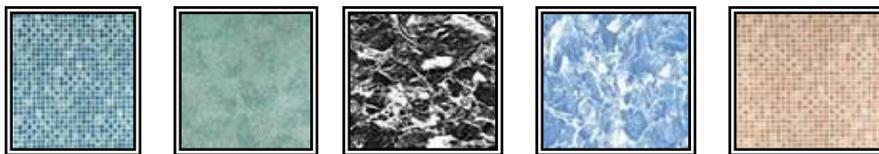


Source : me3mar.com

### c. Le revêtement des bassins :

Pour le revêtement des plages ; un antidérapant est prévu sur toute la surface qui entoure les bassins, et pour les bassins un enduit à la mosaïque de pâte de verre.

Fig.108 : Type mosaïque



Source : me3mar.com

Fig.1 : Types de frises



Source : me3mar.com

### 11-Description sommaire de certains corps d'état secondaires :

#### **a) Chauffage et climatisation :**

Ce système se fait par l'intermédiaire d'une centrale climatique qui produit :

- L'eau chaude pour l'alimentation de l'équipement, et de l'air chaud dans les ventilo-convecteurs (hiver).
- L'eau de mer sera chauffée pour les piscines et les bains.
- L'eau froide; l'air frais sera entretenue dans les mêmes ventilo-convecteurs. Pour la cuisine, on prévoit une ventilation mécanique des gaz brûlés.

#### **b) Réseau d'A.E.P :**

L'équipement sera alimenté en eau potable par le réseau public. Une bache à eau bétonnée est prévue pour le stockage d'eau potable.

#### **c) Evacuation des eau usées :**

Au niveau des chambres, des gaines seront prévues pour accueillir les conduites des eaux usées. Au niveau du RDC, les chutes sont collectées dans des regards puis acheminées vers un regard de visite.

#### **d) Electricité et éclairage :**

Pour les besoins de l'équipement, il est prévu un poste de transformation électrique à l'extérieur de l'équipement répondant aux normes de la SONALGAZ. Un groupe électrogène sera installé à l'extérieur de l'équipement assurant l'alimentation en énergie électrique en cas de coupure de celle-ci.

#### **e) les issues de secours :**

Le projet est doté d'escaliers dont le dimensionnement répond aux normes en vigueur. Ces escaliers devront contenir un public assez important en cas de panique, et seront nettement visibles. Des sorties de secours sont prévues un peu partout dans le projet. Compte tenu de son emplacement au cœur du projet, la placette centrale pourra absorber un flux important.

#### **f) Système de protection contre l'incendie :**

Plusieurs dispositifs conceptuels et techniques ont été prévus afin de réduire la propagation de l'incendie et d'assurer la protection des usagers, à savoir :

- L'utilisation des matériaux à haute résistance au feu, même pour les moquettes.
- les systèmes de compartimentage, par l'utilisation de murs cloisons et portes coupes feu afin de retenir la propagation du feu.
- Les détecteurs de chaleur et de fumée qui se déclenchent automatiquement.
- Les extincteurs mobiles placés visiblement (sur les murs et dans le sol).

L'apport de l'eau de mer vers l'équipement directement en cas d'incendie.

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

---

## COMPLEXE TOURISTIQUE

### Conclusion Générale

Un projet avant d'être un dessin, implique un processus de recherche- création, c'est un travail de réflexion basé sur une idée ou un thème particulier dont l'étude est fondée sur une analyse rigoureuse des connaissances acquises et des faits étudiés, les données du site ,liaisons fonctionnels, les contraintes des réglementation techniques, urbanistes ou autres...etc.

L'objectif de ce présent travail est de définir la problématique et de répondre à cette dernière il fallait passer par plusieurs analyses touchant toutes les dimensions qui sont en relation directe avec le projet architectural ensuite définir les objectifs pour la réussite du projet.

Au long de cette année, on a appris qu'un projet architectural se nourrit de tout ce qui l'entoure, il doit être lisible par le langage architectural qu'il exprime.

Une conception agréable doit respecter les justes proportions c'est à dire assurer la beauté et l'harmonie des membres de l'édifice

En général le défi particulier dans chaque projet consiste à développer et à maintenir un dialogue entre la conception du projet et la question étudiée.

A la fin on ne peut jamais dire qu'un travail est achevé car plus on avance dans le temps on se rendra compte qu'il y a toujours des modifications, de nouvelles idées c'est un processus infini avec des perceptions variables.

### Introduction :

Nous allons développer dans ce chapitre nos concepts d'intervention à partir de l'analyse historico-morphologique et thématique. Notre intervention sera formalisée en 1<sup>er</sup> lieu par un plan d'action pour ensuite aboutir par un plan d'aménagement Le plan de masse quant à lui ciblera une partie de notre aire d'intervention et verra se formaliser nos principes et concepts.

### Motivation du choix de la ville de Cherchell :

Notre choix s'est porté sur la ville de CHERCHELL qui est une ville littorale elle constitue un vaste musée d'histoire témoignant des potentialités créatrices de la région, et qui est en train de perdre peu à peu de son image alors qu'il devrait permettre à Cherchell de promouvoir une activité culturelle et touristique intense qui la présente et la met valeur.

Nous avons choisis cette ville pour les raisons suivantes :

- Sa situation géographique stratégique dans le bassin méditerranéen.
- Sa proximité d'Alger capitale du pays.
- Elle est classée dans la liste du patrimoine universel par l'UNESCO grâce à ces ruines qui demeurent le reflet de son importance dans l'antiquité.
- Ses potentialités culturelle et touristique et historique (plages, baies, falaises, vestiges archéologiques...etc.)
- Ses potentialités naturelle (foret, mer ; oued ....etc.)

Fig. 57: Les vestiges romaine



Source : Cherchell urbain.dz

Fig. 58: Port de pêche



Source : Cherchell urbain.dz

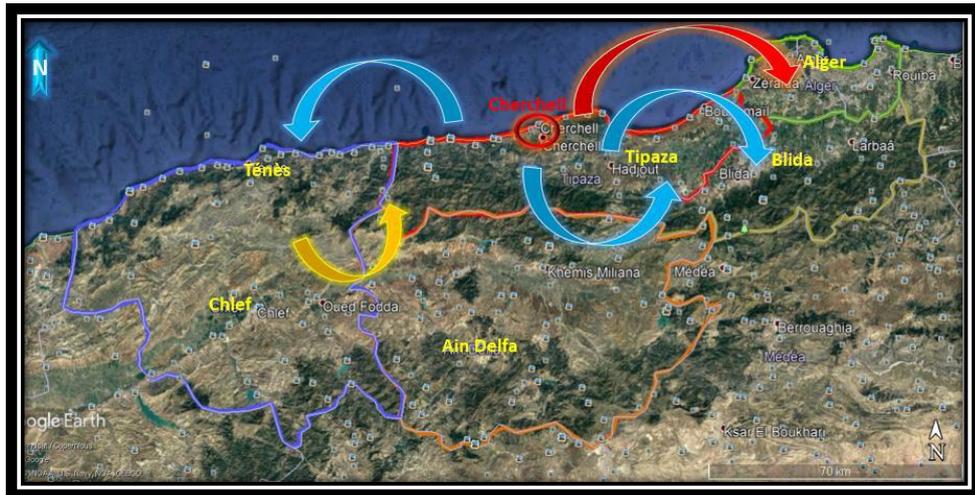
### I.1-Présentation de la ville de Cherchell:

#### I.1.1 Données géographiques :

##### a- Situation de la ville à échelle régionale:

Cherchell est une petite ville littorale de la mer Méditerranée, située à environ 100 Km à l'Ouest d'Alger, à 20 Km à l'Ouest de Tipaza et à 90 Km à l'Est de Ténès, le domaine littoral occupe 26 Km. Cherchell fera objet de liaison entre les différentes entités économiques et leur opportunité de développement par le biais de l'intensité de l'échange.

Fig.59: Carte de la situation Régionale de Cherchell



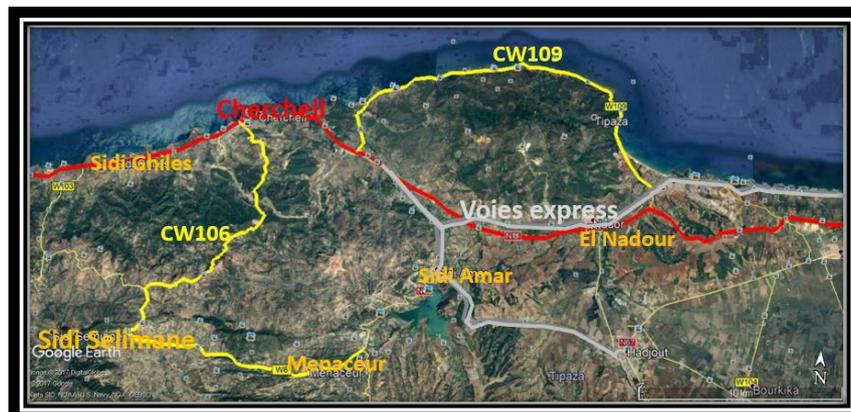
Source : Google earth modifié par le binôme.

##### b- Situation à échelle Locale Accessibilité :

La ville de Cherchell a une superficie de 130 Km<sup>2</sup> dont une partie importante est montagneuse, elle est limitée au Nord par la mer méditerranéenne, et à l'Ouest par Sidi Ghiles, à l'Est par Endor et Tipaza, au Sud par Sidi Amar et Menaceur.

**c-Accessibilité :** Cherchell est bien accessible, elle est traversée d'Est en Ouest par un axe routier la RN11 qui est une voie de liaison touristique de toute la frange côtière de la Wilaya. Les autres voies de communication le CW 109 venant de Tipaza et passant par Chenoua et El Beldj, la voie express projetée reliant Cherchell à Alger.

Fig.60: Carte l'accessibilité de la ville de Cherchell



Source : Google earth modifié par le binôme.

### I.1.2 Donnée climatique :

-**Climat** : la région est sous l'influence d'un climat méditerranéen, qui est chaud et sec en période d'été et froid humide en hiver, néanmoins la proximité de la mer atténue quelque peu leur effets les risques de l'été et de l'hiver.

-**Pluviométrie** : elle est caractérisé par son irrégularité, pluviométrie moyenne annuelle de 400 à 600 mm par an , inégalement répartis dans le temps.

-**Température** : la température peut atteindre jusqu'à 39 en période d'été (Aout) et descendre jusqu'à 6 c en période d'hiver (décembre .janvier).

-**Les vents** : en période d'hiver sont des vent d'orientation nord \_ouest qu'il amènent une certaine douceur aux températures, alors que les vents d'Est et Nord sont dominant en période d'été, il rafraichissent le climat, le sirocco manifeste 14 jours/an en moyenne pendant la période estivale juillet et aout.

A Cherchell l'intensité du vent est assez forte sur la façade maritime .les vents dominants de direction Nord-Ouest et Nord\_ est en été .

### -**Les risques sismiques**

La possibilité d'un mouvement sismique moyen (d'après le RPA 2003) donc l'application de la réglementation en vigueur qui prescrit la construction parasismique est indispensable.

### I.1.3-Données morphologiques :

-**Le Relief** : La ville de CHERCHELL est implantée sur la partie basse du territoire, qui est légèrement accidentée, le reste du territoire est en majorité très accidenté, faisant partie du complexe montagneux de l'atlas tellien, cette topographie a fait de CHERCHELL un lieu a étage

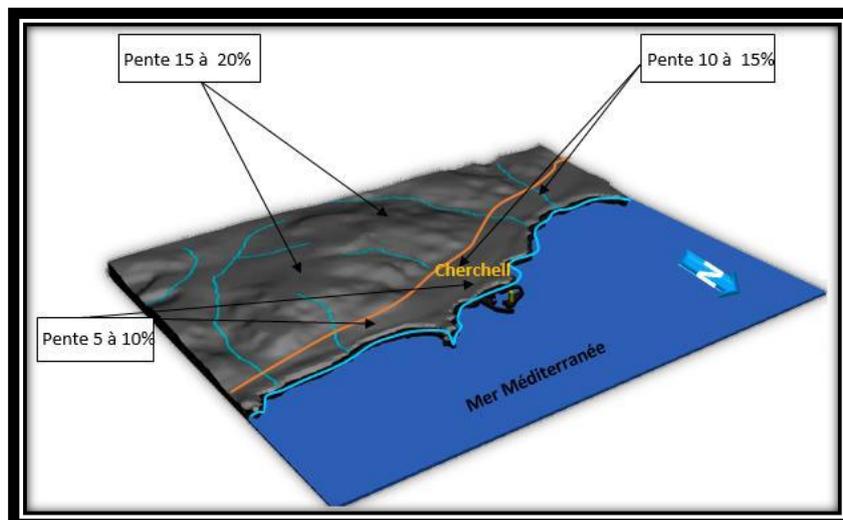


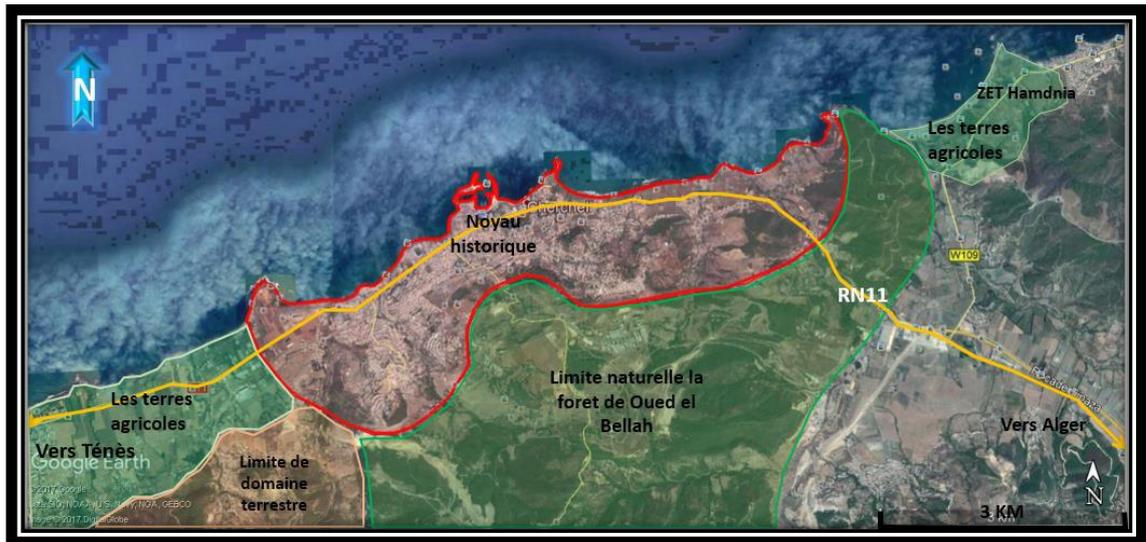
Schéma de relief

### I.1.4 les différentes phases d'évolution de la ville de Cherchell sur le plan urbanistique et architectural

#### A) Délimitation du périmètre urbain :

La ville de Cherchell est limitée à l'Est par les terrains agricoles et la ZET de El Hamdaia et à l'Ouest par les terrains agricoles, au Nord par la mer méditerranée et au sud par le forêt d'Oued el Bellah.

Fig. 61: Carte de délimitation urbaine de la ville de Cherchell



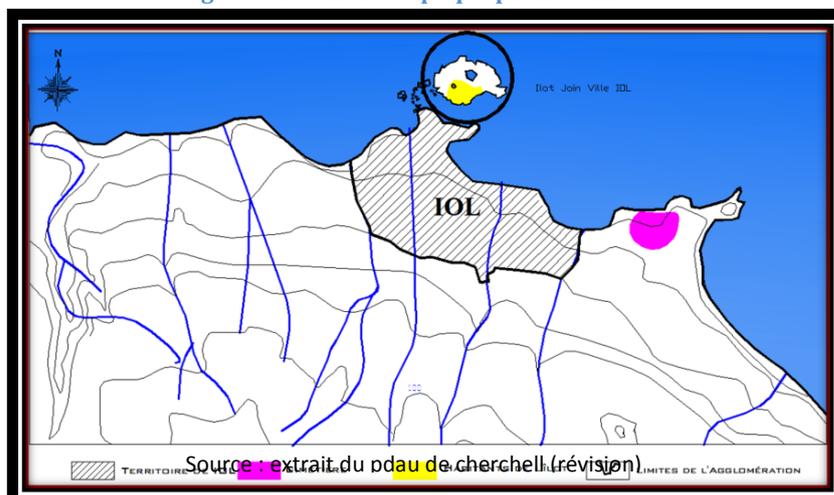
Source : Google earth modifié par le binôme.

#### B) Aperçu historique

##### ➤ Période Phénicienne : du 5ème au 1er siècle av.j.c :

La ville était appelée 'IOL', elle avait une vocation commerciale, Les phéniciens installèrent des comptoirs sur toute la côte de l'Afrique. Elle n'a pas connu un effet d'urbanisation considérable sauf l'établissement du phare.

Fig.62 : Cherchell à l'époque phénicienne



### ➤ Période Romaine : Du 1<sup>er</sup> au 6<sup>ème</sup> siècle :

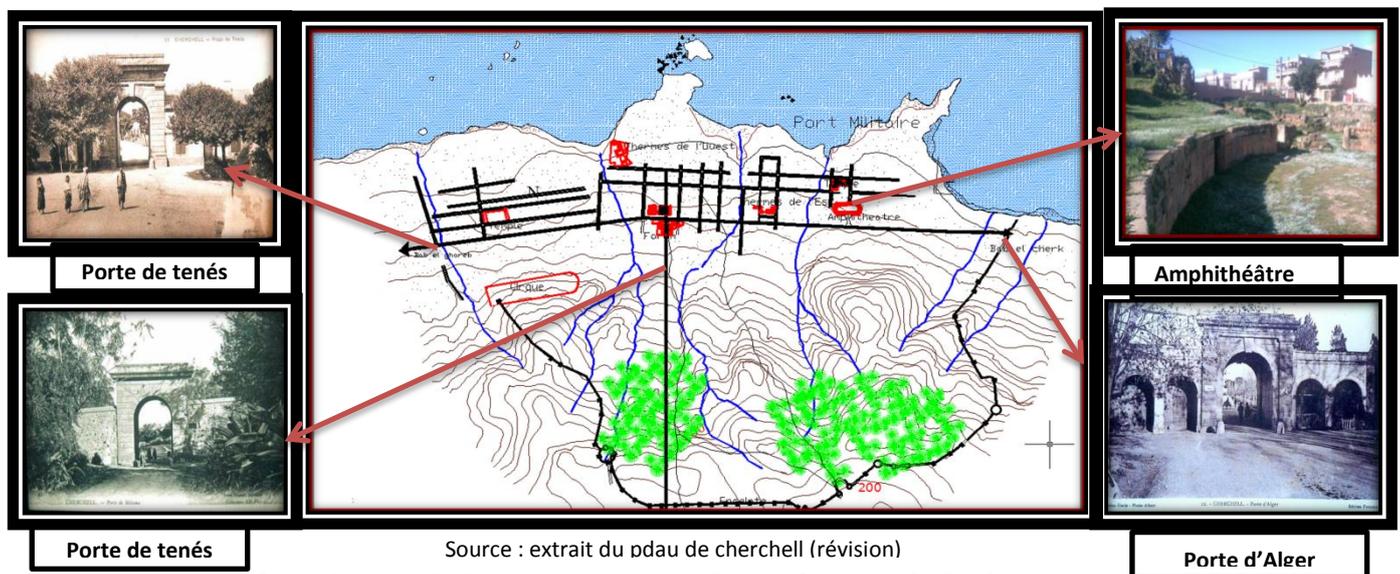
#### - L'urbanisme et architecture de CAESAREA:

- Création du port romain.
- Le tracé en damier de la ville et déterminer des axes et des ilots.
- la structure : *cardo* \_*décumanus*\_ forum

Limiter un espace rectangulaire par un rempart englobant 370ha doté de deux portes principales, Est (la porte d'Alger), et Ouest (la porte de Ténès).

- Construction des édifices publics importants: cirque, théâtre, amphithéâtre, thermes, d'un grand Aqueduc, il amenait à Césarée les eaux du Chenoua avec un Hauteur de 35m.

Fig.63 : caesarea "Cherchell" a l'époque romaine



Source : extrait du pdau de cherchell (révision)

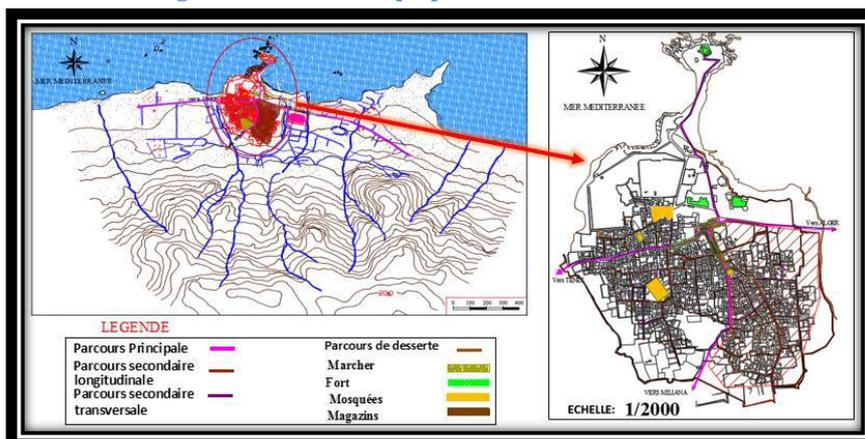
### ➤ La période Andalou-Ottoman: du 13<sup>ème</sup> siècle à 1830:

Contrairement à la civilisation romaine et phénicienne, les musulmans ont essayé de rester loin de la mer, ils ont aménagé la ville selon les caractéristiques de médina par l'organisation de ses axes en rue, ruelle et impasse, afin d'assurer la division entre les zones résidentielles et les zones de fonctions urbaines.

**a- Le noyau andalou :** il se caractérise par une organisation rectiligne, avec un axe commercial linéaire ou les voies sont hiérarchisées (publique/privé)

**b- Le noyau ottoman :** il se caractérise par une architecture organique autour de la mosquée des cent colonnes, et les voies sont hiérarchisées de la rue à l'impasse.

Fig.64: Cherchell à l'époque Andalou\_ottoman



Source : extrait du pdau de cherchell (révision)

### ➤ La Période Coloniale: de 1840 au 1962 :

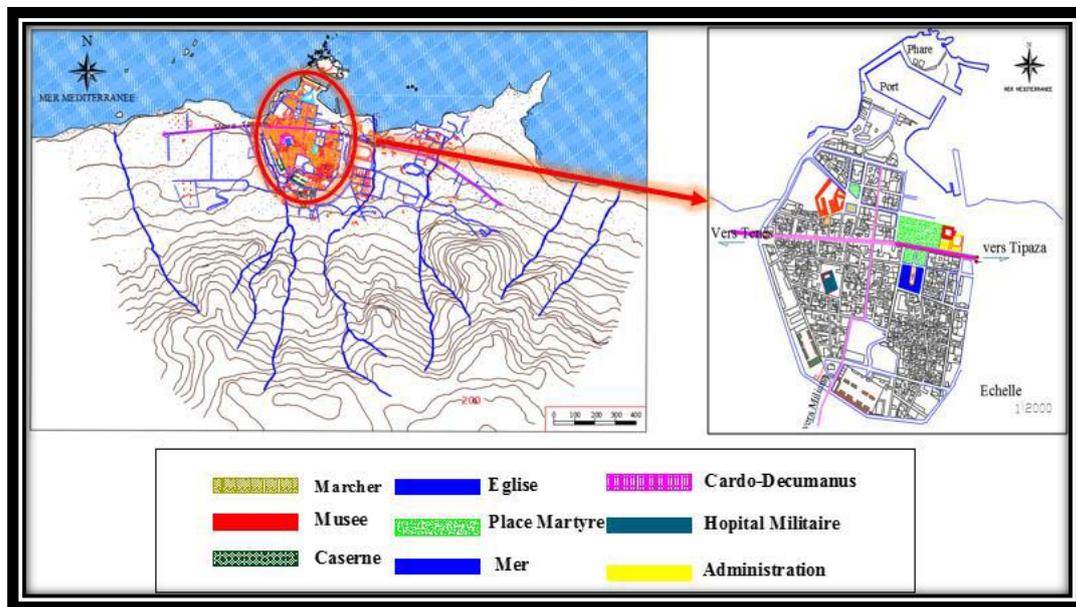
#### a- La première intervention à l'arrivée des français : 1840-1950

Cette phase est caractérisée par une restructuration du tissu en îlot régulier et l'alignement des voies perpendiculaire sur les 2 axes structurant de la ville (de l'Est à l'ouest et de nord au sud), avec l'aménagement d'une placette orientée directement vers la mer, Construction de l'académie militaire au Sud.

#### b- La 2ème intervention coloniale 1950 à la sortie des français:

La ville a connu une croissance linéaire suivant l'axe structurant de la ville Route nationale N°11 vers l'est et l'ouest, et son développement s'est arrêté sur l'autre axe (du nord au sud) à cause de l'implantation de l'académie militaire. Cette période a connu seulement la construction de l'habitat.

Fig.65 : Cherchell à l'époque coloniale



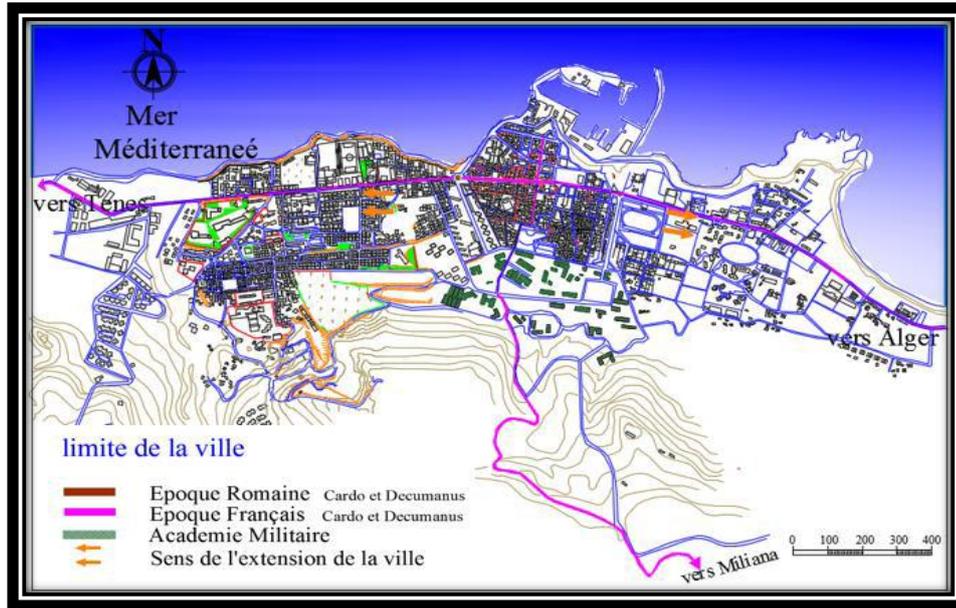
Source : extrait du pdau de Cherchell (révision)

### ➤ Cherchell actuelle : de 1962 à nos jours :

cette période est caractérisée par les points suivant :

- Compléter les projets entamés par les français, composés principalement de bâtiments collectifs HLM à l'est et à l'ouest de la ville.
- Les nouvelles extensions au côté Est et Ouest planifiées et spontanées sur des sites vides, constituées d'un ensemble d'habitat collectif et quelques équipements d'accompagnements tel que sportifs, scolaires, sanitaires...etc. Ou en remarque que l'extension vers l'est n'a pas connu une forte urbanisation par rapport au côté ouest
- Création des quartiers de baraques préfabriquées censées être provisoire mais qui existe jusqu'à aujourd'hui.
- Réaménagement du port.
- Dégradation du bâti situé au côté du port et le tissu traditionnel.

Fig.66 : Cherchell actuel



Source : extrait du pdau de Cherchell (révision)

## I.2 Analyse morphologique :

Pour faire l'analyse morphologique de la ville de CHERCHELLE nous avons choisis de se référer à la méthode de **PANERAI**

### I.2.1 Les parcours :

---**Le Parcours principal (La rue Abdel Hak)** C'est un parcours principal préexistant qui a joué un rôle structurant dans la ville, depuis l'époque phénicienne jusqu'à nos jours, c'est un segment de la voie territoriale RN11, qui relie Alger à Mostaganem passant par les portes historiques de la ville

Fig.67 : carte des parcours

### ---le parcours secondaire

#### la rue des frères

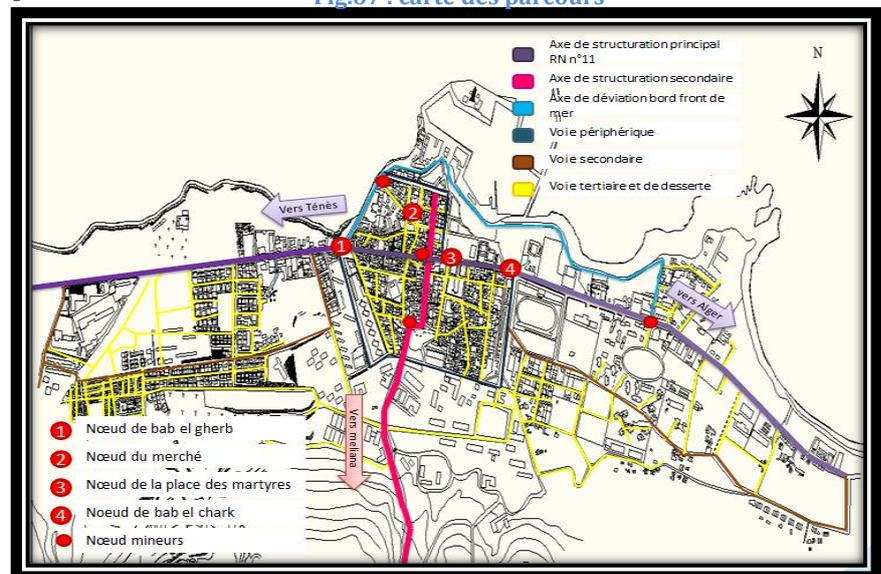
#### saadoune

c'est un segment d'un parcours territorial antique, orienté du sud au nord reliant Cherchell à Miliana, et de l'académie militaire au port de la ville il existe depuis l'époque phénicienne

### Les nœuds : concentration

de la population autour :

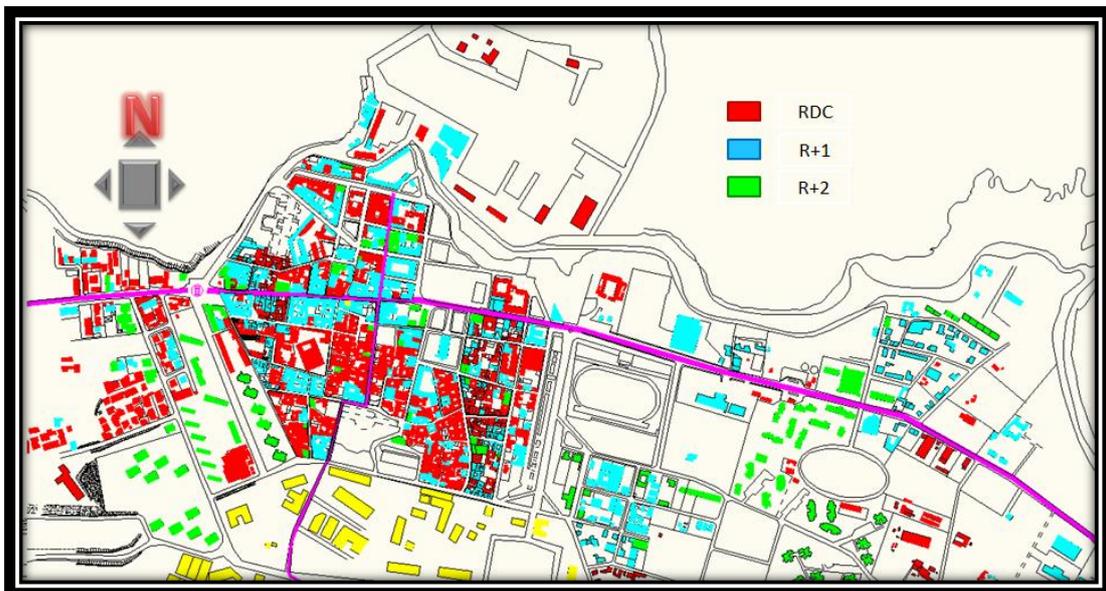
des portes, placettes, concentration commercial, marché c'est un point de connexion



Source : extrait du pdau de Cherchell (révision)

### I.2.2 Gabarit

Fig.68 : carte des Gabarit



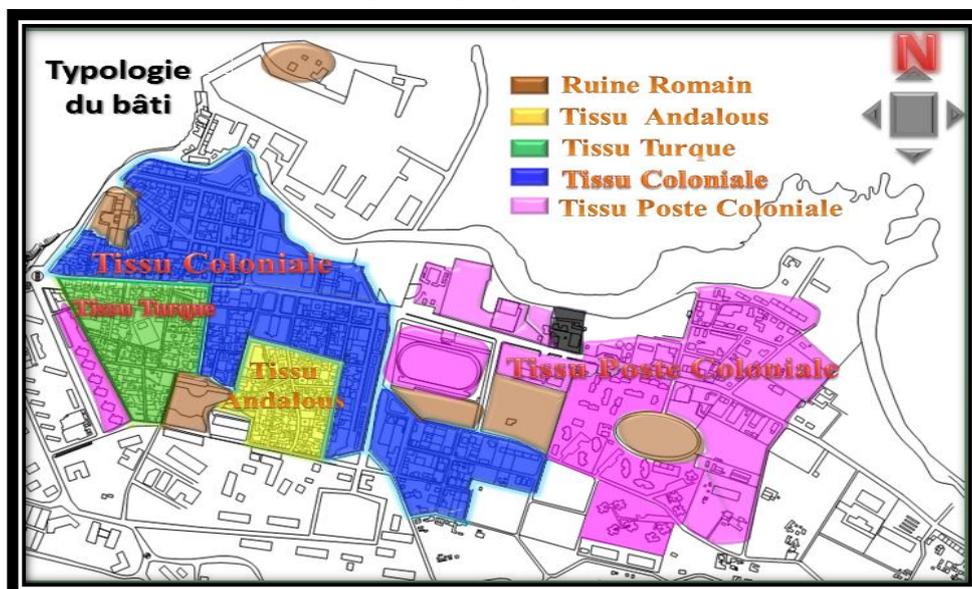
Source : extrait du pdau de Cherchell (révision)

On constate que les gabarits des enceins tissu ne dépasse pas le R+2 par contre dans les autres tissus actuels et nouveaux il Ya une rupture morphologique et une déference d'échelle car il dépasse le R+3.

### I.2.3 Typologie du bâti

Cherchell comporte une variété de tissu ,des parcelles régulières et d'autres parcelles irrégulières. L'irrégularité de la parcelle est souvent expliquée par la présence de l'un des éléments suivant : **Une Voie, Un oued.**

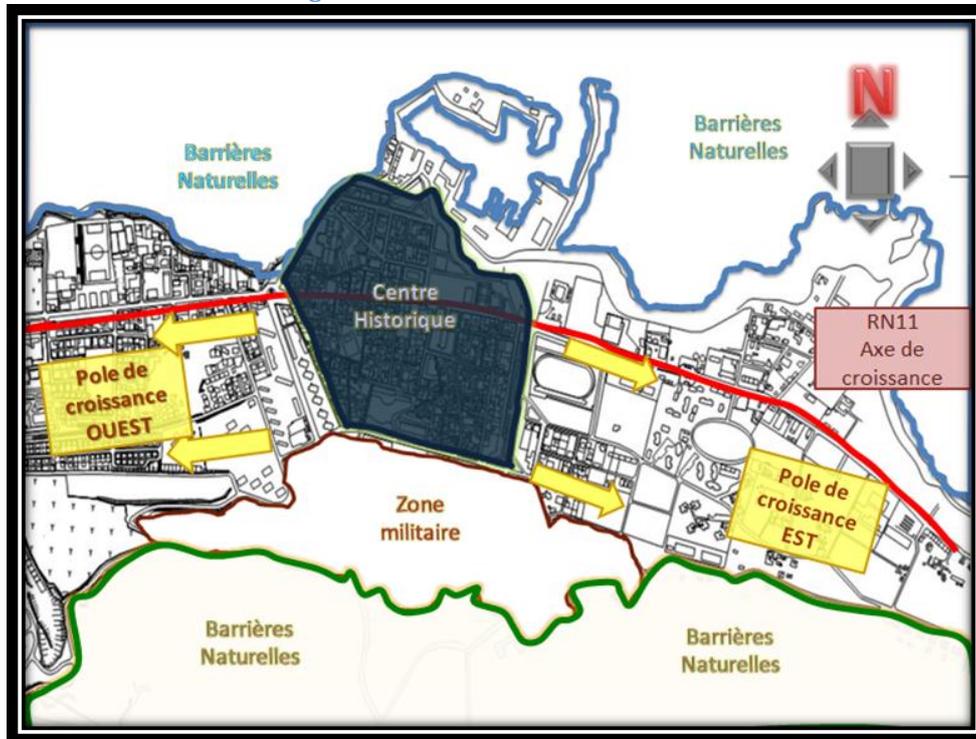
Fig.69 : Typologie de bâti



Source : extrait du pdau de Cherchell (révision)

### 1.2.4 La croissance de la ville

Fig.70: carte de croissance de la ville



Source : extrait du pdau de Cherchell (révision)

Après l'analyse faite et en touchant plusieurs aspects structurants (limites, portes, places, parcours.....) de la ville on peut constater qu'elle est définie par un plan de structure urbain bien défini qui se caractérise par :

- le centre-ville est délimité par des barrières physiques et naturelles (enceinte, falaise, ruissèlement,.....etc.)

- L'enceinte délimitant de la ville elle est percée par 3 portes urbaines :

- Porte de Bâb EL - Gharb.
- Porte Bâb EL - Chark.
- Porte de Milian.

### I.3 Le Constat :

Après l'analyse de la ville de Cherchell nous sommes arrivé à une synthèse générale qui nous a permis de sortir avec trois situations dans la ville : le front de mer - le noyau historique – les différentes nouvelles extensions.

Fig.71: Carte de trois situations dans la ville



### I.3.1 Le noyau ancien :

-Le tissu du noyau historique passe par plusieurs transformations et extensions soit au niveau du cadre bâti, ou au niveau de hiérarchisation des voies, cela le rend saturé et enlève tout possibilité de créer des nouveaux projets.

- On retrouve dans le centre historique un bâti dans un mauvais état, La difficulté d'accès, l'état de dégradation des sites archéologiques antiques, saturation et étouffement du centre historique. ...etc.

Fig. 73: Dégradation de cadre bâti coloniale



Source : Cherchell urbain.dz

Fig. 72: Dégradation du quartier Ain Ksiba



Source : Cherchell urbain.dz

Fig. 74: Les vestiges historiques abandonnés



Source : thèse patrimoine.

### I.3.2 Le front de mer

La partie front de mer de la ville de Cherchell, s'est développée parallèlement à la mer le long du tronçon de la route nationale n°11 qui longe la cote. Elle se compose de trois parties distinctes : Parti Central, Parti Est, Parti Ouest

**A-Partie centrale :** Elle contient le port de la ville, il se caractérise par :

- Manque d'activités attractives au niveau du boulevard du front de mer, la difficulté d'accès, manque d'aménagement adéquat du port.
- Sur le boulevard du front de mer, on signale l'absence d'activités d'animations qui peut satisfaire la demande des visiteurs, exceptant quelques activités (de consommation provisoires et insuffisantes).
- Le front de mer de Cherchell qui est attaché à son noyau historique (front de mer dans le centre-ville).



Absence des aménagements dans Boulevard de front de mer



Le délaissement du Port du pêche



Dégradation du cadre bâti de front de



Absence d'animation au niveau de front de mer

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

**B-Partie est :** Elle contient la zone d'expansion touristique ZET, on remarque un manque d'équipements de typologie touristique malgré son attractivité et potentielle naturelles existant et sa situation géographique à l'entrée de la ville de Cherchell (porte de Cherchell), on trouve juste des hangars, des équipements pour le camping abandonné, les plages sont délaissées et abandonnées, existantes des habitats précaires depuis le séisme de Cherchell qui occupe une grande surface, grandes surfaces occupées par les terres agricoles (coupure d'urbanisation).



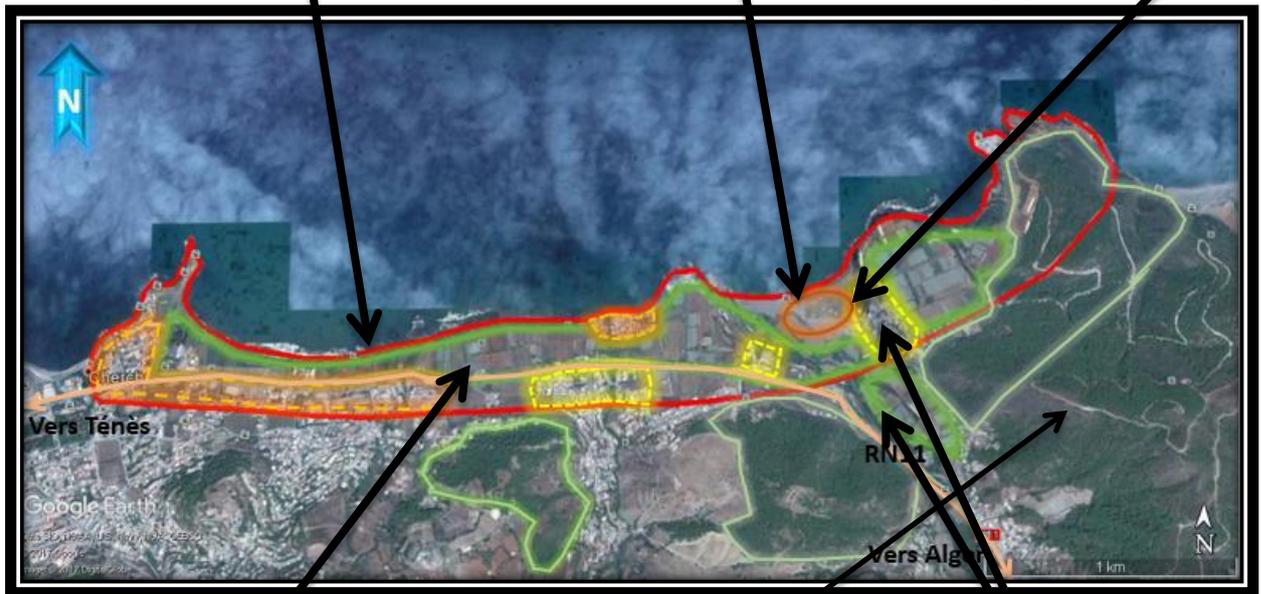
Front de mer n'a pas aménagé



Plage oued el bellah abandonnée et délaissée



Équipement abandonné de la plage oued bellah



Occupation la majorité de front de mer par des terres agricoles



La forêt de Oued el Bellah a été brut malgré son importance



Manque des équipements d'accueil juste des hangars et des habitats précaires

# RAPPORT EXPLICATIF DE PROJET

## COMPLEXE TOURISTIQUE

**C-Partie ouest :** Elle contient le Cap rouge, sa situation et ces qualités naturels et paysagers incontournables ont influencées pour l'orientation de projets d'envergure encadrer par diffères secteurs (équipements touristique, centre universitaire, logements...), occupation du cap rouge par la direction de la protection civile et des habitas collectifs, manques d'animation au niveau des plages.



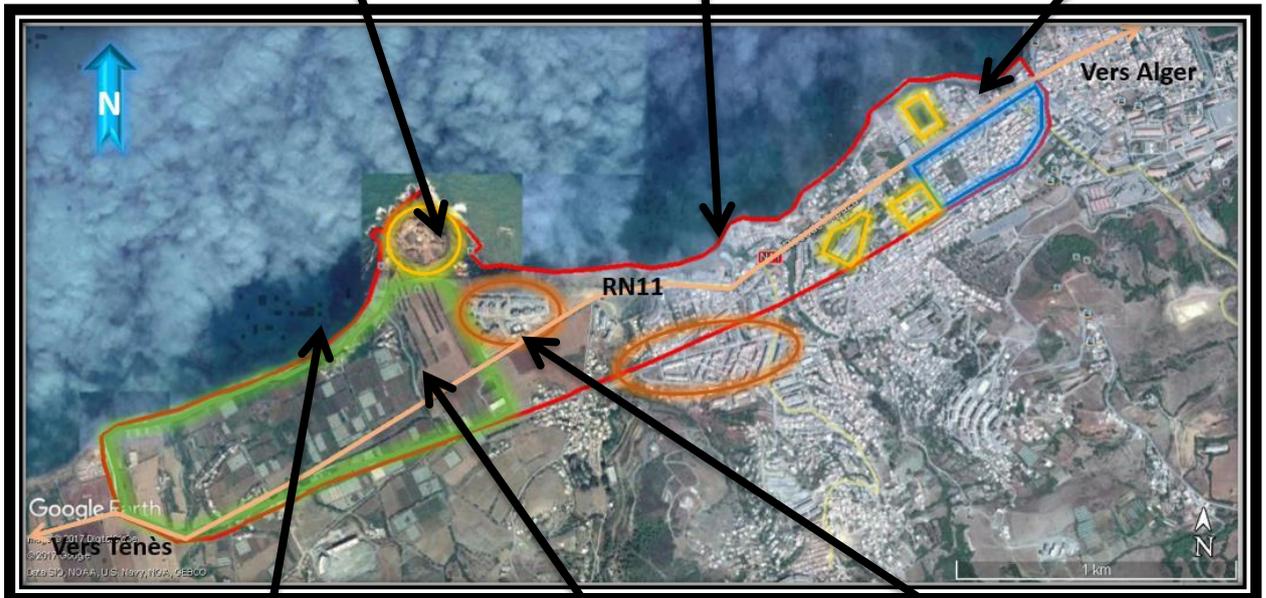
Préservation du front de mer par complexe de protection civile



Absence d'animation au niveau de front de mer



Concentration des habitants au parti Est de la ville



Absence d'animation au niveau des plages



Occupation la majorité de front de mer par des terres agricoles



Existence des habitas collectifs tout au long de front de mer

### I.3.3 Les nouvelles extensions:

La ville s'est développée vers les deux côtés Est et Ouest avec une concentration d'équipements dans l'ancien tissu ce qui a créé un déséquilibre dans la ville et un tissu non homogène. Manque de liens physiques (voies, places public...).

#### Extension Est:

-Caractérisé par la domination de l'habitat individuel, on remarque qu'il ya peu de nouveau projets sur cette zone malgré le nombre importants des terrains vides, un manque d'équipements et d'infrastructure touristique Aucune articulation avec le noyau historique et les ZET proposé. ...etc.

#### L'extension ouest :

-La périphérie ouest se caractérise par la domination de l'habitat collectif avec la présence des équipements d'accompagnements, Extension anarchique du tissu urbain...etc.

Fig. 75 : Dominances des habitas individuelles sur extension Est



Source : pris par le binôme

Fig. 76 : Vue globale sur l'extension Ouest



Source : thèse Cherrhell

Fig. 77 : Dominance des habitas collectifs sur extension Ouest



Source : pris par le binôme

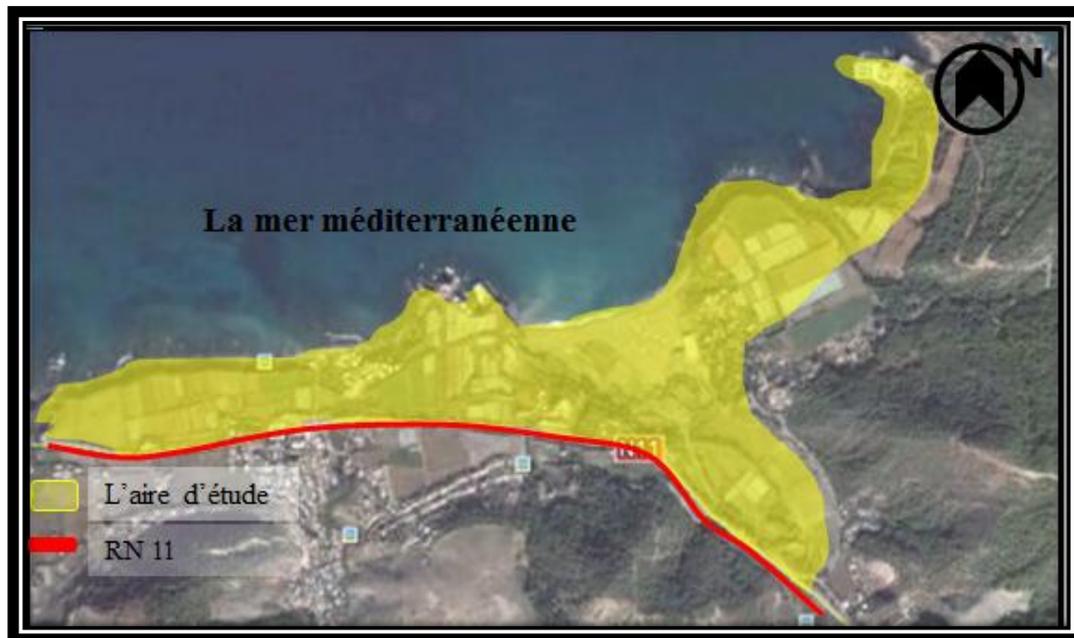
### **I.3.4 Plan d'action**

### I.4 Choix et la délimitation de la zone d'intervention:

D'après, la lecture urbaine de la ville, et le constat établie et pour mieux répondre au thème de notre atelier qui est aménagement touristique en milieu littorale nous optons de travailler sur le front de mer de la partie Est de la ville, pour les raisons suivantes:

- orientation de Cherchell vers Tipaza pour en faire un pôle touristique Méditerranéen
- la présence de la ZET d'oued el bellah.
- les potentialités naturels existantes "foret -mer-terres agricoles-oued"
- La présence des terrains vides.
- le caractère privé de cette extension qui nous donne la possibilité d'intervenir
- En créant un équilibre latéral entre la partie Est et l'Ouest de la ville

Fig.78 : la zone d'intervention



Source : Google earth modifié par le binôme.

### I.4.1 Echelle de la ZET « zone d'intervention »:

#### Fiche technique de la Z.E.T OUED BELLAH

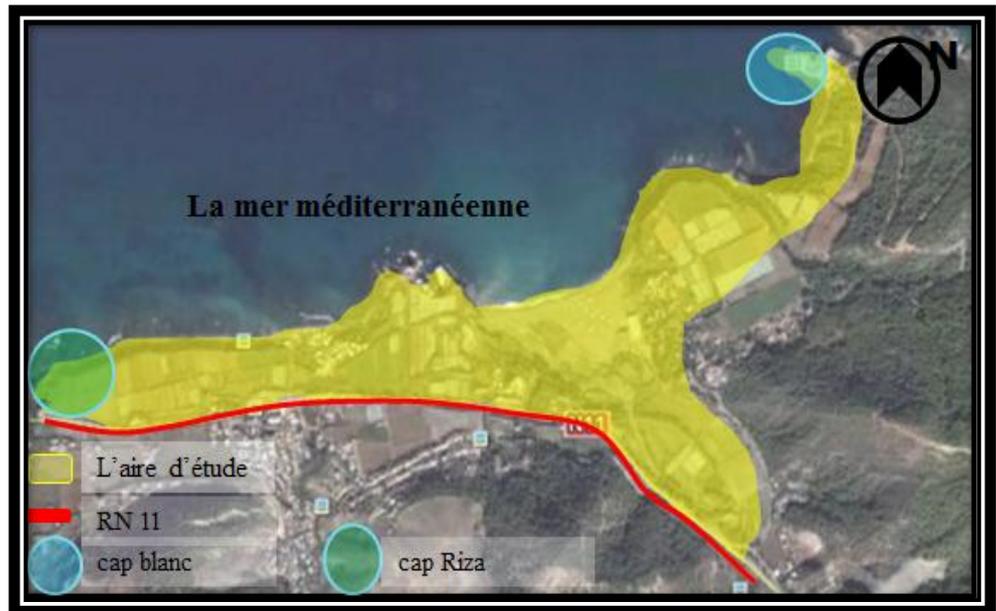
##### a) Localisation:

Le site de Oued Bellah, est situé à proximité de la ville de Cherchell dont elle est distante de 2.5Km ; et environ 30km du chef-lieu de la wilaya de Tipaza.

##### b) Situation :

- Wilaya : Tipaza
- daïra: Cherchell
- commun:  
Cherchell

Fig.79 : limite de la zone d'intervention



##### c) Délimitation :

Source : Google earth modifié par le binôme.

Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des Zones d'Expansion Touristiques à pour délimitation :

- A l'Est: du cap blanc et suit la limite de la forêt jusqu'à la RN 11.
- Au Nord : la mer Méditerranée
- Au Sud : la RN 11
  - A l'Ouest : le chemin qui relie la route nationale 11 au cap Riza.

##### d) Superficie : -Superficie totale : 131 ha

-Superficie aménageable : 18,34 ha

##### e) Potentiels touristiques :

- Une plage de sable fin à grossier, d'une capacité de 3000 baigneurs/jour.
- L'arrière plage est composée d'une forêt et quelques maisons de types traditionnels sur les deux caps.
- La proximité des ruines romaines et d'une forêt exceptionnelle

##### f) Infrastructures de base :

###### -Accessibilité :

- Terrestre** : l'accès à la ZET se fait par une route goudronnée partir de la RN 11.
- Maritime** : possible par le port de Cherchell situé à 2,5 Km environ.
- **Aérienne** : l'aéroport international Houari Boumediene.
- **Electricité** : existe.
- **Alimentation en eau** : existe.
- **Assainissement** : réseau inexistant.
- **Télécommunications** : à partir d'un câble coaxial le long de la RN11.

### **g) Les richesses Naturelles de la Z.E.T:**

L'aire d'étude dans son contexte local présente une variété de potentialités naturelles qui se résument comme suit : Montagnes, Plages, Plaines, Plateaux, Mer, Oued, Forêts et des zones agricoles

Fig.80 :La plage oued bellah



Source : pris par le binôme

Fig.81 : Montagne



Source : pris par le binôme

Fig.82 : Oued bellah



Source : pris par le binôme

Fig.83 : Zone agricole



Source : pris par le binôme

### **h) Les richesses historiques et culturelles de la Z.E.T:**

La ZET oued el bellah se présente comme un site archéologique qui comporte des vestiges romains, des viaducs qui illustrent la présence d'un aqueduc gigantesque à la période romaine irriguait Cherchell et sa région, long de 28 kilomètres, il y amenait les eaux du Djebel Chenoua. Bref, ce site était très prospère à l'époque.

Fig.86 : Zone agricole



Source : thèse Cherchell

Fig.85 : Zone agricole



Source : thèse Cherchell

Fig.84: Zone agricole



Source : thèse Cherchell

#### **I.4.2 Etat de fait**

### I.4.3 Echelle de l'aire d'intervention

Suite de notre travail nous avons choisi dans cette partie Est de front de mer, la même délimitation de site qui est proposée par la ZET, pour les raisons suivantes :

- C'est un site avec un emplacement stratégique  
à l'entrée de Cherchell, aussi le site proposé par les aménagements touristiques ZET
- Les potentialités naturels existantes « forêt – mer-terres agricoles-oued »
- Site avec une surface importante qui répondra aux besoins de la ville.

Fig.87 : Site d'intervention

#### a) Situation:

Notre site d'intervention est situé à proximité de la ville de Cherchell dont il est distant de 2.5Km.

#### b) Limite:

Il est délimité comme suit :

Au Nord par : la Mer.

Au Sud par : la RN 11.

A l'Est par : le domaine forestier.

A l'Ouest par : la Route Nationale et l'Oued Bellah

#### c) Occupation:

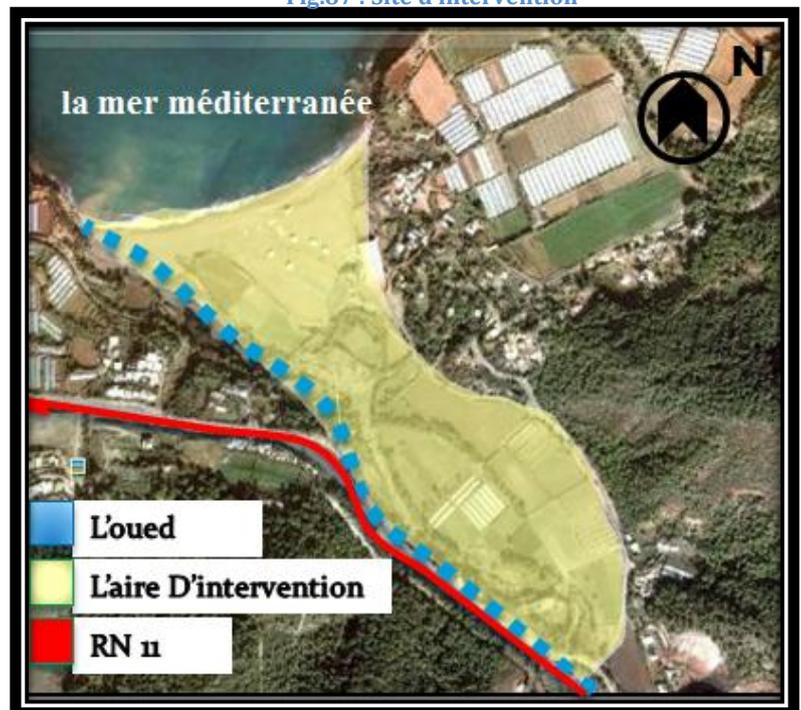
Elle occupe une superficie de **244.946,05 m<sup>2</sup>** (24.49 ha).

Décomposé comme suit :

- Domaine maritime: 20.899,59 m<sup>2</sup> (2.08 ha).
- Oued: 40.563,92 m<sup>2</sup> (4.05 ha).
- Zone aménageable: 183.482,54 m<sup>2</sup> (18.34 ha).

#### d) Accessibilités a la « ZET »:

- Terrestre :  
L'accès à la ZET se fait par une route goudronnée partir de la RN 11
- Maritime : possible par le port de Cherchell situé à 2,5 Km environ et le port de Tipaza situé à environ 30 km.



Source : Google earth modifié par le binôme.

e) Les Eléments Géomorphologiques

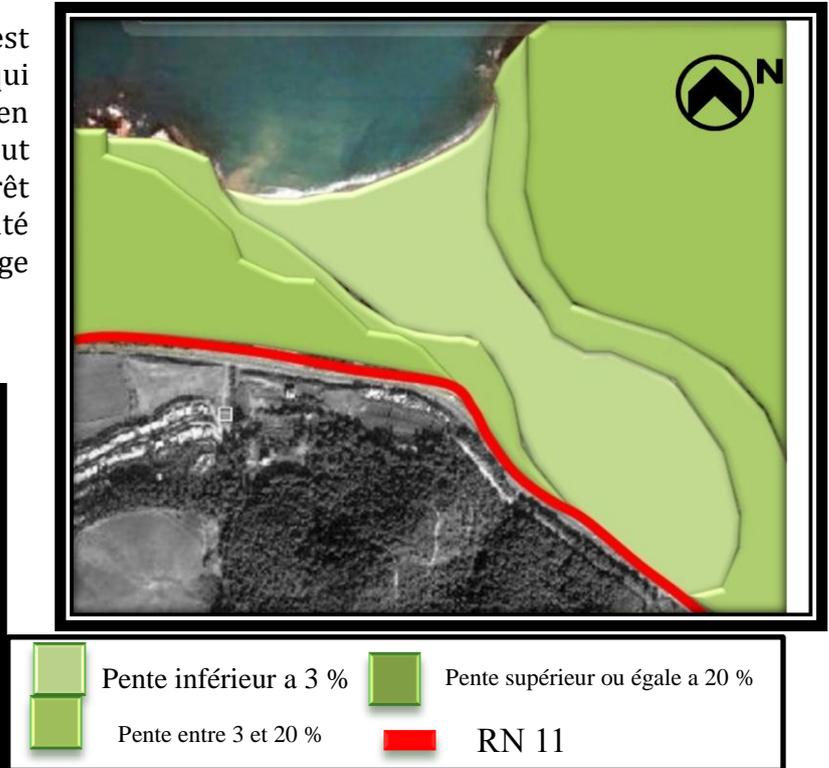
La topographie :

La topographie de site est caractérisée par des pentes qui varient entre 3 et 20% mais en général le terrain est peut accidenter mis à part le coté forêt ainsi que la présence d'une déclivité forte donnant accès à la plage située à l'Est du site.

Vue en 3D



Fig.88 : Carte des pentes de la Z.E.T d'intervention



Source : Google earth modifie par le binôme.

Climat :

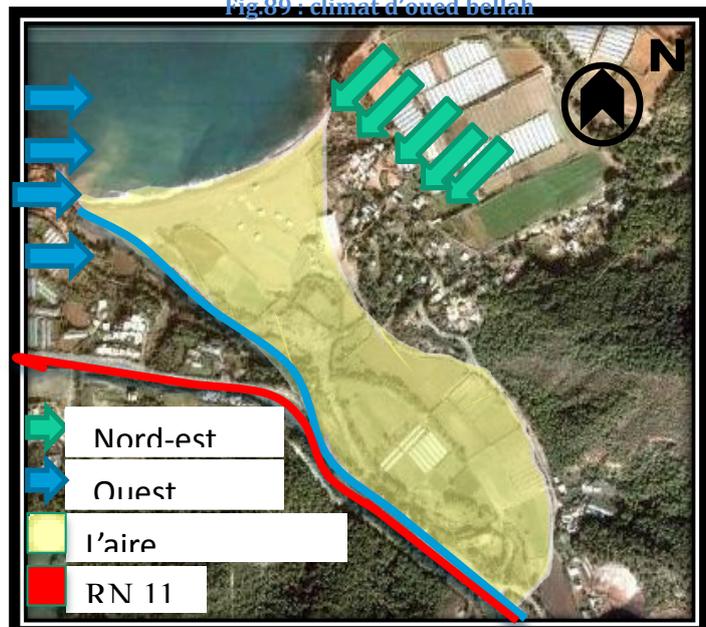
Température et pluviométrie :

Le climat de oued el Bellah est Méditerranéen tempéré par un hiver doux et un été relativement chaud. Du fait, la décroissance de précipitation d'Est en Ouest est très nette de 635 mm. Cette région appartient encore à la zone relativement humide. Ces pluies relativement importantes tombent essentiellement en 8 mois, d'Octobre à Mai, avec un maximum en Décembre et Janvier. L'été est pratiquement sec.

Les Vents Dominant :

Les vents les plus fréquents pendant toute l'année sont ceux du NORD-EST et de l'OUEST, Leurs comportement varie selon les saisons, les premiers sont plus fréquents durant l'été, les seconds sont durant l'hiver.

Fig.89 : climat d'oued bellah



Source : Google earth modifie par le binôme.